

Évaluation du patrimoine bâti et du paysage culturel
Étude d'évaluation environnementale des liaisons interprovinciales
Région de la capitale nationale, Ontario

Présentée par

NCE Ltd.
100, promenade Craig-Henry, bureau 202
Ottawa (Ontario) K2G 5W3
Tél. : 613-228-8654
Télec. : 613-228-5453

Préparée par :

Archaeological Services Inc.
528, rue Bathurst
Toronto (Ontario) M5S 2P9
Tél. : 416-966-1069
Télec. : 416-966-9723
Courriel : archaeology@sympatico.ca
Site Web : www.iasi.to

Dossier ASI 06EA-057

Février 2008 (révisée en mars 2008)

**ARCHAEOLOGICAL SERVICES INC.
ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES**

PERSONNEL DE PROJET

<i>Directeur de projet :</i>	Robert Pihl, MA, ACECP Partenaire et évaluations environnementales
<i>Administratrice de projet :</i>	Caitlin Pearce, B.A. hon. Archéologue de recherche
<i>Spécialistes du patrimoine culturel :</i>	Rebecca Sciarra, MA Planificatrice du patrimoine Peter Carruthers, ACECP Principal associé
<i>Préparation du rapport :</i>	Rebecca Sciarra Annie Veilleux, B.A. hon., Dip. CCM Archéologue de recherche
<i>Préparation des graphiques :</i>	Sarina Finlay, B.A. hon., SIG-AS Technicienne SIG/CAO Annie Veilleux
<i>Contrôle de la qualité :</i>	Robert Pihl

TABLE DES MATIÈRES

1.0	INTRODUCTION.....	1
2.0	Patrimoine bâti et paysage culturel, contexte d'évaluation	3
2.1	Approche et méthodologie	3
2.1.1	Collecte des données.....	7
3.0	Évaluation du patrimoine bâti et du paysage culturel.....	10
3.1	Zone d'étude générale : historique de l'utilisation des terres	10
3.1.1	Introduction.....	10
3.1.2	Occupation et établissement	10
3.1.3	Transports et communications	11
3.2	Corridor d'étude 1 : 148-Pink – Riddell-March).....	12
3.2.1	Historique de l'utilisation des terres	12
3.2.2	Conditions existantes	16
3.3	Corridor d'étude 2 : boulevard des Allumettières – chemin March	18
3.4	Corridor d'étude 3 : boulevard des Allumettières – chemin Moodie	18
3.4.1	Historique de l'utilisation des terres	18
3.4.2	Conditions existantes	21
3.5	Corridor d'étude 4 : boulevard des Allumettières – chemin Acres	23
3.5.1	Historique de l'utilisation des terres	23
3.5.2	Conditions existantes	24
3.6	Corridor d'étude 5 : île Kettle.....	25
3.6.1	Historique de l'utilisation des terres	25
3.6.2	Conditions existantes	26
3.7	Corridor d'étude 6 : île Lower Duck	28
3.7.1	Historique de l'utilisation des terres	28
3.7.2	Conditions existantes	30
3.7	Corridor d'étude 7: aéroport de Gatineau.....	32
3.7.1	Historique de l'utilisation des terres	32
3.7.2	Conditions existantes	33
3.8	Corridor d'étude 8 : montée Mineault – chemin 10th Line	34
3.8.1	Historique de l'utilisation des terres	34
3.8.2	Conditions existantes	36
3.9	Corridor d'étude 9 : île Petrie.....	37
3.9.1	Historique de l'utilisation des terres	37
3.9.2	Conditions existantes	39
3.10	Zone d'étude 10 : Masson-Angers – Cumberland	40
3.10.1	Historique de l'utilisation des terres	40
3.10.2	Conditions existantes	41
4.0	Conclusions	42
4.1	Corridor d'étude 1 (148-Pink – Riddell-March) et corridor d'étude 2 (boulevard des Allumettières – Riddell-March)	43
4.2	Corridor d'étude 3 (boulevard des Allumettières – chemin Moodie).....	43
4.3	Corridor d'étude 4 (boulevard des Allumettières – chemin Acres).....	44
4.4	Corridor d'étude 5 (île Kettle).....	45
4.5	Corridor d'étude 6 (île Lower Duck) et corridor d'étude 7 (aéroport de Gatineau)	46
4.6	Corridor d'étude 8 (montée Mineault – chemin 10 th Line).....	46
4.7	Corridor d'étude 9 (île Petrie)	47
4.8	Corridor d'étude 10 (Masson-Angers – Cumberland).....	47
5.0	Recommandations	47
6.0	Bibliographie	50

LISTE DES FIGURES

Figure 1 Emplacement de la zone d'étude du pont interprovincial	2
Figure 2: Corridor d'étude Aylmer – Kanata illustré sur une carte NAE 1:50 000 de la Ville d'Ottawa (31 G/05) ...	13
Figure 3 : Emplacement approximatif des corridors d'étude 1 et 2 superposé à la carte du canton de March dans l'atlas <i>Illustrated Historical Atlas of the County of Carleton de 1879</i>	15
Figure 4: Corridor d'étude 3 (boulevard des Allumettières – chemin Moodie) illustré sur une carte NAE 1:50 000 de la Ville d'Ottawa (31 G/05).....	20
Figure 5: Emplacement approximatif du corridor d'étude 3 superposé à la carte du canton de Nepean dans l'atlas <i>Illustrated Historical Atlas of the County of Carleton de 1879</i>	20
Figure 7: Emplacement approximatif du corridor d'étude 4 superposé à la carte du canton de Nepean dans l'atlas <i>Illustrated Historical Atlas of the County of Carleton de 1879</i>	22
Figure 8: Corridor d'étude 4 (boulevard des Allumettières – chemin Acres) illustré sur une carte NAE 1:50 000 de la Ville d'Ottawa (31 G/05).....	22
Figure 9: Corridor d'étude 6 (île Lower Duck) illustré sur une carte NAE 1:50 000 de la Ville d'Ottawa (31 G/05) 29	
Figure 10: Emplacement approximatif du corridor d'étude 6 superposé à la carte du canton de Gloucester dans l'atlas <i>Illustrated Historical Atlas of the County of Carleton de 1879</i>	29
Figure 11: Corridor d'étude 7 (aéroport de Gatineau) illustré sur une carte NAE 1:50 000 de la Ville d'Ottawa (31 G/05)	31
Figure 12: Emplacement approximatif du corridor d'étude 7 superposé à la carte du canton de Gloucester dans l'atlas <i>Illustrated Historical Atlas of the County of Carleton de 1879</i>	31
Figure 13: Corridor d'étude 8 (montée Mineault – chemin 10 th Line) illustré sur une carte NAE 1:50 000 de la Ville d'Ottawa (31 G/05) et Russell (31 G/06) (Veuillez prendre note que la carte NAE de Russell est légèrement périmée.).....	36
Figure 14: Emplacement approximatif du corridor d'étude 8 superposé à la carte du canton de Cumberland dans le supplément <i>Prescott-Russel</i> de l'atlas <i>Illustrated Atlas of the Dominion of Canada</i> de 1881.....	36
Figure 15: Corridor d'étude 9 (île Petrie) illustré sur une carte NAE 1:50 000 de Russell (31 G/06). (Veuillez prendre note que la carte NAE de Russell est légèrement périmée.).....	38
Figure 16: Emplacement approximatif du corridor d'étude 9 superposé à la carte du canton de Cumberland dans le supplément <i>Prescott-Russel</i> de l'atlas <i>Illustrated Atlas of the Dominion of Canada</i> de 1881.....	39
Figure 17: Corridor d'étude 10 (Masson-Angers – Cumberland) illustré sur une carte NAE 1:50 000 de Thurso (31 G/11).....	41
Figure 18: Emplacement approximatif du corridor d'étude 10 superposé à la carte du canton de Cumberland dans le supplément <i>Prescott-Russel</i> de l'atlas <i>Illustrated Atlas of the Dominion of Canada</i> de 1881.....	41

LISTE DES TABLEAUX

Table 1: Éléments du patrimoine culturel identifiés à l'intérieur du corridor d'étude 1 (148-Pink – Riddell-March) et du corridor d'étude 2 (boulevard des Allumettières – March) ou sur les terrains adjacents.....	17
Table 2 : Éléments du patrimoine culturel identifiés à l'intérieur du corridor d'étude 3 (boulevard des Allumettières – chemin Moodie) ou sur les terrains adjacents.....	23
Table 3 : Éléments du patrimoine culturel identifiés à l'intérieur du corridor d'étude 4 (boulevard des Allumettières – chemin Acres) et sur les terrains adjacents.....	25
Table 4: Éléments du patrimoine culturel identifiés à l'intérieur du corridor d'étude 5 (île Kettle) et sur les terrains adjacents	28
Table 5: Éléments du patrimoine culturel identifiés à l'intérieur du corridor d'étude 6 (île Lower Duck) ou sur les terrains adjacents	32
Table 6: Éléments du patrimoine culturel identifiés à l'intérieur du corridor d'étude 7 (aéroport de Gatineau) ou sur les terrains adjacents.....	34
Table 7: Éléments du patrimoine culturel identifiés à l'intérieur du corridor d'étude 8 (montée Mineault – chemin 10 th Line) ou sur les terrains adjacents	37
Table 8: Éléments du patrimoine culturel identifiés à l'intérieur du corridor d'étude 9 (île Petrie) ou sur les terrains	

adjacents	40
Table 9: Éléments du patrimoine culturel identifiés à l'intérieur du corridor d'étude 10 (Masson-Angers – Cumberland) ou sur les terrains adjacents	42

ANNEXES

Annexe A: Répertoire et cartes pour le corridor d'étude 1 et le corridor d'étude 2

Annexe B: Répertoire et cartes pour le corridor d'étude 3

Annexe C: Répertoire et cartes pour le corridor d'étude 4

Annexe D: Répertoire et cartes pour le corridor d'étude 5

Annexe E: Répertoire et cartes pour le corridor d'étude 6

Annexe F: Répertoire et cartes pour le corridor d'étude 7

Annexe G: Répertoire et cartes pour le corridor d'étude 8

Annexe H: Répertoire et cartes pour le corridor d'étude 9

Annexe I: Répertoire et cartes pour le corridor d'étude 10

Annexe J: Cartes historiques supplémentaires

Évaluation du patrimoine bâti et du paysage culturel

Étude de l'évaluation environnementale des liaisons interprovinciales Région de la capitale nationale, Ontario

1.0 INTRODUCTION

NCE Ltd., de la ville d'Ottawa, en Ontario, a demandé à Archaeological Services Inc. de réaliser une évaluation du patrimoine culturel dans le cadre de l'Étude de l'évaluation environnementale des liaisons interprovinciales pour la ville d'Ottawa, en Ontario (figure 1). Cette étude porte sur dix emplacements potentiels pour la construction de ponts sur la rivière des Outaouais entre la ville d'Ottawa et la ville de Gatineau, au Québec, à l'intérieur de la région de la capitale nationale (RCN). Le présent rapport porte sur les corridors d'étude en Ontario. Les cartes associées à chaque corridor d'étude sont fournies dans les annexes A à I. Ces dix corridors d'étude sont les suivants :

- Corridor d'étude 1 : 148-Pink – Riddell-March
- Corridor d'étude 2 : boulevard des Allumettières – chemin March
- Corridor d'étude 3 : boulevard des Allumettières – chemin Moodie
- Corridor d'étude 4 : boulevard des Allumettières – chemin Acres
- Corridor d'étude 5 : île Kettle
- Corridor d'étude 6 : île Lower Duck
- Corridor d'étude 7 : aéroport de Gatineau
- Corridor d'étude 8 : montée Mineault – chemin 10th Line
- Corridor d'étude 9 : île Petrie
- Corridor d'étude 10 : Masson-Angers – Cumberland

La région de la capitale nationale (RCN) du Canada regroupe plusieurs collectivités qui, bien que distinctes sur les plans culturel et économique, partagent de nombreux attributs tels que les installations de loisirs et les possibilités d'emploi. En tant que collectivité, la RCN est reliée par son système de transport pour faciliter les déplacements entre les deux provinces.

Ce projet a pour but d'étudier et d'évaluer les lacunes en ce qui concerne la capacité de transport interprovincial existante et future sur la rivière des Outaouais afin de déterminer les besoins à long terme en matière de transport interprovincial. Les gouvernements fédéral, de l'Ontario et du Québec ont reconnu que les lacunes existantes en matière de transport interprovincial ont des conséquences négatives sur le mouvement des personnes et des marchandises entre Ottawa et Gatineau. Les études qui ont déjà été réalisées sur les transports ont conclu qu'au fur et à mesure que la RCN poursuivra sa croissance, les conditions routières continueront de se détériorer si aucun effort concerté n'est mené pour maximiser l'efficacité de l'infrastructure existante et pour prévoir la mise en place d'une capacité additionnelle de transport interprovincial.

Ces mesures s'imposent puisque les ponts existants sur la rivière des Outaouais sont actuellement à pleine capacité pendant les heures de pointe, ce qui crée de la congestion et des retards qui ont des conséquences négatives sur les collectivités existantes. Ce projet est également requis pour qu'une solution soit apportée à la circulation des camions sur la rivière des Outaouais de manière durable et à l'extérieur du centre-ville.

Cette EE a été entreprise pour identifier les options pouvant atténuer les problèmes existants liés à la capacité et les contraintes futures associées au transport interprovincial dans la RCN. Par conséquent, ce projet a pour but l'élaboration d'un plan et l'obtention de l'approbation environnementale qui sont requises pour la mise en œuvre d'un ou de projets futurs, s'il est possible de démontrer sa nécessité dans le cadre du plan recommandé de la présente EE.

Figure 1
Emplacement de la zone d'étude du pont interprovincial

Conformément aux exigences de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE), tout changement occasionné à l'environnement par un projet et tout effet produit par ce changement sur, entre autres, le patrimoine culturel et les structures, les sites ou les éléments d'importance archéologique, doit faire l'objet d'une évaluation sur l'ampleur de ces effets (*Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, L.C. 1992, ch.7, art. 2 et art.16).

Conformément aux exigences de la *Loi sur les évaluations environnementales* de l'Ontario (LEEO), une description de l'environnement qui peut être affecté par un projet doit être préparée (*Loi sur les évaluations environnementales*, L.R.O. 1990, ch. E.18, art. 6.1), en tenant compte que l'environnement comprend, entre autres, « les conditions sociales, économiques et culturelles qui influent sur la vie des êtres humains ou sur une collectivité, ...tout bâtiment, structure, machine ou autre dispositif ou objet fait par les humains, ... tout solide, liquide, gaz, odeur, chaleur, son, vibration ou radiation découlant directement ou indirectement des activités humaines... » (*Loi sur les évaluations environnementales*, L.R.O. 1990, ch. E.18, art. 1). Cette description de l'environnement doit être accompagnée, entre autres, de descriptions des effets environnementaux qui pourraient raisonnablement être créés et des mesures qui pourraient être nécessaires pour empêcher, modifier, atténuer ou corriger ces effets (*Loi sur les évaluations environnementales*, L.R.O. 1990, ch. E.18, art. 6.1).

Des recherches ont été réalisées pour identifier les éléments du patrimoine bâti et du paysage culturel situés dans les corridors d'étude qui ont déjà été établis et reconnus par les organismes nationaux, provinciaux et locaux ainsi que pour identifier les secteurs dans lesquels sont situées des ressources potentielles de patrimoine culturel, comme l'indiquent les cartes historiques et les recherches historiques préliminaires. Le travail sur le terrain a été exécuté en janvier et en février 2007 pour confirmer l'emplacement et l'intégrité des ressources du patrimoine culturel déjà identifiées et pour identifier toutes les ressources additionnelles situées dans chaque corridor d'étude. Les éléments identifiés pendant l'examen sur le terrain ont été photographiés et cartographiés, à l'exception des ressources qui n'étaient pas accessibles ou non identifiables sur les cartes de la zone d'étude. Cette recherche a été réalisée sous la direction de Rebecca A. Sciarra, M.A., planificatrice du patrimoine chez ASI.

2.0 Patrimoine bâti et paysage culturel, contexte d'évaluation

2.1 Approche et méthodologie

Cette évaluation du patrimoine culturel tient compte des ressources du patrimoine culturel à la lumière des améliorations apportées à des secteurs précis, conformément à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE) et à la *Loi sur les évaluations environnementales* de l'Ontario (LEEO). Cette évaluation porte sur les ressources du patrimoine culturel à la surface du sol de plus de 40 ans. L'utilisation du seuil de 40 ans est un principe directeur qui sert à effectuer l'identification préliminaire des ressources du patrimoine culturel (ministère des Transports, 2006; ministère des Transports, 2007; Société immobilière de l'Ontario, 2007). Même si l'identification d'une ressource âgée de 40 ans ou plus ne confère pas systématiquement de l'importance patrimoniale à cette ressource, ce seuil nous permet de recueillir de l'information sur les ressources qui peuvent présenter de la valeur patrimoniale. De même, si une ressource est âgée d'un peu moins de 40 ans, cela n'empêche pas cette ressource d'avoir une certaine valeur patrimoniale.

La construction d'un pont et le tracé des routes associées à cette construction peuvent affecter les ressources du patrimoine culturel de différentes façons, notamment par la perte ou le déplacement des

ressources à la suite de leur extraction ou de leur démolition ou par la perturbation des ressources à la suite de l'introduction d'éléments physiques, visuels, sonores ou atmosphériques qui ne sont pas en harmonie avec les ressources ou avec leur milieu environnant.

Aux fins de cette évaluation, l'expression « ressources du patrimoine culturel » a été utilisée pour décrire les éléments du paysage culturel et du patrimoine bâti. Un paysage culturel est perçu comme étant un ensemble d'éléments individuels du patrimoine bâti et d'autres éléments connexes qui, ensemble, forment des complexes agricoles, des paysages routiers et des habitats groupés. Les paysages culturels comprennent également des environnements naturels qui peuvent ne pas contenir des structures individuelles, mais qui reflètent les empreintes indélébiles de l'activité et de la planification humaine. Les éléments de patrimoine bâti sont des structures ou immeubles typiquement individuels qui peuvent être associés à diverses activités humaines, par exemple des thèmes historiques locaux et provinciaux, des modèles de développement architectural, lesquels contribuent aux aspects contextuels qui forment une collectivité, un quartier, un paysage ou une intersection en particulier.

L'analyse réalisée tout au long du processus d'étude porte sur les ressources du patrimoine culturel en vertu de diverses lois et des lignes directrices connexes. La LCEE requiert que les évaluations environnementales fédérales tiennent compte des ressources du patrimoine culturel. Les incidences potentielles entre les ressources du patrimoine culturel et les effets environnementaux sont décrites au paragraphe 2(1) comme suit :

Tant les changements que la réalisation d'un projet risquent de causer à l'environnement...les répercussions de ces changements soit en matière sanitaire et socioéconomique, soit sur l'usage courant de terres et de ressources à des fins traditionnelles par les autochtones, soit sur une construction, un emplacement ou une chose d'importance en matière historique, archéologique, paléontologique ou architecturale....

Le Document de référence sur les ressources du patrimoine physique et culturel de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* définit les ressources du patrimoine culturel comme suit :

...une oeuvre humaine, ou un endroit présentant des signes évidents d'activités humaines ou ayant une signification spirituelle ou culturelle, dont on a reconnu la valeur historique... Cette interprétation des ressources culturelles peut comprendre une vaste gamme de ressources comme les paysages culturels et leurs caractéristiques, les lieux archéologiques, les bâtiments, les ouvrages, les artefacts et les dossiers qui leur sont pertinents.

De même, en vertu de la LEEO, l'*environnement* est défini à l'alinéa 1(c) pour inclure :

les conditions culturelles qui exercent une influence sur la vie de l'être humain ou sur une collectivité;

ainsi que

tout bâtiment, ouvrage, machine ou autre dispositif ou chose fabriqué par l'être humain.

En vertu de l'article 2 de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, le ministre de la Culture a la responsabilité de déterminer les politiques, les priorités et les programmes pour la conservation, la protection et la préservation du patrimoine de l'Ontario et le gouvernement a publié deux lignes directrices pour l'évaluation des ressources du patrimoine culturel dans le cadre d'une évaluation environnementale :

Guideline for Preparing the Cultural Heritage Resource Component of Environmental Assessments (1992) et *Guidelines on the Man-Made Heritage Component of Environmental Assessments* (1980). Par conséquent, ces deux lignes directrices ont été utilisées dans le présent processus d'évaluation.

Le document *Guidelines on the Man-Made Heritage Component of Environmental Assessments* stipule ce qui suit :

[Traduction] Le patrimoine fabriqué par l'être humain s'entend des travaux réalisés par l'être humain et des effets de ses activités sur l'environnement plutôt que des artefacts humains mobiles ou les environnements qui sont naturels et aucunement perturbés par l'être humain.

De plus, l'environnement peut être interprété de sorte à inclure les artefacts humains combinés et interreliés à tous les autres aspects de l'environnement physique ainsi qu'aux conditions sociales, économiques et culturelles qui influent sur la vie des personnes et des collectivités de l'Ontario. Le document *Guidelines on the Man-Made Heritage Component of Environmental Assessments* établit une distinction entre deux méthodes fondamentales d'observation de ce patrimoine dans l'environnement, soit les paysages culturels et les éléments culturels.

Dans ce document, les *paysages culturels* sont définis comme suit :

[Traduction] L'utilisation et l'apparence physique des terres telles que nous les voyons sont le résultat des activités humaines qui, avec le temps, modifient des paysages vierges à ses propres fins. Le paysage culturel est perçu comme étant un ensemble d'éléments individuels fabriqués par l'être humain pour former un tout. Des noms spéciaux sont parfois attribués aux paysages culturels urbains, par exemple paysages urbains ou paysages de rues, pour décrire différents niveaux de perception du lieu général d'une vue en particulier. Les paysages culturels en territoire rural de trouvent à l'intérieur des paysages naturels non perturbés, ou des paysages aquatiques, ou sont adjacents à ces paysages, et ils comprennent des terres utilisées à des fins telles que l'agriculture, l'exploitation minière, la foresterie, les loisirs et les transports. Comme les paysages culturels, ils peuvent aussi être perçus à différents niveaux : sous forme de zone étendue à caractère homogène, sous forme de zone intermédiaire à caractère homogène ou d'ensemble de milieux environnants tel qu'un groupe d'entreprises agricoles, sous forme d'exemple discret de paysage spécifique tel qu'une seule entreprise agricole ou un village ou hameau individuel;

tandis que les *éléments culturels* sont définis comme suit :

[Traduction] ...partie individuelle d'un paysage culturel sur laquelle on peut mettre l'accent à l'intérieur d'un lieu plus vaste ou qui peut être perçue de manière indépendante. L'élément culturel s'entend de tout objet fabriqué ou modifié par l'être humain sur les terres ou sous l'eau tels que des immeubles de tous genres, du mobilier de rue, des travaux d'ingénierie, des aménagements de plantes et des aménagements paysagers, des sites archéologiques ou un ensemble de tels objets perçus en groupe étant donné leur relation physique ou sociale étroite.

De plus, la *Loi sur l'aménagement du territoire* et la Déclaration de principes provinciale prévoit un certain nombre de dispositions portant sur la conservation du patrimoine. Un des buts généraux de la *Loi sur l'aménagement du territoire* est l'intégration des questions d'intérêt provincial aux décisions provinciales et municipales en matière d'aménagement du territoire. Afin d'informer toutes les personnes concernées par les activités d'aménagement d'envergure telle celle des questions d'intérêt provincial,

l'article 2 de la *Loi sur l'aménagement du territoire* fournit une liste complète de ces questions. Ces questions d'intérêt provincial doivent être prises en considération lorsque certaines autorités, dont le conseil d'une municipalité, assument leurs responsabilités en vertu de la *Loi*. Un de ces intérêts provinciaux touche directement :

2(d) la préservation des éléments qui présentent un intérêt considérable sur le plan architectural, culturel, historique, archéologique ou scientifique;...

Cela établit le contexte non seulement des activités d'aménagement discrètes détaillées dans la *Loi*, mais également les bases des déclarations de principes énoncées dans l'article 3 de la *Loi*.

La déclaration de principe indique à la partie IV., *Interprétation et mise en œuvre*, que :

4.5 Le plan officiel est le moyen le plus important de mise en oeuvre de la présente Déclaration de principes provinciale.

Les plans officiels municipaux sont le meilleur moyen de réaliser un aménagement complet, intégré et à long terme. Ces plans doivent relever les intérêts provinciaux et établir les désignations et lignes directrices appropriées concernant l'utilisation du sol. Ils doivent également coordonner les questions touchant plusieurs collectivités de façon à ce que les mesures mises de l'avant par un office d'aménagement complètent les mesures mises en oeuvre par d'autres offices d'aménagement et facilitent des solutions mutuellement avantageuses.

Les plans officiels municipaux doivent fournir des lignes directrices claires, raisonnables et réalisables qui protègent les intérêts provinciaux et dirigent l'aménagement vers les zones qui conviennent

Ces politiques particulièrement pertinentes pour la préservation des éléments du patrimoine sont contenues à l'article 2, *Utilisation et gestion judicieuses des ressources*, dont le préambule stipule que « pour assurer la prospérité, la santé environnementale et le bien-être social à long terme de l'Ontario, il faut protéger le patrimoine naturel, l'eau, le patrimoine agricole, minéral et culturel ainsi que les ressources archéologiques afin de profiter des avantages qu'ils offrent sur les plans économique, environnemental et social ».

Par conséquent, le paragraphe 2.6, *Patrimoine culturel et archéologique*, prévoit les dispositions suivantes :

2.6.1 Les ressources du patrimoine bâti d'importance et les paysages du patrimoine culturel d'importance sont conservés.

Un certain nombre de définitions qui ont des significations spécifiques et qui peuvent être utilisées dans une politique accompagnent cette déclaration de principes. Ces définitions s'appliquent aux ressources du patrimoine bâti et aux paysages du patrimoine culturel.

Les ressources du patrimoine bâti s'entendent d'un ou de plusieurs immeubles, structures, monuments, installations ou vestiges *d'importance* liés à l'histoire architecturale, culturelle, sociale, politique, économique ou militaire et que l'on considère comme étant d'importance pour une collectivité. (Déclaration de principes provinciale, 2005)

Les paysages du patrimoine culturel s'entendent de la région géographique définie, d'importance au point de vue du patrimoine, qui a été modifiée par les activités humaines et à laquelle une collectivité tient. Exemples : districts de conservation du patrimoine désignés aux termes de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, villages, parcs, jardins, champs de bataille, rues principales et quartiers, cimetières, pistes et complexes industriels ayant une valeur sur le plan du patrimoine culturel. (Déclaration de principes provinciale, 2005)

De plus, le terme « important (d'importance) » est défini au sens général. On lui attribue une signification spécifique selon la question ou la politique, par exemple relativement aux terres humides ou aux zones d'importance écologique. En ce qui concerne, les ressources du patrimoine culturel et l'archéologie, les ressources importantes sont celles qui apportent une contribution importante à la compréhension de l'histoire d'un lieu, d'un événement ou d'un peuple.

Les critères d'évaluation de l'importance des ressources sont recommandés par la province, mais on peut aussi utiliser des méthodes municipales visant les mêmes objectifs. Même si certaines ressources importantes ont vraisemblablement déjà été déterminées et inventoriées par des sources officielles, l'importance d'autres ressources ne peut être déterminée qu'après une évaluation.

Les dispositions de cette politique seront prises en considération dans la présente évaluation du patrimoine.

2.1.1 Collecte des données

Dans le cadre de l'évaluation du patrimoine culturel, toutes les ressources du patrimoine culturel pouvant être touchées dans le corridor d'étude sont répertoriées. Les formes courtes des noms sont habituellement utilisées pour chaque type de ressource, (p. ex. grange, résidence). En général, lorsqu'on effectue une identification préliminaire des ressources du patrimoine culturel, on suit trois étapes de recherche et de collecte des données pour établir adéquatement le potentiel et l'existence des ressources du patrimoine culturel dans un secteur géographique en particulier.

La recherche historique préliminaire, qui comprend la consultation de recherche des sources primaires et secondaires et la représentation sur carte historique, est effectuée pour identifier les premiers modèles de peuplement et les agents ou thèmes généraux de changement dans la zone d'étude. Cette étape du processus de collecte de données permet au chercheur de déterminer la présence de zones patrimoniales sensibles qui correspondent à des modèles de peuplement du XIX^e siècle. Pour augmenter les données recueillies durant cette étape du processus de recherche, les bases de données fédérales, provinciales et municipales ou divers organismes sont consultés pour obtenir de l'information sur des propriétés spécifiques dont la valeur en tant qu'élément du patrimoine culturel a déjà été identifiée ou désignée. Habituellement, les ressources identifiées pendant ces étapes du processus de recherche reflètent des styles architecturaux spécifiques, lesquels sont associés à une personne, un lieu ou un événement important et contribuent aux facettes contextuelles d'un lieu, d'un quartier ou d'une intersection en particulier.

Un examen sur le terrain est ensuite effectué pour confirmer l'emplacement et l'état des ressources du patrimoine culturel identifiées. L'examen sur le terrain est également utilisé pour identifier les ressources du patrimoine culturel qui n'ont pas déjà été identifiées dans les bases de données fédérales, provinciales ou municipales. Plusieurs critères de recherche sont utilisés dans le cadre de l'examen sur le terrain afin d'identifier adéquatement les nouvelles ressources du patrimoine culturel. Ces critères de recherche sont tirés des lignes directrices et des définitions provinciales, ainsi que de l'expérience acquise. Une structure bâtie ou un paysage correspond à une ressource du patrimoine culturel qui doit être prise en considération pendant l'évaluation environnementale, si la ressource en question répond à certains des critères combinés ci-dessous :

- elle doit être âgée de 40 ans ou plus;
- elle est un exemple rare, unique, représentatif ou ancien d'un style, d'un type, d'une expression, d'un matériau ou d'une méthode de construction;
- elle démontre un niveau élevé de savoir-faire ou de mérite artistique;
- elle démontre un niveau élevé de réalisation technique ou scientifique;
- l'emplacement ou la structure comprend des éléments stylistiques d'origine et n'a pas été modifié de façon irréversible de sorte que son intégrité n'a pas été détruite;
- elle est directement associée à un thème, à un événement, à une croyance, à une personne, à une activité, à une organisation ou à une institution qui est importante pour la ville d'Ottawa, la province de l'Ontario, le Canada ou d'autres pays;
- elle produit, ou a le potentiel de produire, de l'information qui contribue à une meilleure compréhension de la ville d'Ottawa, de la province de l'Ontario, du Canada ou d'autres pays;
- elle démontre ou reflète le travail ou les idées d'un architecte, d'un constructeur artistique, d'un concepteur ou d'un théoricien qui est important pour la ville d'Ottawa, la province de l'Ontario, le Canada ou d'autres pays;
- elle est importante pour la définition, le maintien ou le soutien du caractère d'une zone;
- elle est liée sur le plan physique, fonctionnel, visuel ou historique aux milieux avoisinants;
- il s'agit d'un point d'intérêt;
- elle illustre une phase importante du développement d'une collectivité ou alors un changement majeur ou un point tournant dans l'histoire de la collectivité;
- le paysage contient une structure autre qu'un immeuble (clôture, ponceau, art public, statue, etc.) qui est associée à l'histoire ou à la vie de tous les jours de ce secteur ou de cette région;
- il existe des preuves de pratiques historiques ou agricoles anciennes ou existantes (p. ex. aménagement de terrasses, déforestation, canalisations d'eau complexes, vergers de pommiers, vignes, etc.).

Si une ressource répond à certains de ces critères combinés, elle sera identifiée en tant que ressource du patrimoine culturel et fera l'objet d'une recherche plus approfondie au besoin et si cela est possible. Habituellement, une recherche historique approfondie et une consultation sont requises pour déterminer l'importance particulière de la ressource du patrimoine culturel identifiée.

Lorsqu'on identifie des unités de paysage culturel, on utilise les catégories ci-dessous aux fins de classification pendant l'examen sur le terrain.

Paysage agricole : formé de deux immeubles ou plus, dont un doit être une ferme ou une grange, et doit comprendre une allée bordée d'arbres, des plantations brise-vent, des clôtures, des jardins domestiques et de petits vergers.

Paysage routier : en général d'une largeur de deux voies sans accotement ou avec accotement étroit seulement, fossés, bordures d'arbres, ponts, ponceaux et autres éléments associés.

Paysage aquatique : élément aquatique qui contribue au caractère général du paysage du patrimoine culturel, habituellement parce qu'il influe sur le développement historique et les modèles de peuplement.

Paysage ferroviaire : voie ferrée active ou inactive ou emprises du chemin de fer et éléments connexes.

Peuplement historique : Groupements de deux structures ou plus ayant un nom commun.

3.0 Évaluation du patrimoine bâti et du paysage culturel

Cette section présente la description de la recherche historique préliminaire et la description des ressources du patrimoine culturel en surface qui peuvent être touchées par le projet proposé dans chacun des dix corridors d'étude. La recherche préliminaire a été réalisée pour identifier les thèmes généraux et les facteurs de changement dans les corridors d'étude et pour faciliter l'identification préliminaire des ressources du patrimoine culturel. Ensuite, on a consulté un certain nombre de bases de données interrogeables nationales et provinciales, telles que la base de données des lieux historiques nationaux du Canada de Parcs Canada et la base de données sur les biens patrimoniaux de l'Ontario du ministère de la Culture. On a également demandé à la ville d'Ottawa de fournir de l'information sur tous les biens et éléments d'intérêt patrimonial identifiés dans les corridors d'étude. La Commission de la capitale nationale a aussi fourni de l'information sur les ressources du patrimoine culturel qu'elle a identifiées ou qu'elle possède dans chacun des dix corridors d'étude. Enfin, Rebecca Sciarra, planificatrice du patrimoine chez ASI, et Peter Carruthers, associé principal chez ASI, ont réalisé un examen sur le terrain en janvier et février 2008 pour identifier d'autres ressources du patrimoine culturel et pour confirmer l'état et l'emplacement des ressources du patrimoine culturel déjà identifiées. La section suivante présente une vue d'ensemble de la recherche historique portant sur la zone d'étude en général. Ensuite, les résultats de la recherche historique préliminaire et de la collecte des données, y compris les résultats de l'examen sur le terrain, sont présentés pour chacun des dix corridors d'étude.

3.1 Zone d'étude générale : historique de l'utilisation des terres

3.1.1 Introduction

Le territoire maintenant compris dans la ville d'Ottawa a une histoire culturelle qui remonte à environ 10 000 ans et qui se poursuit aujourd'hui. Le rapport d'évaluation archéologique de phase 1 de ce projet présente les résultats de l'examen de l'histoire du peuplement à la période préeuropéenne et des premiers contacts avec les Européens. Cette section présente les résultats de la recherche historique sur la zone d'étude générale pour la liaison interprovinciale proposée dans la ville d'Ottawa. Un bref examen du matériel disponible sur les sources principales et secondaires a été effectué afin de produire une vue d'ensemble contextuelle de la zone d'étude, y compris une description générale du peuplement euro-canadien et de l'utilisation des terres, ainsi que du développement de l'infrastructure des transports. La majeure partie des renseignements sont tirés du rapport intitulé *Planning Report for the Archaeological Resource Potential Carteping Study of the Regional Municipality of Ottawa-Carleton*, qui a été préparé par ASI et Geomatics International Inc. en 1999 pour la municipalité régionale d'Ottawa-Carleton.

3.1.2 Occupation et établissement

Les peuplements les plus anciens à Ottawa sont situés le long de la rivière des Outaouais et de la rivière Rideau. Les habitants dépendaient des voies navigables pour le déplacement et le transport des marchandises jusqu'à ce que ces réseaux routiers adéquats soient aménagés. Les premières occupations étaient donc concentrées sur l'établissement du plus grand nombre possible de terrains riverains (Walker et Walker 1968:22). Le débarcadère Richmond était un arrêt important sur la rivière des Outaouais; il desservait les habitants de Richmond et ceux du canton March (Walker et Walker 1968:52).

La colonie des officiers et des gentils-hommes du canton de March, dirigée par Hamnett Pinhey, a été fondée sur la rivière des Outaouais en 1820 (Walker et Walker 1968:243). Le secteur du village de Cumberland sur la rivière des Outaouais a également été établi au début des années 1800, après

l'établissement du canton de Cumberland en 1789 (TCPD 1994:7).

Les cours d'eau étaient importants parce qu'ils fournissaient de l'énergie aux moulins qui transformaient le bois d'œuvre, les céréales et la laine. On retrouve donc les premiers centres de peuplement où les moulins étaient construits. Les collectivités qui se sont développées grâce aux activités importantes de meunerie comprennent celles de Fitzroy Harbour, Hubbels Falls (Galette), Manotick, Carp, New Edinburgh, les plaines LeBreton, Chapman's Mills (Jockvale) et Burritts Rapids.

Les auberges, les tavernes et d'autres services le long des principales routes à Ottawa ont aussi formé le noyau des premiers centres de peuplement, surtout lorsque des routes principales s'entrecroisaient. Les centres qui se sont développés de cette façon comprennent Rathwall's Corners (Stanley's Corners), Antrim, Kinburn, Kilmaurs, Mohr's Corners, Diamond, Fetherstone's Corners, Dwyer Hill, Marathon, Panmure, Clandeboye, Dunrobin, Lewisville, South March, Huntley, Hazledean, Stitt's Corner (Old Stittsville), Malakoff, Munster, West Huntley, Powell, Bell's Corners, Fallowfield, North Gower, Wellington, Carsonby, Cathartic (Carlsbad Springs) Taylorville (Ramsayville), Metcalfe, Kenmore, St. Joseph (Orleans), South Gloucester, Dawson, West Osgoode, Vernon, March, Navan, Canaan, Veighton, Sarsfield et Bearbrook.

Ces centres de peuplement comprenaient des églises, des cimetières, des salles communautaires, des salles d'exercices militaires, des écoles-pensionnats, des ateliers de forgeron, des commerces, des entrepôts de céréales, des hôtels, des tavernes et d'autres immeubles de services commerciaux, certains d'entre eux existant toujours aujourd'hui. Ces premières collectivités servaient également à soutenir des centaines de fermes domestiques individuelles dispersées dans Ottawa-Carleton au XIX^e siècle.

3.1.3 Transports et communications

Routes et autoroutes

Les réseaux de transport et de communication sont importants parce qu'ils servent à intégrer les activités sociales et économiques entre les centres de peuplement dispersés sur le territoire. Lorsque ces peuplements ont pris de l'ampleur et que la circulation a augmenté entre eux, des postes de péage, des tavernes, des hôtels et d'autres services pour les voyageurs ont été établis aux croisements des principales routes de transport.

Les premières routes terrestres suivaient le profil naturel du territoire en évitant les marécages ou les affleurements rocheux, comme c'est le cas de la route 17 le long de la rivière des Outaouais à la hauteur de Gloucester, qui traverse les terres élevées du littoral de la rivière (Walker et Walker 1968:24).

Plus tard, lorsque la circulation et les chargements de marchandises ont augmenté, les routes ont été « redressées » et remplacées par des autoroutes ou des routes secondaires qui étaient ouvertes le long des lignes arpentées lorsque cela était possible. Ces premières routes sont illustrées dans divers atlas historiques, notamment dans l'atlas *Illustrated Historical Atlas of the County of Carleton* de 1879, et elles ont façonné les déplacements et les transports du XIX^e siècle. En sachant que ces routes reliaient les centres de peuplement, on peut parfois prédire qu'un peuplement existait autrefois même si la route et la collectivité ne paraissent plus sur les cartes d'aujourd'hui.

Chemins de fer

Deux voies ferrées principales traversaient Ottawa au XIX^e siècle. Le premier chemin de fer, connu sous le nom de chemin de fer de Bytown et Prescott, était à l'origine l'initiative du baron du bois d'œuvre Thomas McKay, de New Edinburgh, et de son partenaire et gendre John McKinnon (Taylor 1986:48). Il traversait leur moulin des chutes Rideau, ainsi que les grandes terres de McKay dans le canton de

Gloucester, le terminus étant situé dans la basse-ville d'Ottawa. En 1864, l'entreprise fit faillite et le chemin de fer a été absorbé par le système Grand Trunk et renommé le *St. Lawrence and Ottawa Railway* (Taylor 1986:49). Le deuxième chemin de fer d'importance était le chemin de fer Canada Central, qui traversait les cantons de Goulbourn et Nepean et dont le terminus était situé aux plaines LeBreton. Cette voie n'est plus active.

Plusieurs centres de peuplement à Ottawa doivent leur existence aux chemins de fer. Par exemple, la collectivité de Stitts Corners a été déplacée vers le sud pour devenir Stittsville sur la voie ferrée de CCR une fois qu'il a été aménagé. Des services comme les hôtels pour les voyageurs formaient également la base de collectivités telles que Osgoode Station sur la voie ferrée Ottawa-Prescott. Des éléments de chemin de fer tels que des points, des terminus et des ateliers d'usinage ont été construits pour desservir les voies ferrées.

Canal Rideau

Le canal Rideau a été conçu en tant que voie navigable reliant la rivière des Outaouais au lac Ontario après que la guerre de 1812 ait exposé les faiblesses de la défense maritime du Canada. Toutefois, un capital important était requis pour financer la construction du canal, et la construction ne débuta qu'en 1826. Sous la supervision du colonel John By du Corps of Royal Engineers, le canal a été achevé en six ans et est utilisé en saison de manière continue depuis 1832 (Parcs Canada 2005).

Le canal n'est pas seulement le symbole de la stratégie de défense coloniale, il représente également un triomphe du génie civil et la réalisation de défis de construction (Turner 1992:2). Son importance pour la région découle du peuplement, du commerce et de l'industrie qu'il a appuyé dans la première moitié du XIX^e siècle (Parcs Canada 2005). Le canal Rideau est maintenant un lieu historique national qui comprend le système complet d'écluses, de barrages, de déversoirs, de ponts tournants, de blockhaus et de maisons éclusières.

Le cœur historique d'Ottawa est divisé par le canal Rideau, dont la construction a servi de catalyseur pour l'établissement de la ville en 1826. Entre 1827 et 1855, cette ville portait le nom de Bytown, en l'honneur de John By. Cette division s'est accentuée après que plusieurs réserves de matériel militaire du gouvernement aient été mises de côté pendant l'arpentage du site de la ville, ce qui totalisait environ 300 acres de terrain exclus de tout projet de développement immédiat (Taylor 1986:17). Ces réserves comprenaient Barrack Hill, qui plus tard est devenu le site des édifices du Parlement.

Les terrains de la haute-ville, environ un demi-mile à l'ouest du canal Rideau, étaient situés sur les hauteurs rocheuses surplombant la rivière des Outaouais, et on y a principalement construit des propriétés résidentielles prestigieuses (Taylor 1986:17). Nicholas Sparks a développé et subdivisé ses terrains et a fait don de plusieurs terrains pour la construction d'églises, d'un marché et d'autres immeubles publics dans le but de stimuler l'activité commerciale (Taylor 1986:35).

À l'est du canal, la basse-ville était en 1826 un marécage de cèdres. En 1827, ce marécage a été drainé pour faciliter les travaux sur le canal, et une jetée a été construite au pied du canal, pour laquelle on a aménagé un chemin de jonction (rue Sussex). Ce secteur est rapidement devenu un district commercial en plein essor.

3.2 Corridor d'étude 1 : 148-Pink – Riddell-March)

3.2.1 Historique de l'utilisation des terres

Comme l'illustrent les cartes du corridor d'étude à l'annexe A, à l'intérieur de la ville d'Ottawa, les deux corridors pour les ponts proposés reliant Aylmer à Kanata se chevauchent. Les corridors d'étude suivent l'emprise du chemin March Valley-chemin Herzberg et chemin March, ainsi que l'emprise de l'avenue Riddell (figure 2). Le corridor d'étude est situé dans l'ancien canton de March, comté de Carleton, et est formé de la réserve routière entre les lots 15 et 16, des concessions IV à VII, de la réserve routière entre les concessions III et IV, des lots 5 à 15, ainsi que d'une réserve routière non ouverte entre les cantons de March et de Nepean, du lot 2 au lot 5 (figure 3). Un certain nombre de propriétés foncières, de résidences et d'éléments sont illustrés dans le voisinage du corridor d'étude, y compris un certain nombre de fermes, d'églises et d'écoles-pensionnats. Toutefois, il est important de souligner que les éléments d'intérêt n'ont pas tous été systématiquement cartographiés dans la série des atlas historiques de l'Ontario étant donné que ces atlas ont été financés par souscription et que les souscripteurs ont eu le choix du niveau de détail fourni sur les cartes. De plus, la portée de l'atlas de 1879 ne couvrait pas tous les éléments d'intérêt existants.

Figure 2: Corridor d'étude Aylmer – Kanata illustré sur une carte NAE 1:50 000 de la Ville d'Ottawa (31 G/05)

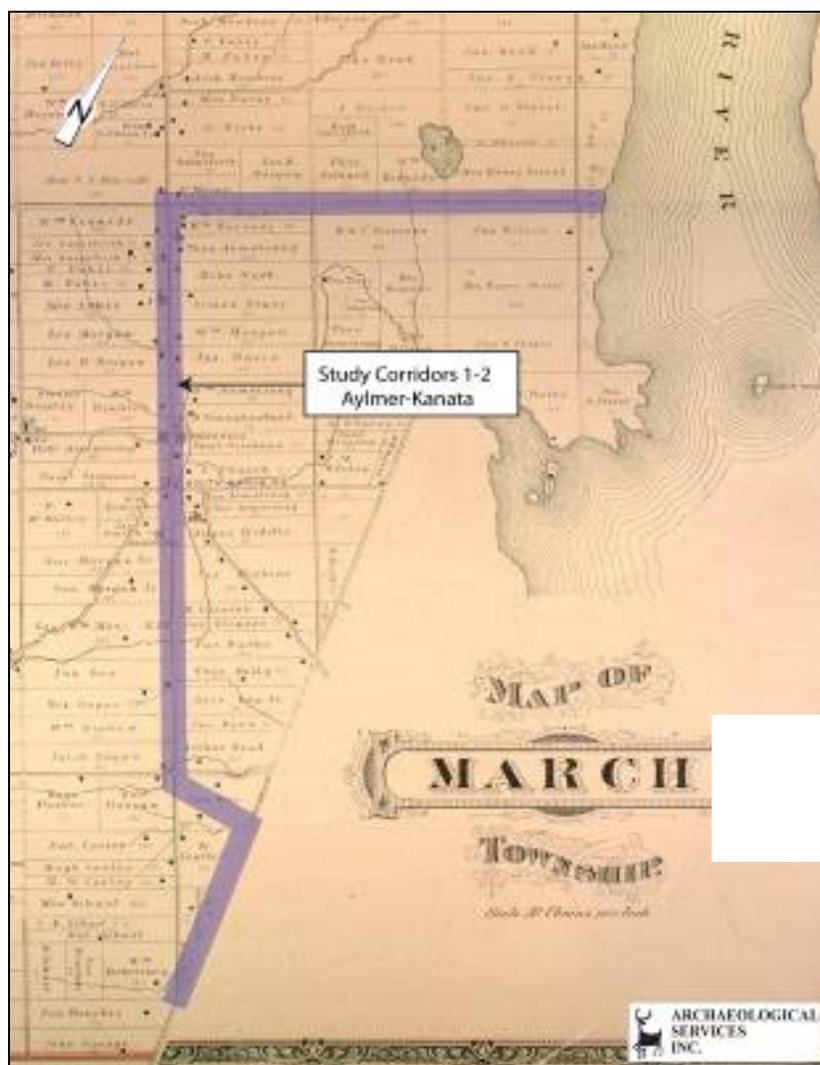


Figure 3 : Emplacement approximatif des corridors d'étude 1 et 2 superposé à la carte du canton de March dans l'atlas *Illustrated Historical Atlas of the County of Carleton de 1879*



Paysages routiers, ferroviaires et aquatiques

Comme l'indique la section précédente, les premiers peuplements étaient souvent influencés par la présence de cours d'eau. Le développement du réseau de chemins de concession et de chemins de fer tout au long du XIX^e siècle influençait aussi fréquemment l'emplacement des fermes et des premières industries. Toutefois, il est important de souligner que les éléments d'intérêt n'ont pas tous été systématiquement cartographiés dans la série des atlas historiques de l'Ontario étant donné que ces atlas ont été financés par souscription et que les souscripteurs avaient le choix du niveau de détail fourni sur les cartes. De plus, la portée de l'atlas de 1879 ne couvrait pas tous les éléments d'intérêt existants. L'examen des cartes indique que l'avenue Riddell et le chemin March-chemin Teron sont des paysages routiers historiques. Ces emprises sont également croisées par un certain nombre de paysages routiers historiques, notamment le chemin March Valley, le chemin Old Carp et le chemin Klondike. Bien que la carte de 1879 ne l'illustre pas, le chemin de fer Canadien National (CN), qui croise le corridor d'étude à deux endroits, est considéré comme un paysage ferroviaire.

Peuplement historique

Le corridor d'étude croise la communauté historique de South March, qui est située près de la jonction courante du chemin March et du chemin Klondike. Sur l'atlas de 1879 sont illustrés un bureau de poste, une église, une école, un hôtel de ville et un Orange Hall dans le voisinage de cette communauté.

3.2.2 Conditions existantes

L'analyse des bases de données disponibles sur le patrimoine national et provincial n'a révélé la présence d'aucun élément patrimonial à l'intérieur du corridor d'étude Aylmer – Kanata. Au total, la ville d'Ottawa a identifié dix ressources du patrimoine culturel dans le corridor d'étude. Le 14 janvier 2008, Rebecca Sciarra a effectué un examen sur le terrain du corridor d'étude 1 pour photographier les biens d'intérêt patrimonial identifiés par la ville d'Ottawa, ainsi que pour identifier et photographier toute ressource individuelle du patrimoine bâti et du paysage culturel dans le voisinage du corridor d'étude.

La ville d'Ottawa a identifié huit ressources du patrimoine culturel situés dans le corridor d'étude (BHR 6-BHR 9, BHR 12-BHR 13, CLR 6 et CLR 18) et la Commission de la capitale nationale a identifié une ressource du patrimoine culturel située dans le corridor d'étude (CLR 19) qui avaient une valeur patrimoniale. L'examen sur le terrain a permis d'identifier 24 autres ressources du patrimoine culturel situées dans le corridor d'étude (BHR 1-BHR 5, BHR 10, BHR 14, CLR 1-CLR 5, CLR 7-CLR 17). L'analyse sur le terrain a déterminé que les deux ressources identifiées par la ville d'Ottawa avaient en fait été démolies. Ces deux parcelles étaient situées au 795, chemin March et au 760, chemin March.

Le corridor d'étude peut être décrit comme étant un paysage fragmenté qui a fait l'objet de divers degrés de développement récent. Entre l'autoroute 417 et la promenade Terry Fox, le chemin March est un paysage routier grandement modifié qui a fait l'objet de développement par subdivision et qui sert également de voie de passage principale jusqu'au parc commercial de Kanata. À l'exception de trois ressources situées près de l'autoroute 417, cette portion du corridor d'étude a été grandement touchée par le développement résidentiel et commercial et elle comprend peu de ressources du patrimoine culturel. Lorsque le chemin March approche du chemin Klondike, le paysage se modifie de manière importante, puisque des terres agricoles bordent l'emprise routière existante et puisque le développement récent par lotissement y est moins visible. L'intersection des chemins Klondike et March témoigne de l'ancien peuplement historique de Klondike, et un certain nombre de structures du XIX^e siècle sont toujours présentes à cet emplacement, dispersées dans le paysage jusqu'à l'échangeur du chemin March-Dunrobin-Riddell. En général, l'avenue Riddell contient peu de ressources du patrimoine culturel et a fait

l'objet d'édification sur terrain intercalaire, mais un certain nombre de ressources ont été conservées près de l'intersection de l'avenue Riddell et du chemin Dunrobin. À l'endroit où le corridor d'étude rencontre la rivière des Outaouais, au nord-est du chemin Sixth Line et de l'avenue Riddell, peu de ressources du patrimoine bâti ont été conservées en zone riveraine, mais une empreinte culturelle indélébile a été laissée sur ce paysage par les vestiges toujours visibles d'une ancienne clôture et des tracés des labours. Les parties de terrain entre le chemin Sixth Line et le secteur riverain, immédiatement au nord de l'avenue Riddell, sont grandement utilisées par les installations du YMCA et du club de voile.

Le tableau 1 présente le sommaire des éléments d'intérêt patrimonial identifiés à l'intérieur du corridor d'étude Aylmer – Kanata ou sur les terrains adjacents à ce corridor d'étude, et l'emplacement de ces éléments est indiqué sur les cartes du corridor d'étude à l'annexe A. Le répertoire complet accompagné de photographies et de renseignements détaillés sur les ressources identifiées du patrimoine bâti et du paysage culturel est aussi présenté à l'annexe A.

Table 1 Éléments du patrimoine culturel identifiés à l'intérieur du corridor d'étude 1 (148-Pink – Riddell-March) et du corridor d'étude 2 (boulevard des Allumettières – March) ou sur les terrains adjacents					
Élément	Emplacement	Type d'élément	Désignation*	Commentaires	Carte
BHR 1	1091 av. Riddell	Résidence	Identifié	Cabane en bois rond	A-4
BHR 2	8 cr. Campbell Reid	Résidence	Identifié	Non indiqué sur la carte	s.o.
BHR 3	1175 chemin March	Résidence	Identifié	Actuellement utilisé comme salon de coiffure	A-4
BHR 4	936 chemin March	Résidence	Identifié		A-3
BHR 5	927 chemin March	Résidence	Identifié		A-3
BHR 6	1150 chemin Old Carp	Résidence	Catalogué – Ville d'Ottawa	Ferme en pierres avec ajout de bois	A-3
BHR 7	910 chemin March	Résidence	Catalogué – Ville d'Ottawa	Actuellement utilisé comme commerce de vente de viandes en gros	A-3
BHR 8	895 chemin March	École-pensionnat	Catalogué – Ville d'Ottawa	Actuellement utilisé comme bureau de chirurgie esthétique	A-3
BHR 9	806 chemin March	Résidence	Catalogué – Ville d'Ottawa	Abandonné et apparemment en processus de relocalisation	A-3
BHR 10	Aucune adresse: angle Klondike et March	Auberge	Identifié – Ville d'Ottawa	Auberge Klondike Inn; abandonné	A-3
BHR 11	811 chemin March	Résidence	Identifié		A-3
BHR 12	821 chemin March	Hôtel de ville	Catalogué – Ville d'Ottawa		A-3
BHR 13	11 chemin Hines	Résidence	Catalogué – Ville d'Ottawa	Maintenant utilisé comme par le complexe « Mos Aid »	A-2
BHR 14	1090 chemin March	Résidence	Identifié		A-3
CLR 1	Aucune adresse : av. Riddell	Paysage agricole	Identifié	Ensemble de granges et de remises	A-4
CLR 2	1235 chemin March	Paysage agricole	Identifié	Comprend une résidence et trois granges	A-4
CLR 3	1210 chemin March	Paysage agricole	Identifié	Comprend une résidence et deux granges	A-4
CLR 4	1186 chemin March	Paysage agricole	Identifié	Comprend une résidence et une remise	A-4
CLR 5	Aucune adresse : chemin March	Paysage agricole	Identifié	Vestiges d'une avenue bordée d'arbres; zonage de développement résidentiel	A-4
CLR 6	1135 chemin March	Église et cimetière	Catalogué – Ville d'Ottawa	Église presbytère et cimetière St-Isodore	A-3
CLR 7	1126 chemin March	Paysage agricole	Identifié	Comprend une résidence et une	A-3

Table 1 Éléments du patrimoine culturel identifiés à l'intérieur du corridor d'étude 1 (148-Pink – Riddell-March) et du corridor d'étude 2 (boulevard des Allumettières – March) ou sur les terrains adjacents					
Élément	Emplacement	Type d'élément	Désignation*	Commentaires	Carte
				remise	
CLR 8	941 chemin March	Paysage agricole	Identifié	Comprend une résidence, des granges, un silo et une remise	A-3
CLR 9	Chemin March	Paysage routier	Identifié	Constance Bay-Dunrobin à Klondike	A-3 A-4
CLR 10	Chemin de fer CN	Paysage ferroviaire	Identifié	Situé près de l'avenue Carling	A-2
CLR 11	Chemin de fer CN	Paysage ferroviaire	Identifié	Croise l'avenue Riddell	A-4
CLR 12	821 chemin Corkstown	Paysage agricole	Identifié	Comprend une résidence et deux granges	A-1
CLR 13	Aucune adresse : chemin March	Paysage agricole	Identifié	Vestiges d'un paysage agricole	A-3
CLR 14	1035 chemin March	Paysage agricole	Identifié	Comprend une résidence et une grange	A-3
CLR 15	Chemin Klondike	Paysage routier	Identifié		A-3
CLR 16	Chemin 6 th Line	Paysage routier	Identifié		A-5
CLR 17	Chemin March Valley	Paysage routier	Identifié		A-4
CLR 18	139 chemin March	Paysage agricole	Catalogué – Ville d'Ottawa	Comprend une résidence, une grange et des remises	A-1
CLR 19	101 chemin Herzberg	Paysage agricole	Catalogué – Commission de la capitale nationale		A-1

* *Désigné* : désigné en vertu de la Partie IV de la Loi sur le patrimoine de l'Ontario.

Catalogué : catalogué comme parcelle du patrimoine par la Commission de la capitale nationale ou la Ville d'Ottawa.

Identifié : identifié par l'examen des cartes historiques ou par l'examen sur le terrain.

3.3 Corridor d'étude 2 : boulevard des Allumettières – chemin March

Voir la section 3.2.

3.4 Corridor d'étude 3 : boulevard des Allumettières – chemin Moodie

3.4.1 Historique de l'utilisation des terres

Dans la Ville d'Ottawa, le corridor d'étude 3 traverse le lac Deschênes et suit l'emprise du chemin Moodie, à partir de l'autoroute 417 vers le nord (figure 4). Le corridor d'étude est formé de la réserve routière entre les lots 10 et 11, concession I, ancien canton de Nepean, comté de Carleton (figure 5).

Paysages routiers, ferroviaires et aquatiques

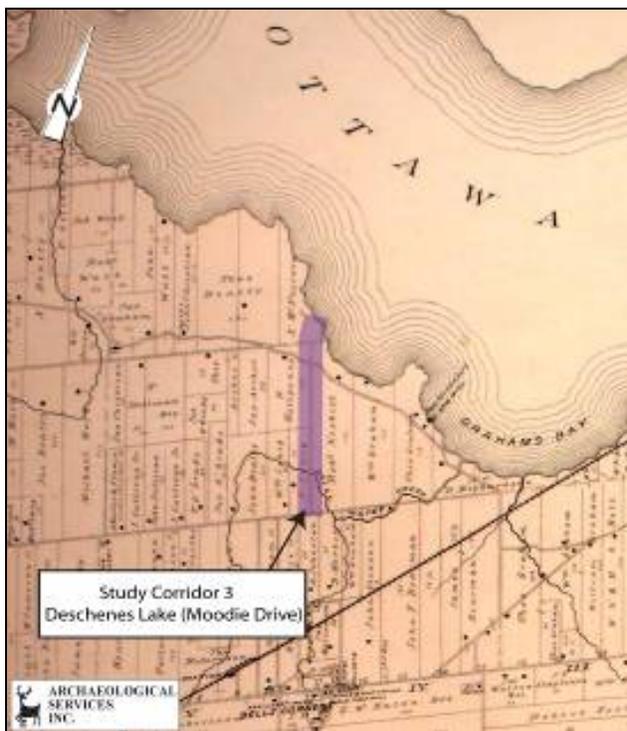
Comme l'indique la section précédente, les premiers peuplements étaient souvent influencés par la présence de cours d'eau. Le développement du réseau de chemins de concession et de chemins de fer tout au long du XIX^e siècle influençait aussi fréquemment l'emplacement des fermes et des premières industries. Toutefois, il est important de souligner que les éléments d'intérêt n'ont pas tous été systématiquement cartographiés dans la série des atlas historiques de l'Ontario étant donné que ces atlas ont été financés par souscription et que les souscripteurs avaient le choix du niveau de détail fourni sur les cartes. De plus, la portée de l'atlas de 1879 ne couvrait pas tous les éléments d'intérêt existants. L'examen des cartes indique que le chemin Moodie est un paysage routier historique. Le chemin Moodie est aussi croisé par deux autres paysages routiers, notamment au sud par le chemin Corkstown et au nord par

l'avenue Carling, qui porte également le nom de route des Voyageurs.

Figure 4: Corridor d'étude 3 (boulevard des Allumettières – chemin Moodie) illustré sur une carte NAE 1:50 000 de la Ville d'Ottawa (31 G/05)



Figure 5: Emplacement approximatif du corridor d'étude 3 superposé à la carte du canton de Nepean dans l'atlas *Illustrated Historical Atlas of the County of Carleton de 1879*



3.4.2 Conditions existantes

L'analyse des bases de données disponibles sur le patrimoine national et provincial n'a révélé la présence d'aucun élément patrimonial à l'intérieur du corridor d'étude 3 (boulevard des Allumettières – chemin Moodie). Au total, la ville d'Ottawa a identifié deux ressources du patrimoine culturel dans le corridor d'étude et la Commission de la capitale nationale a identifié deux ressources du patrimoine culturel dans la zone d'étude. Les 14 et 15 janvier 2008 et le 7 février 2008, Rebecca Sciarra a effectué un examen sur le terrain du corridor d'étude 3 pour photographier les biens d'intérêt patrimonial identifiés par la Ville d'Ottawa et la Commission de la capitale nationale, ainsi que pour identifier et photographier toute ressource individuelle du patrimoine bâti et du paysage culturel dans le voisinage du corridor d'étude.

La Ville d'Ottawa a identifié deux ressources du patrimoine culturel situées dans le corridor d'étude (BHR 1 et CLR 1) et la Commission de la capitale nationale a identifié une ressource du patrimoine culturel située dans le corridor d'étude (CLR 3) qui avait une valeur patrimoniale. Une autre propriété située au 3645, avenue Carling a été identifiée par la Commission de la capitale nationale, mais l'examen sur le terrain a permis de confirmer que cette ressource est située bien à l'extérieur des limites du corridor d'étude et qu'elle ne paraissait pas sur les cartes du projet. Quatre autres ressources du patrimoine culturel ont été identifiées pendant l'examen (BHR 2 à BHR 4 et CLR 2)

Le corridor d'étude peut être décrit comme étant un paysage relativement modifié qui a conservé peu de ressources d patrimoine culturel. Le chemin Moodie, vers le nord à partir de l'autoroute 417 a fait l'objet de développement commercial récent à la suite de l'installation de Nortel sur le côté ouest et du développement résidentiel effectué sur le côté est. L'intersection de l'avenue Carling et du chemin Moodie a conservé peu de ressources du patrimoine culturel, à l'exception d'un nombre restreint de propriétés situées sur l'avenue James Cumming et à l'angle de l'avenue Carling et de l'avenue James Cumming. Deux ressources du patrimoine culturel sont situées au sud de l'autoroute 417 dans le quadrant de terres agricoles qui sont situées directement au sud de l'autoroute et à l'est du chemin Moodie. Même s'il s'est avéré difficile d'observer ces propriétés et d'y avoir accès en raison des conditions météorologiques et de la proximité des structures avec l'emprise existante, ces ressources sont clairement représentatives d'anciennes utilisations agricoles dans le secteur et elles ont survécu malgré la proximité de l'autoroute.

Figure 7: Emplacement approximatif du corridor d'étude 4 superposé à la carte du canton de Nepean dans l'atlas *Illustrated Historical Atlas of the County of Carleton de 1879*

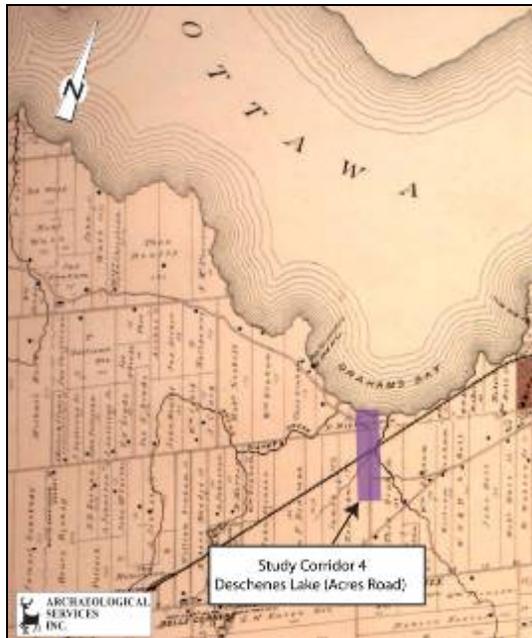
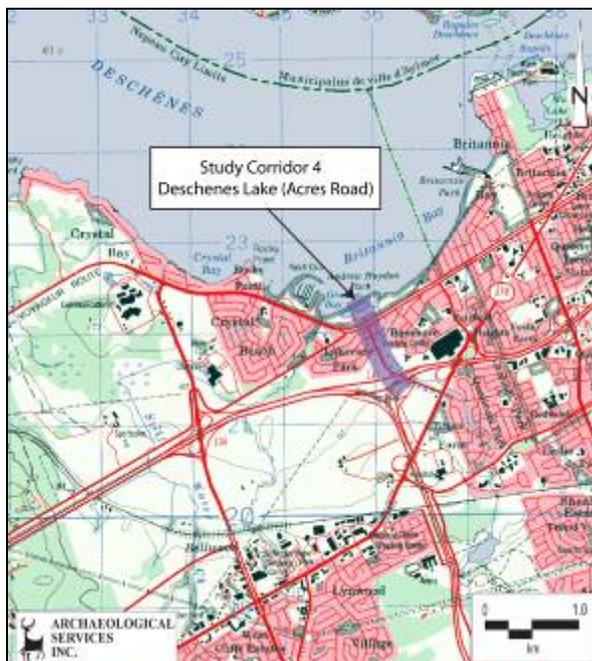


Figure 8: Corridor d'étude 4 (boulevard des Allumettières – chemin Acres) illustré sur une carte NAE 1:50 000 de la Ville d'Ottawa (31 G/05)



Le tableau 2 présente le sommaire des éléments d'intérêt patrimonial identifiés à l'intérieur du corridor d'étude 3 (boul. des Allumettières – chemin Moodie) ou sur les terrains adjacents à ce corridor d'étude, et l'emplacement de ces éléments est indiqué sur les cartes du corridor d'étude à l'annexe B. Le répertoire complet accompagné de photographies et de renseignements détaillés sur les ressources du patrimoine bâti et du paysage culturel est aussi présenté à l'annexe B.

Élément	Emplacement	Type d'élément	Désignation*	Commentaires	Carte
BHR 1	3447 avenue Carling	Résidence	Catalogué – Ville d'Ottawa		B-1
BHR 2	123 avenue James Cumming	Résidence	Identifié		B-1
BHR 3	121 avenue James Cumming	Résidence	Identifié		B-1
BHR 4	19 chemin Moodie	Résidence	Identifié		B-1
CLR 1	3531 chemin Richmond	Paysage agricole	Catalogué – Ville d'Ottawa	Cette propriété est située au sud de l'autoroute 417 est on y a accès par un long chemin de gravier situé sur le chemin Richmond.	s.o.
CLR 2	Chemin Corkstown	Paysage routier	Identifié		B-1
CLR 3	201 chemin Moodie	Paysage agricole	Catalogué – Commission de la capitale nationale	Cette propriété est cataloguée par la Commission de la capitale nationale et est située au sud de l'autoroute 417. Pendant l'examen sur le terrain, il s'est avéré impossible de prendre des photographies en raison de l'accumulation de neige et de l'incapacité de stationner le véhicule de manière sécuritaire sur le côté de la route.	s.o.

* *Désigné* : désigné en vertu de la Partie IV de la Loi sur le patrimoine de l'Ontario.

Catalogué : catalogué comme parcelle du patrimoine par la Commission de la capitale nationale ou la Ville d'Ottawa.

Identifié : identifié par l'examen des cartes historiques ou par l'examen sur le terrain.

3.5 Corridor d'étude 4 : boulevard des Allumettières – chemin Acres

3.5.1 Historique de l'utilisation des terres

Dans la Ville d'Ottawa, le corridor d'étude 4 traverse le lac Deschênes et suit l'emprise du chemin Acres, à partir de l'autoroute 417 vers le nord (figure 6). Le corridor d'étude est formé de la réserve routière entre les lots 15 et 16, concessions I et II, ancien canton de Nepean, comté de Carleton (figure 7).

Paysages routiers, paysages ferroviaires et paysages aquatiques

Comme l'indique la section précédente, les premiers peuplements étaient souvent influencés par la présence de cours d'eau. Le développement du réseau de chemins de concession et de chemins de fer tout au long du XIX^e siècle influençait aussi fréquemment l'emplacement des fermes et des premières industries. Toutefois, il est important de souligner que les éléments d'intérêt n'ont pas tous été systématiquement cartographiés dans la série des atlas historiques de l'Ontario étant donné que ces atlas

ont été financés par souscription et que les souscripteurs avaient le choix du niveau de détail fourni sur les cartes. De plus, la portée de l'atlas de 1879 ne couvrait pas tous les éléments d'intérêt existants. L'examen des cartes indique que le chemin Acres est un paysage routier historique. Le chemin Acres est croisé par l'avenue Carling et le chemin Corkstown, lesquels sont aussi des paysages routiers historiques. De plus, une voie ferrée n'ayant aucun nom et qui n'est plus utilisée aujourd'hui, mais qui est toujours considérée comme un paysage ferroviaire historique croise le corridor d'étude immédiatement au sud de l'avenue Carling. Enfin, le ruisseau Graham, un affluent de la rivière des Outaouais, est illustré sur la carte NAE d'Ottawa et sur la carte du canton de Nepean de 1879, et ce ruisseau doit être considéré comme un paysage aquatique historique.

3.5.2 Conditions existantes

L'analyse des bases de données disponibles sur le patrimoine national et provincial n'a révélé la présence d'aucun élément patrimonial à l'intérieur du corridor d'étude 4 (boulevard des Allumettières – chemin Acres). Au total, la Ville d'Ottawa a identifié une ressource du patrimoine culturel dans le corridor d'étude et la Commission de la capitale nationale n'a identifié aucun élément d'intérêt patrimonial dans ce corridor. Le 15 janvier 2008, Rebecca Sciarra a effectué un examen sur le terrain du corridor d'étude 4 pour photographier les biens d'intérêt patrimonial identifiés par la Ville d'Ottawa, ainsi que pour identifier et photographier toute ressource individuelle du patrimoine bâti et du paysage culturel dans le voisinage du corridor d'étude.

La Ville d'Ottawa a identifié une ressource du patrimoine culturel située dans cette zone d'étude, mais l'examen sur le terrain a confirmé que cette parcelle, qui est située sur le chemin Richmond (numéro d'identification 046990055), n'est plus présente dans le paysage. L'examen sur le terrain a identifié trois autres ressources du patrimoine culturel, dont une résidence située à l'angle nord-ouest du chemin Richmond et du chemin Acres, un vestige d'un paysage agricole situé au sud de l'autoroute 417 et à l'ouest du chemin Acres et un espace public, qui comprend les paysages culturels des parcs Britannia, Dick Bell et Andrew Haydon.

Le corridor d'étude a été lourdement touché et modifié vers les années 1960 par le développement résidentiel sur le côté sud de l'avenue Carling et par le développement résidentiel sur les côtés est et ouest du chemin Holly Acres, entre l'avenue Carling et l'autoroute 417. Plus au sud, au-delà de l'autoroute 417, les vestiges d'activités économiques associées au développement et à l'agriculture de la fin du XIX^e siècle sont toujours visibles, mais il est peu probable que le projet proposé ait un impact sur ces secteurs. À l'extrémité nord du corridor d'étude, le parc Andrew Haydon est situé sur le côté nord de l'avenue Carling. Même si ce parc a été officiellement aménagé au début des années 1970 et n'est pas ancien au sens historique, les anciennes plages de sable du début du XX^e siècle qui s'y trouvent et les liens existants entre ce parc, la baie Graham et le parc Britannia à l'est, un parc très ancien, présentent un intérêt patrimonial.

Le tableau 3 présente le sommaire des éléments d'intérêt patrimonial identifiés à l'intérieur du corridor d'étude 4 (boul. des Allumettières – chemin Acres) ou sur les terrains adjacents à ce corridor d'étude, et l'emplacement de ces éléments est indiqué sur les cartes du corridor d'étude à l'annexe C. Le répertoire complet accompagné de photographies et de renseignements détaillés sur les ressources du patrimoine bâti et du paysage culturel est aussi présenté à l'annexe C.

Élément	Emplacement	Type d'élément	Désignation*	Commentaires	Carte
BHR 1	Adresse inconnue; situé à l'angle nord-ouest du chemin Richmond et du chemin Acres	Résidence	Identifié		s.o.
CLR 1	Parc Andrew-Haydon	Espace public	Identifié	Le parc Andrew-Haydon est situé en zone riveraine de la rivière des Outaouais, à l'endroit où le chemin Holly Acres croise l'avenue Carling. Même si ce parc a techniquement été aménagé dans les années 1970 et n'est pas ancien au sens historique, les liens existants entre ce parc et le parc Britannia à l'est, un espace public important qui est utilisé depuis la fin du XIX ^e siècle, présente un intérêt patrimonial.	C-1
CLR 2	Adresse inconnue; situé entre le chemin Richmond et l'autoroute 417, à l'ouest du chemin Acres	Paysage agricole	Identifié		C-1

* *Désigné* : désigné en vertu de la Partie IV de la Loi sur le patrimoine de l'Ontario.

Catalogué : catalogué comme parcelle du patrimoine par la Commission de la capitale nationale ou la Ville d'Ottawa.

Identifié : identifié par l'examen des cartes historiques ou par l'examen sur le terrain.

3.6 Corridor d'étude 5 : île Kettle

3.6.1 Historique de l'utilisation des terres

Dans la Ville d'Ottawa, le corridor d'étude pour le pont proposé qui traverse l'île Kettle suit l'emprise de la promenade de l'Aviation au nord de l'autoroute 417, et une partie de l'emprise de la promenade Rockcliffe (figure 8).

Le corridor d'étude est situé dans l'ancien canton de Gloucester, comté de Carleton, et semble serpenter le long des lots 24 à 26, concessions I et II (figure 9). Un certain nombre de propriétés foncières, de résidences et d'éléments sont illustrés dans le corridor d'étude ou sur les terrains adjacents, en particulier au centre et à l'extrémité sud, dont un certain nombre de fermes. Toutefois, il est important de souligner que les éléments d'intérêt n'ont pas tous été systématiquement cartographiés dans la série des atlas historiques de l'Ontario étant donné que ces atlas ont été financés par souscription et que les souscripteurs ont eu le choix du niveau de détail fourni sur les cartes. De plus, la portée de l'atlas de 1879 ne couvrirait pas tous les éléments d'intérêt existants.

Paysages routiers, paysages ferroviaires et paysages aquatiques

Comme l'indique la section précédente, les premiers peuplements étaient souvent influencés par la présence de cours d'eau. Le développement du réseau de chemins de concession et de chemins de fer tout au long du XIX^e siècle influençait aussi fréquemment l'emplacement des fermes, des collectivités situées à des carrefours et des premières industries. L'examen des cartes indique que, même si la promenade de l'Aviation n'est pas une voie routière historique, elle croise au moins trois paysages routiers ou est adjacente à ces paysages routiers, notamment le chemin Ogilvie, le chemin Montréal et le chemin

Cyrville. Les vestiges d'un petit cours d'eau illustré sur l'atlas de 1879 paraissent également sur la carte NAE, mais aucune de ces cartes n'en indique le nom.

Peuplements historiques

Le corridor d'étude est situé entre les collectivités historiques de Rockville/bureau de poste Rock Village et Cyrville, un quartier qui porte toujours ce nom aujourd'hui. En 1850, le bureau de poste de Delorme a été établi, puis a changé de nom en 1875 pour devenir le bureau de poste de Lourdes et a une fois de plus changé de nom en 1892 pour devenir le bureau de poste de Cyrville (GHS 2007).

Terrain d'aviation Rockcliffe

Le corridor d'étude est adjacent au côté ouest du terrain d'aviation Rockcliffe, qui est situé sur les berges de la rivière des Outaouais. Les militaires ont d'abord occupé cet espace vers la fin des années 1890, lorsqu'ils ont établi le champ de tir Rockcliffe pour l'entraînement des militaires. On a continué de donner l'entraînement militaire à cet emplacement tout au long de la Première Guerre mondiale et, après la guerre, ce terrain fut utilisé comme site d'hébergement temporaire pour les anciens combattants. En 1918, l'Aviation royale du Canada utilisait cet emplacement pour effectuer des vols expérimentaux pour la livraison du courrier, lesquels sont à l'origine de la longue histoire de l'aviation à Rockcliffe (Payne 1999:3-5).

La Commission de l'air a été établie en 1919 afin de permettre au Canada de respecter son engagement en vertu de la Convention internationale de navigation aérienne après la Première Guerre mondiale. La Commission a ouvert la base aérienne d'Ottawa en 1920 à Rockcliffe, laquelle correspondait à l'un des six terrains d'aviation d'origine au Canada. Au cours des 40 années qui ont suivi, la base aérienne a été entre autres utilisée pour la photographie aérienne militaire de cartographie du Canada, pour le transport aérien et pour des expériences aéronautiques, sous le contrôle de l'Aviation royale du Canada (Payne 1999:6). En 1964, l'ARC a mis fin à ses activités de vol au terrain d'aviation et a déplacé sa collection d'aéronefs historiques dans des hangars abandonnés. À l'aide des collections d'aéronefs du Musée canadien de la guerre et du premier Musée national de l'aviation, on a créé la Collection nationale de l'aéronautique, qui a ensuite évolué pour devenir le Musée de l'aviation du Canada, qui est situé dans des installations aménagées à cet effet au centre de l'ancien terrain d'aviation (Payne 1999:37-38).

3.62 Conditions existantes

L'analyse des bases de données disponibles sur le patrimoine a révélé la présence de trois éléments d'intérêt patrimonial à l'ouest du corridor d'étude de l'île Kettle. Situé au 280 avenue Beechwood, le Cimetière Beechwood, y compris son édifice administratif et sa mausolée, est désigné comme étant un site historique national. Le cimetière a été établi en 1873 et est illustré sur l'atlas de 1879. Parmi les personnages historiques inhumés au cimetière, mentionnons le premier ministre Sir Robert Borden, Tommy Douglas et Sir Sanford Fleming. Le Cimetière militaire national des Forces armées canadiennes et le Cimetière commémoratif de la GRC sont également situés au Cimetière Beechwood. Désigné en 2002, le Cimetière Beechwood est à l'image des cimetières ruraux qui étaient établis au Canada au XIX^e siècle (Cimetière Beechwood 2007).

Le parc et le village de Rockcliffe sont désignés comme étant un district de conservation du patrimoine. Ce secteur a déjà porté le nom de McKay's Bush lorsqu'il a été attribué en 1832 à Thomas McKay, un maçon écossais qui travaillait sur le canal Rideau (Mika et Mika 1983:308). En 1864, le gendre de McKay subdivisa le secteur en grands lots sur lesquels on construisit des maisons exclusives et des routes sinueuses, et il nomma ce secteur Rockcliffe (Mika et Mika 1983:308). Un grand nombre des résidences

majestueuses du village de Rockcliffe sont maintenant occupées par des ambassadeurs, des hauts-commissaires et d'autres représentants de gouvernements étrangers. Des immeubles d'importance historique sont situés dans ce district de conservation du patrimoine, notamment l'immeuble Waterstone (1930), qui est maintenant occupé par l'ambassadeur du Japon, et la maison Manor (1929), qui abrite maintenant la nonciature apostolique à Ottawa (Wilson 2007).

Situé au 501, promenade Rockcliffe, le club New Edinburgh d'Ottawa (ONEC) est inclus dans la partie IV de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*. Établi en 1883, l'ONEC est l'un des plus anciens clubs de navigation du Canada. Le club a conservé sa remise à bateaux historique, qui est l'une des quatre remises à bateaux toujours existantes au Canada. Cette remise a été conçue par l'architecte d'Ottawa C.P. Meredith dans le style récréatif Queen Anne. Outre les installations d'entreposage des bateaux et un pavillon avec vestiaire, la remise à bateaux comprenait une salle de bal et une terrasse à deux niveaux surplombant la rivière des Outaouais et l'île Kettle (Vincent et Savage 2004).

Même si ces ressources présentent un grand intérêt patrimonial, l'examen sur le terrain a confirmé qu'elles sont situées à l'extérieur des limites du corridor d'étude puisqu'elles sont toutes situées à l'ouest du boulevard St-Laurent. Ces trois ressources n'ont donc pas fait l'objet d'un examen sur le terrain. Ci-dessous paraît le sommaire des ressources du patrimoine culturel identifiées et situées dans le corridor d'étude 5.

La Ville d'Ottawa a identifié cinq ressources du patrimoine culturel situées dans le corridor d'étude et présentant un intérêt patrimonial (BHR 1 à BHR 4 et CLR 2). La Ville d'Ottawa a identifié six autres ressources du patrimoine culturel situées dans le corridor d'étude, mais l'examen sur le terrain a confirmé que les ressources du 665, chemin Montréal, du 753, chemin Montréal, du 622, chemin Montréal, du 637, rue Centre, du 749, avenue Trojan et du 675, chemin Gardenvale ne sont plus des bâtiments historiques. Deux autres ressources du patrimoine culturel ont été identifiées pendant l'examen sur le terrain (CLR 1 et CLR 3). La Commission de la capitale nationale n'a identifié aucune ressource du patrimoine culturel dans ce corridor d'étude.

Le corridor d'étude peut être décrit comme étant un paysage fragmenté qui a fait l'objet de divers types de développement. Entre l'autoroute 417 et le chemin Montréal, la promenade de l'Aviation est principalement bordée de lots boisés sur les côtés est et ouest et a fait l'objet d'un développement résidentiel relativement récent concentré entre les chemins Ogilvie et Montréal. À l'intersection du chemin Montréal et de la promenade de l'Aviation, un nombre restreint de ressources du patrimoine culturel, représentatives du développement du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle, ont été conservées. En se déplaçant vers le nord sur la promenade de l'Aviation à partir du chemin Montréal, on constate que les terrains situés sur le côté ouest forment un mélange d'unités résidentielles de haute densité et de commerces de détail. À l'endroit où la promenade de l'Aviation présente une courbe en direction ouest, au nord du chemin Montréal, le côté ouest comprend des unités résidentielles unifamiliales des années 1960-1970 et le côté est comprend des paysages culturels associés à l'ancienne base de l'Aviation royale du Canada. Au sud du chemin Hemlock et à l'est de la promenade de l'Aviation, les résidences associées à l'ancienne base de l'Aviation royale du Canada forment un petit réseau de rues dans le paysage, ouvrant la voie aux paysages du patrimoine avoisinants et aux ressources associées à l'histoire militaire et d'application de la loi. Le terrain d'aviation Rockcliffe, qui est utilisé depuis la fin du XIX^e siècle, est situé à l'extrémité nord du corridor d'étude tandis que le centre d'entraînement de la Gendarmerie royale du Canada est situé sur le côté ouest de la promenade de l'Aviation.

Le tableau 4 présente le sommaire des éléments d'intérêt patrimonial identifiés à l'intérieur du corridor

d'étude 5 (île Kettle) ou sur les terrains adjacents à ce corridor d'étude, et l'emplacement de ces éléments est indiqué sur les cartes du corridor d'étude à l'annexe D. Le répertoire complet accompagné de photographies et de renseignements détaillés sur les ressources identifiées du patrimoine bâti et du paysage culturel est aussi présenté à l'annexe D.

Table 4: Éléments du patrimoine culturel identifiés à l'intérieur du corridor d'étude 5 (île Kettle) et sur les terrains adjacents

Élément	Emplacement	Type d'élément	Désignation*	Commentaires	Carte
BHR 1	680 chemin Montréal	Résidence	Catalogué – Ville d'Ottawa		D-2
BHR 2	700 chemin Montréal	Résidence	Catalogué – Ville d'Ottawa		D-2
BHR 3	701 chemin Montréal	Institution	Catalogué – Ville d'Ottawa		D-2
BHR 4	1353 chemin Cyrville	Résidence et restaurant	Catalogué – Ville d'Ottawa		D-1
CLR 1	Terrain d'aviation Rockcliffe	Paysage	Identifié		D-3
CLR 2	1-33 chemin Sandridge	Centre d'entraînement de la GRC	Catalogué – Ville d'Ottawa		D-3
CLR 3	Aucune adresse; situé au sud du chemin Hemlock et à l'est de la promenade de l'Aviation	Ancien ensemble résidentiel de l'Aviation royale du Canada	Identifié		D-2

* *Désigné* : désigné en vertu de la Partie IV de la Loi sur le patrimoine de l'Ontario.

Catalogué : catalogué comme parcelle du patrimoine par la Commission de la capitale nationale ou la Ville d'Ottawa.

Identifié : identifié par l'examen des cartes historiques ou par l'examen sur le terrain.

3.7 Corridor d'étude 6 : île Lower Duck

3.7.1 Historique de l'utilisation des terres

Dans la Ville d'Ottawa, le corridor d'étude 6 traverse l'île Lower Duck et suit l'emprise de la promenade Rockcliffe, à partir de l'autoroute 417 vers le nord (figure 10). Le corridor d'étude serpente à l'intérieur et à l'extérieur des lots 10 à 12, concession I, ancien canton de Gloucester, comté de Carleton (figure 11).

Paysage routiers, paysages ferroviaires et paysages aquatiques

Comme l'indique la section précédente, les premiers peuplements étaient souvent influencés par la présence de cours d'eau. Le développement du réseau de chemins de concession et de chemins de fer tout au long du XIX^e siècle influençait aussi fréquemment l'emplacement des fermes et des premières industries. Toutefois, il est important de souligner que les éléments d'intérêt n'ont pas tous été systématiquement cartographiés dans la série des atlas historiques de l'Ontario étant donné que ces atlas ont été financés par souscription et que les souscripteurs avaient le choix du niveau de détail fourni sur les cartes. De plus, la portée de l'atlas de 1879 ne couvrait pas tous les éléments d'intérêt existants. L'examen des cartes indique qu'il n'existe aucun paysage routier historique dans ce corridor d'étude. Toutefois, le ruisseau Green, un affluent de la rivière des Outaouais, est illustré sur la carte NAE d'Ottawa et sur la

carte de 1879 du canton de Gloucester et a probablement influencé les premiers peuplements dans la partie sud de ce corridor d'étude.

Figure 9: Corridor d'étude 6 (île Lower Duck) illustré sur une carte NAE 1:50 000 de la Ville d'Ottawa (31 G/05)

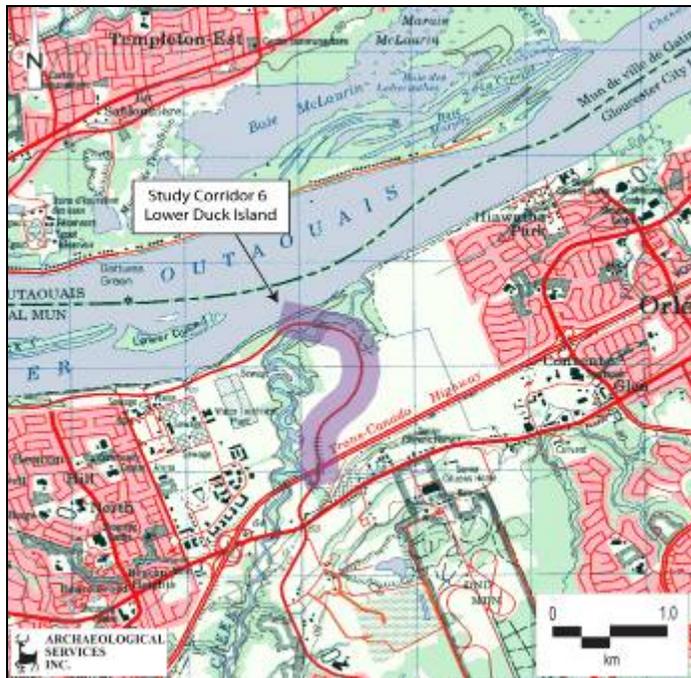


Figure 10: Emplacement approximatif du corridor d'étude 6 superposé à la carte du canton de Gloucester dans l'atlas *Illustrated Historical Atlas of the County of Carleton de 1879*



3.7.2 Conditions existantes

L'analyse des bases de données disponibles sur le patrimoine national et provincial n'a révélé la présence d'aucun élément patrimonial à l'intérieur du corridor d'étude de l'île Lower Duck. Au total, la Ville d'Ottawa a identifié deux ressources du patrimoine culturel dans le corridor d'étude et la Commission de la capitale nationale a identifié trois ressources du patrimoine culturel dans ce corridor. Des examens sur le terrain ont été effectués le 16 janvier 2008 par Peter Carruthers et le 7 février 2008 par Rebecca Sciarra pour identifier tout autre élément d'intérêt patrimonial.

Les examens sur le terrain ont permis d'identifier quatre ressources du patrimoine culturel, dont quatre paysages agricoles situés du côté nord du boulevard St-Joseph (CLR 1 à CLR 4). Même si ces ressources sont situées au sud du tracé du corridor selon les cartes du projet, elles ont été répertoriées puisque les élévations nord de ces propriétés font face à la route 174. Les examens sur le terrain n'ont pas documenté la propriété identifiée par la Commission de la capitale nationale, soit celle du 1691, boulevard St-Joseph, puisqu'elle est située à l'extérieur des cartes de la zone d'étude. Une autre propriété identifiée par la Commission de la capitale nationale, celle du 1513, boulevard St-Joseph, n'a pas été documentée pendant les examens sur le terrain. L'identification et la documentation de cette propriété se sont avérées impossibles puisque les examinateurs n'ont pas pu arrêter leur véhicule de manière sécuritaire sur le côté de la route en raison de l'accumulation de neige, puisque les indications sur la propriété n'étaient pas bien visibles et puisque les renseignements fournis par la Commission de la capitale nationale ont été reçus trop tard. Les communications reçues de la Commission de la capitale nationale le 19 février 2008 confirment que la ressource située au 1513, boulevard St-Joseph est une résidence d'un étage à toit à quatre versants et à revêtement extérieur de parement. De plus, les communications reçues de la Commission de la capitale nationale expliquaient également que cette propriété avait été évaluée par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEEFP) et qu'il a été déterminé que cette propriété ne devrait pas être désignée comme étant un édifice fédéral du patrimoine.

Le corridor d'étude est principalement constitué de paysages agricoles qui s'étendent au nord et au sud de la route 174. Sur le côté nord de la route 174, on peut facilement constater que les terres sont toujours utilisées à des fins agricoles et que les tracés des labours sont probablement les mêmes depuis le début du XX^e siècle. Le côté sud de la route 174 rencontre un escarpement prononcé sur lequel les terres agricoles et les fermes sont dirigées vers le sud pour faire face au boulevard St-Joseph. À l'est de la promenade Rockcliffe et le long du côté nord du boulevard St-Joseph, on peut toujours apercevoir un certain nombre de propriétés familiales et de complexes agricoles régionaux grandement représentatifs des activités agricoles de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle et qui représentent peut-être aussi les systèmes de terres de seigneurie de l'époque. Même si le tracé du corridor ne prévoit pas de se diriger vers le sud jusqu'au boulevard St-Joseph, un certain nombre de ressources du patrimoine culturel identifiées et situées sur le côté nord du boulevard St-Joseph contiennent des éléments qui sont établis bien en retrait de l'emprise existante et à grande proximité de l'escarpement et du côté sud de la route 174.

Le tableau 5 présente le sommaire des éléments d'intérêt patrimonial identifiés à l'intérieur du corridor d'étude 6 (île Lower Duck) ou sur les terrains adjacents à ce corridor d'étude, et l'emplacement de ces éléments est indiqué sur les cartes du corridor d'étude à l'annexe E. Le répertoire complet accompagné de photographies et de renseignements détaillés sur les ressources identifiées du patrimoine bâti et du paysage culturel est aussi présenté à l'annexe E.

Figure 11: Corridor d'étude 7 (aéroport de Gatineau) illustré sur une carte NAE 1:50 000 de la Ville d'Ottawa (31 G/05)

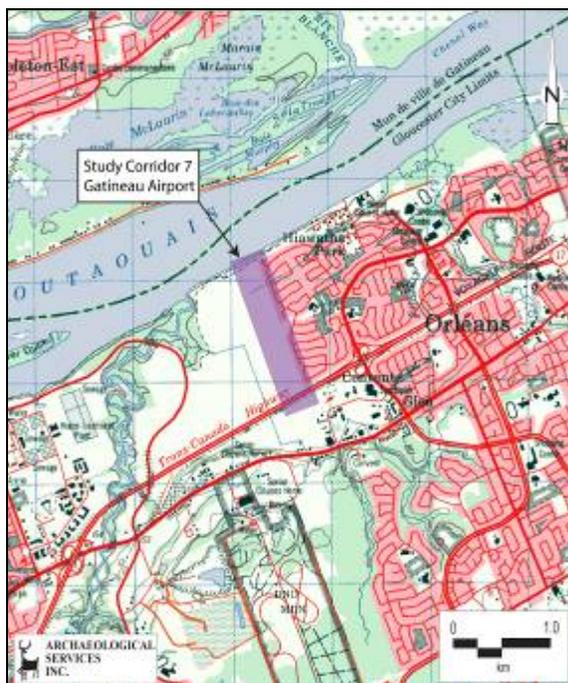


Figure 12: Emplacement approximatif du corridor d'étude 7 superposé à la carte du canton de Gloucester dans l'atlas *Illustrated Historical Atlas of the County of Carleton de 1879*

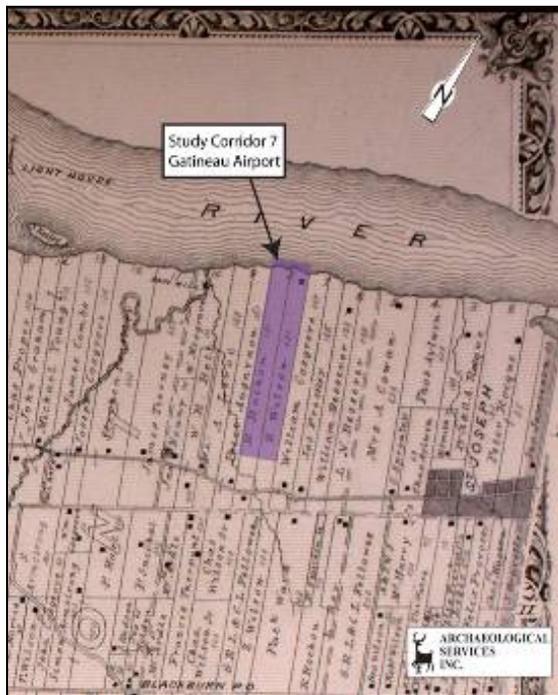


Table 5: Éléments du patrimoine culturel identifiés à l'intérieur du corridor d'étude 6 (île Lower Duck) ou sur les terrains adjacents

Élément	Emplacement	Type d'élément	Désignation*	Commentaires	Carte
CLR 1	1399, boulevard St-Joseph	Paysage agricole	Catalogué – Ville d'Ottawa	Identifié par la Ville d'Ottawa. Ce paysage est constitué d'une résidence familiale régionale et d'un complexe agricole. Le centre Children's Heritage Centre et une garderie sont situés entre la résidence et le complexe agricole, ce qui suggère que les terres ont probablement été morcelées.	E-1
CLR 2	1499, boulevard St-Joseph	Paysage agricole	Catalogué – Ville d'Ottawa	Identifié par la Ville d'Ottawa. Ce paysage est constitué d'une résidence familiale régionale en pierres et d'une grange.	E-1
CLR 3	1501, boulevard St-Joseph	Paysage agricole	Catalogué – Commission de la capitale nationale	Identifié par la Commission de la capitale nationale. Ce paysage est constitué d'une résidence et d'un complexe agricole.	E-1
CLR 4	1661, boulevard St. Joseph	Paysage agricole	Identifié		E-1

* *Désigné* : désigné en vertu de la Partie IV de la Loi sur le patrimoine de l'Ontario.

Catalogué : catalogué comme parcelle du patrimoine par la Commission de la capitale nationale ou la Ville d'Ottawa.

Identifié : identifié par l'examen des cartes historiques ou par l'examen sur le terrain.

3.7 Corridor d'étude 7: aéroport de Gatineau

3.7.1 Historique de l'utilisation des terres

Dans la Ville d'Ottawa, le corridor d'étude 7 en direction de l'aéroport de Gatineau traverse un champ agricole au nord de l'autoroute Queensway et à l'ouest d'une subdivision résidentielle d'Orleans (figure 12). Le corridor d'étude est approximativement situé dans le lot 8, concession I, ancien canton de Gloucester, comté de Carleton (figure 13).

Paysages routiers, paysages ferroviaires et paysages aquatiques

Comme l'indique la section précédente, les premiers peuplements étaient souvent influencés par la présence de cours d'eau. Le développement du réseau de chemins de concession et de chemins de fer tout au long du XIX^e siècle influençait aussi fréquemment l'emplacement des fermes et des premières industries. Toutefois, il est important de souligner que les éléments d'intérêt n'ont pas tous été systématiquement cartographiés dans la série des atlas historiques de l'Ontario étant donné que ces atlas ont été financés par souscription et que les souscripteurs avaient le choix du niveau de détail fourni sur les cartes. De plus, la portée de l'atlas de 1879 ne couvrait pas tous les éléments d'intérêt existants. De plus, l'examen des cartes indique qu'il n'existe aucun paysage routier, paysage ferroviaire ou paysage aquatique dans le corridor d'étude de l'aéroport de Gatineau.

3.72 Conditions existantes

L'analyse des bases de données disponibles sur le patrimoine national et provincial n'a révélé la présence d'aucun élément patrimonial à l'intérieur du corridor d'étude de l'aéroport de Gatineau. Au total, la Ville d'Ottawa a identifié deux ressources du patrimoine culturel dans le corridor d'étude et la Commission de la capitale nationale a identifié trois ressources du patrimoine culturel dans ce corridor. Des examens sur le terrain ont été effectués le 16 janvier 2008 par Peter Carruthers et le 7 février 2008 par Rebecca Sciarra pour identifier tout autre élément d'intérêt patrimonial.

Les examens sur le terrain ont permis d'identifier quatre ressources du patrimoine culturel, dont quatre paysages agricoles situés du côté nord du boulevard St-Joseph (CLR 1 à CLR 4). Même si ces ressources sont situées au sud du tracé du corridor selon les cartes du projet, elles ont été répertoriées puisque les élévations nord de ces propriétés font face à la route 174. Les examens sur le terrain n'ont pas documenté la propriété identifiée par la Commission de la capitale nationale, soit celle du 1691, boulevard St-Joseph, puisqu'elle est située à l'extérieur des cartes de la zone d'étude. Une autre propriété identifiée par la Commission de la capitale nationale, celle du 1513, boulevard St-Joseph, n'a pas été documentée pendant les examens sur le terrain. L'identification et la documentation de cette propriété se sont avérées impossibles puisque les examinateurs n'ont pas pu arrêter leur véhicule de manière sécuritaire sur le côté de la route en raison de l'accumulation de neige, puisque les indications sur la propriété n'étaient pas bien visibles et puisque les renseignements fournis par la Commission de la capitale nationale ont été reçus trop tard. Les communications reçues de la Commission de la capitale nationale le 19 février 2008 confirment que la ressource située au 1513, boulevard St-Joseph est une résidence d'un étage à toit à quatre versants et à revêtement extérieur de parement. De plus, les communications reçues de la Commission de la capitale nationale expliquaient également que cette propriété avait été évaluée par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEEFP) et qu'il a été déterminé que cette propriété ne devrait pas être désignée comme étant un édifice fédéral du patrimoine.

Le corridor d'étude est principalement constitué de paysages agricoles qui s'étendent au nord et au sud de la route 174. Sur le côté nord de la route 174, on peut facilement constater que les terres sont toujours utilisées à des fins agricoles et que les tracés des labours sont probablement les mêmes depuis le début du XX^e siècle. Le côté sud de la route 174 rencontre un escarpement prononcé sur lequel les terres agricoles

et les fermes sont dirigées vers le sud pour faire face au boulevard St-Joseph. À l'est de la promenade Rockcliffe et le long du côté nord du boulevard St-Joseph, on peut toujours apercevoir un certain nombre de propriétés familiales et de complexes agricoles régionaux grandement représentatifs des activités agricoles de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle et qui représentent peut-être aussi les systèmes de terres de seigneurie de l'époque. Même si le tracé du corridor ne prévoit pas de se diriger vers le sud jusqu'au boulevard St-Joseph, un certain nombre de ressources du patrimoine culturel identifiées et situées sur le côté nord du boulevard St-Joseph contiennent des éléments qui sont établis bien en retrait de l'emprise existante et à grande proximité de l'escarpement et du côté sud de la route 174.

Le tableau 6 présente le sommaire des éléments d'intérêt patrimonial identifiés à l'intérieur du corridor d'étude 7 (aéroport de Gatineau) ou sur les terrains adjacents à ce corridor d'étude, et l'emplacement de ces éléments est indiqué sur les cartes du corridor d'étude à l'annexe F. Le répertoire complet accompagné de photographies et de renseignements détaillés sur les ressources identifiées du patrimoine bâti et du paysage culturel est aussi présenté à l'annexe F.

Élément	Emplacement	Type d'élément	Désignation*	Commentaires	Carte
CLR 1	1399, boulevard St-Joseph	Paysage agricole	Catalogué – Ville d'Ottawa	Identifié par la Ville d'Ottawa. Ce paysage est constitué d'une résidence familiale régionale et d'un complexe agricole. Le centre Children's Heritage Centre et une garderie sont situés entre la résidence et le complexe agricole, ce qui suggère que les terres ont probablement été morcelées.	F-1
CLR 2	1499, boulevard St-Joseph	Paysage agricole	Catalogué – Ville d'Ottawa	Identifié par la Ville d'Ottawa. Ce paysage est constitué d'une résidence familiale régionale en pierres et d'une grange.	F-1
CLR 3	1501, boulevard St-Joseph	Paysage agricole	Catalogué – Commission de la capitale nationale	Identifié par la Commission de la capitale nationale. Ce paysage est constitué d'une résidence et d'un complexe agricole.	F-1
CLR 4	1661 St. Joseph Boulevard	Paysage agricole	Identifié		F-1

* *Désigné* : désigné en vertu de la Partie IV de la Loi sur le patrimoine de l'Ontario.

Catalogué : catalogué comme parcelle du patrimoine par la Commission de la capitale nationale ou la Ville d'Ottawa.

Identifié : identifié par l'examen des cartes historiques ou par l'examen sur le terrain.

3.8 Corridor d'étude 8 : montée Mineault – chemin 10th Line

3.8.1 Historique de l'utilisation des terres

Dans la Ville d'Ottawa, le corridor d'étude 8, qui relie le chemin 10th Line à Ottawa à la montée Mineault à Gatineau, suit l'emprise du chemin 10th Line (figure 14). Le corridor d'étude est constitué d'une réserve routière non ouverte entre les lots 34 et 35, concession I (ancien levé), ancien canton de Cumberland, comté de Russell (figure 15).

Paysages routiers, paysages ferroviaires et paysages aquatiques

Comme l'indique la section précédente, les premiers peuplements étaient souvent influencés par la présence de cours d'eau. Le développement du réseau de chemins de concession et de chemins de fer tout au long du XIX^e siècle influençait aussi fréquemment l'emplacement des fermes et des premières industries. Toutefois, il est important de souligner que les éléments d'intérêt n'ont pas tous été systématiquement cartographiés dans la série des atlas historiques de l'Ontario étant donné que ces atlas ont été financés par souscription et que les souscripteurs avaient le choix du niveau de détail fourni sur les cartes. De plus, la portée de l'atlas de 1881 ne couvrait pas tous les éléments d'intérêt existants. L'examen des cartes indique que le corridor d'étude est adjacent à un paysage routier historique, soit le boulevard St-Joseph.

3.8.2 Conditions existantes

Figure 13: Corridor d'étude 8 (montée Mineault – chemin 10th Line) illustré sur une carte NAE 1:50 000 de la Ville d'Ottawa (31 G/05) et Russell (31 G/06) (Veuillez prendre note que la carte NAE de Russell est légèrement périmée.)

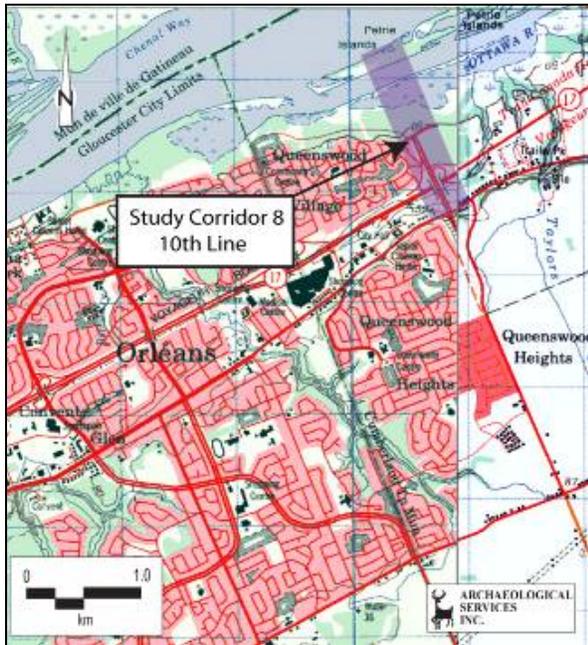
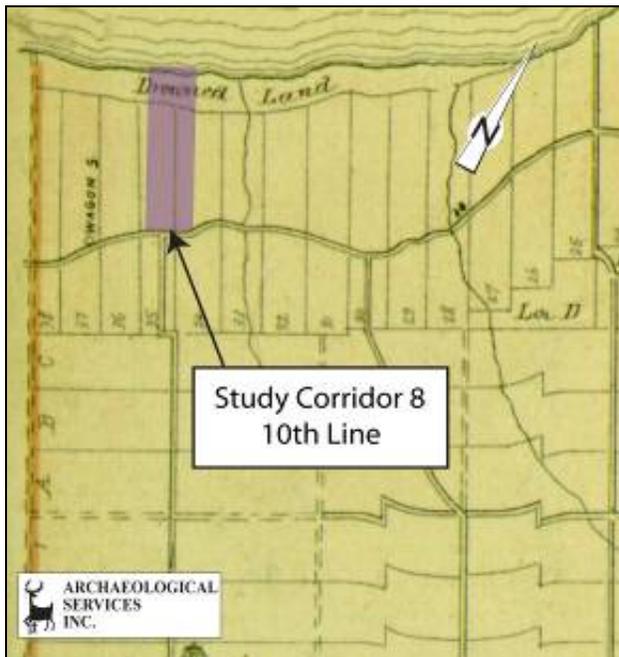


Figure 14: Emplacement approximatif du corridor d'étude 8 superposé à la carte du canton de Cumberland dans le supplément Prescott-Russell de l'atlas *Illustrated Atlas of the Dominion of Canada* de 1881



L'analyse des bases de données disponibles sur le patrimoine national et provincial n'a révélé la présence d'aucun élément patrimonial à l'intérieur du corridor d'étude de la montée Mineault et du chemin 10th Line. Aucune parcelle du patrimoine n'a été identifiée par la Ville d'Ottawa ou la Commission de la capitale nationale à l'intérieur du corridor d'étude.

Le 17 janvier 2008, Rebecca Sciarra a effectué un examen sur le terrain du corridor d'étude 8 pour identifier et photographier les biens d'intérêt patrimonial dans le voisinage du corridor d'étude. L'examen sur le terrain a permis l'identification de deux ressources du patrimoine culturel situées dans le corridor d'étude.

La zone d'étude a été lourdement touchée et modifiée par le développement récent par lotissement sur les côtés est et ouest du chemin 10th Line, tant du nord qu'au sud de l'autoroute 417. Peu de ressources du patrimoine culturel ont été conservées dans ce secteur. Le seul segment de la zone d'étude qui a conservé des vestiges partiels de son patrimoine culturel en surface est situé sur le côté nord du boulevard St-Joseph. À l'ouest du chemin 10th Line, les vestiges d'un paysage agricole ont été conservés malgré le développement envahissant par morcellement des terres et une résidence modeste du XX^e siècle se dresse sur le côté nord du boulevard St-Joseph, immédiatement à l'est du chemin Old Tenth Line.

Le tableau 7 présente le sommaire des éléments d'intérêt patrimonial identifiés à l'intérieur du corridor d'étude 8 (montée Mineault – chemin 10th Line) ou sur les terrains adjacents à ce corridor d'étude, et l'emplacement de ces éléments est indiqué sur les cartes du corridor d'étude à l'annexe G. Le répertoire complet accompagné de photographies et de renseignements détaillés sur les ressources identifiées du patrimoine bâti et du paysage culturel est aussi présenté à l'annexe G.

Élément	Emplacement	Type d'élément	Désignation*	Commentaires	Carte
BHR 1	Adresse inconnue; situé à l'est du chemin 10th Line et sur le côté nord du boulevard St-Joseph	Résidence	Identifié		G-1
CLR 1	3245, boulevard St-Joseph	Paysage agricole	Identifié		G-1

* *Désigné* : désigné en vertu de la Partie IV de la Loi sur le patrimoine de l'Ontario.

Catalogué : catalogué comme parcelle du patrimoine par la Commission de la capitale nationale ou la Ville d'Ottawa.

Identifié : identifié par l'examen des cartes historiques ou par l'examen sur le terrain.

3.9 Corridor d'étude 9 : île Petrie

3.9.1 Historique de l'utilisation des terres

Dans la Ville d'Ottawa, le corridor d'étude 9, qui traverse l'île Petrie, suit une partie de l'emprise du chemin Trim jusqu'à la route 174 (figure 16). Le corridor d'étude est situé dans le lot 30, concession I (ancien levé), ancien canton de Cumberland, comté de Russell (figure 17).

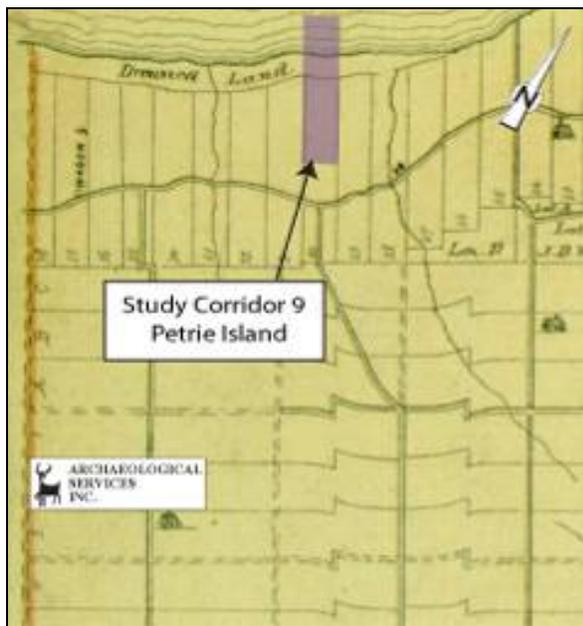
Paysages routiers, paysages ferroviaires et paysages aquatiques

Comme l'indique la section précédente, les premiers peuplements étaient souvent influencés par la présence de cours d'eau. Le développement du réseau de chemins de concession et de chemins de fer tout au long du XIX^e siècle influençait aussi fréquemment l'emplacement des fermes et des premières industries. Toutefois, il est important de souligner que les éléments d'intérêt n'ont pas tous été systématiquement cartographiés dans la série des atlas historiques de l'Ontario étant donné que ces atlas ont été financés par souscription et que les souscripteurs avaient le choix du niveau de détail fourni sur les cartes. De plus, la portée de l'atlas de 1881 ne couvrait pas tous les éléments d'intérêt existants. L'examen des cartes indique que ces parties du chemin Trim et du chemin Frank-Kenny sont des paysages routiers historiques. Ces deux voies sont aussi croisées par deux autres paysages routiers, soit le chemin Saint-Joseph/chemin Old Montreal et le chemin Innes. Le ruisseau Cardinal, qui est illustré sur la carte NAE de Russell (31 G/06) et sur la carte historique de 1881 du canton de Cumberland, est situé sur le côté est du corridor d'étude.

Figure 15: Corridor d'étude 9 (île Petrie) illustré sur une carte NAE 1:50 000 de Russell (31 G/06). (Veuillez prendre note que la carte NAE de Russell est légèrement périmée.)



Figure 16: Emplacement approximatif du corridor d'étude 9 superposé à la carte du canton de Cumberland dans le supplément Prescott-Russel de l'atlas *Illustrated Atlas of the Dominion of Canada* de 1881



3.9.2 Conditions existantes

L'analyse des bases de données disponibles sur le patrimoine national et provincial n'a révélé la présence d'aucun élément patrimonial à l'intérieur du corridor d'étude de l'île Petrie. Aucune ressource du patrimoine culturel n'a été identifiée par la Ville d'Ottawa ou la Commission de la capitale nationale à l'intérieur du corridor d'étude.

Le 17 janvier 2008, Rebecca Sciarra a effectué un examen sur le terrain du corridor d'étude 9 pour identifier et photographier les biens d'intérêt patrimonial dans le voisinage du corridor d'étude.

La zone d'étude peut être décrite comme étant une zone fragmentée qui n'a conservé aucune ressource du patrimoine culturel dans le secteur du chemin Trim ou sur les terrains adjacents, entre le boulevard St-Joseph et le chemin North Service. Les terrains immédiatement au nord du boulevard St-Joseph sont utilisés à des fins commerciales et industrielles, tandis que les terrains situés entre l'autoroute 417 et le chemin North Service semblent être destinés au développement résidentiel. Toutefois, en se dirigeant vers le nord sur le chemin Trim, au-delà du chemin North Service, les terrains associés à l'île Petrie sont bien visibles le long du rivage et accessibles par le chemin Trim qui se poursuit sur la rivière des Outaouais par un pont-jetée sur l'île Petrie. Les terrains qui sont situés au nord et immédiatement au sud du pont-jetée et les liens qui existent entre ces terrains et l'île Petrie présentent un intérêt patrimonial étant donné la longue histoire d'utilisation privée et publique de l'île. Au début du XX^e siècle, l'île était utilisée comme terrain de camping pour les quelque 8 300 résidents d'Ottawa qui avaient été déplacés par le grand incendie qui a détruit 1 900 bâtiments et qui s'étendait sur 440 acres dans le centre-ville. Par la suite, la propriété de l'île a été transférée entre plusieurs familles et l'île a été utilisée comme site pour la navigation commerciale, et on y a aménagé des quais et une carrière au début du XX^e siècle, dont les vestiges sont encore visibles aujourd'hui (Beaulieu, 1997). Dans les années 1950, les terrains de l'île Petrie ont été acquis par la famille Grandmaître. On y a alors entrepris l'extraction du sable et un accès

routier permanent jusqu'à l'île a été aménagé lorsque la famille acheta un pont Bailey d'acier qui a été installé entre le rivage et l'île Petrie. Dans les années 1960, la famille Grandmaître avait construit deux chalets sur l'île, qui sont censément situés à l'ouest du cercle de circulation. Étant donné les conditions météorologiques pendant l'examen sur le terrain, aucune photographie n'a pu être prise de ces structures. L'île Petrie a été officiellement achetée par la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton en 1983, mais les vestiges de l'ancienne carrière sont encore bien visibles. Le paysage actuel met également bien en évidence l'utilisation de l'île comme station estivale vers le milieu du XIX^e siècle et son association à la famille Grandmaître.

Le tableau 8 présente le sommaire des éléments d'intérêt patrimonial identifiés à l'intérieur du corridor d'étude 9 (île Petrie) ou sur les terrains adjacents à ce corridor d'étude, et l'emplacement de ces éléments est indiqué sur les cartes du corridor d'étude à l'annexe H. Le répertoire complet accompagné de photographies et de renseignements détaillés sur les ressources identifiées du patrimoine bâti et du paysage culturel est aussi présenté à l'annexe H.

Élément	Emplacement	Type d'élément	Désignation*	Commentaires	Carte
CLR 1	Île Petrie	Paysage culturel	Identifié		H-1

* *Désigné* : désigné en vertu de la Partie IV de la Loi sur le patrimoine de l'Ontario.

Catalogué : catalogué comme parcelle du patrimoine par la Commission de la capitale nationale ou la Ville d'Ottawa.

Identifié : identifié par l'examen des cartes historiques ou par l'examen sur le terrain.

3.10 Zone d'étude 10 : Masson-Angers – Cumberland

3.10.1 Historique de l'utilisation des terres

Dans la Ville d'Ottawa, le corridor d'étude 10 (Masson-Angers – Cumberland) est situé dans la collectivité de Cumberland (figure 18). Le corridor d'étude est situé dans certaines parties des lots 14 à 24, dans les concessions IV à VII, de l'ancien canton de Cumberland, comté de Russell (figure 19).

Un certain nombre d'éléments illustrés sur les cartes sont adjacents au corridor d'étude, qui fait partie de la collectivité historique de Cumberland, notamment une scierie et un quai. Toutefois, il est important de souligner que les éléments d'intérêt n'ont pas tous été systématiquement cartographiés dans la série des atlas historiques de l'Ontario étant donné que ces atlas ont été financés par souscription et que les souscripteurs avaient le choix du niveau de détail fourni sur les cartes. De plus, la portée de l'atlas de 1881 ne couvrait pas tous les éléments d'intérêt existants.

Paysages routiers, paysages ferroviaires et paysages aquatiques

Comme l'indique la section précédente, les premiers peuplements étaient souvent influencés par la présence de cours d'eau. Le développement du réseau de chemins de concession et de chemins de fer tout au long du XIX^e siècle influençait aussi fréquemment l'emplacement des fermes et des premières industries. L'examen des cartes indique que l'emprise actuelle du chemin Dunning n'était pas ouverte en 1881 et que le chemin Old Montréal est un paysage routier historique.

Peuplement historique

Le corridor d'étude est situé dans la collectivité historique de Cumberland. Les premiers habitants de ce secteur, la famille Dunning, sont arrivés en 1801. Peu après, ils étaient suivis d'Amable Foubert, qui y a

établi un poste de traite, et de Walter Beckwith, qui y a bâti la première scierie du canton. George Dunning a exploité le premier magasin de la collectivité. L'église fut bâtie sur les berges de la rivière des Outaouais en 1828. Dans les années 1870, le village de Cumberland était le centre commercial du canton et un point d'arrêt fréquent pour ceux qui voyageaient sur la rivière (Mika et Mika 1977:513).

Figure 17: Corridor d'étude 10 (Masson-Angers – Cumberland) illustré sur une carte NAE 1:50 000 de Thurso (31 G/11)

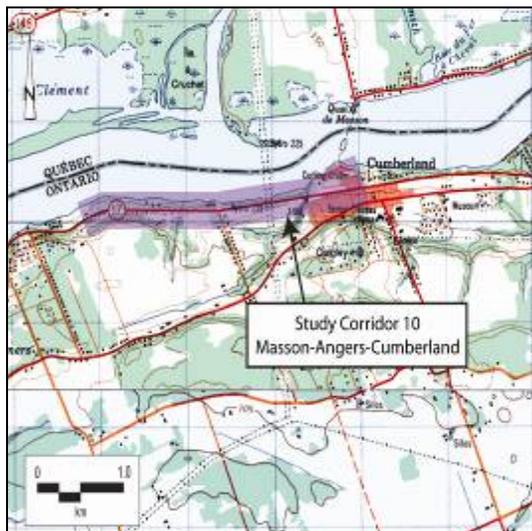
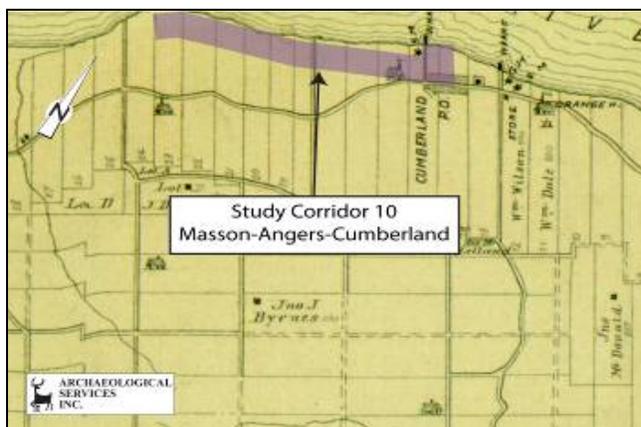


Figure 18: Emplacement approximatif du corridor d'étude 10 superposé à la carte du canton de Cumberland dans le supplément Prescott-Russel de l'atlas *Illustrated Atlas of the Dominion of Canada* de 1881



3.10.2 Conditions existantes

L'analyse des bases de données disponibles sur le patrimoine national et provincial n'a révélé la présence d'aucun élément patrimonial à l'intérieur du corridor d'étude de Masson-Angers – Cumberland. Aucune ressource du patrimoine culturel n'a été identifiée par la Ville d'Ottawa ou la Commission de la capitale nationale à l'intérieur du corridor d'étude.

Le 17 janvier 2008, Peter Carruthers a effectué un examen sur le terrain du corridor d'étude 10 pour identifier les éléments d'intérêt patrimonial dans le corridor d'étude et sur les terrains adjacents.

L'examen sur le terrain a permis l'identification de trois ressources du patrimoine culturel dans la zone d'étude, soit deux résidences sur la rue Cameron (BHR 1 et BHR 2) et un club de curling, qui est également situé sur la rue Cameron (BHR 3).

La zone d'étude peut être décrite comme étant un paysage relativement stable qui n'a pas fait l'objet d'un développement marqué ou à grande échelle. Même si le littoral au nord de la rue Cameron est actuellement perturbé et fait l'objet d'un projet de construction, l'emprise de la rue Cameron a conservé un nombre limité de ressources du patrimoine culturel qui bordent un paysage routier relativement non modifié et qui comporte deux voies étroites et aucun accotement ni fossé.

Le tableau 9 présente le sommaire des éléments d'intérêt patrimonial identifiés à l'intérieur du corridor d'étude 10 (Masson-Angers – Cumberland) ou sur les terrains adjacents à ce corridor d'étude, et l'emplacement de ces éléments est indiqué sur les cartes du corridor d'étude à l'annexe I. Le répertoire complet accompagné de photographies et de renseignements détaillés sur les ressources identifiées du patrimoine bâti et du paysage culturel est aussi présenté à l'annexe I.

Élément	Emplacement	Type d'élément	Désignation*	Commentaires	Carte
BHR 1	Adresse inconnue; situé sur la rue Cameron, à l'angle sud-est de la rue Third et de la rue Cameron.	Résidence	Identifié		I-1
BHR 2	Adresse inconnue; situé à l'angle sud-est de la rue Cameron et de la route 174	Résidence	Identifié		I-1
BHR 3	935 rue Cameron	Centre communautaire/de loisirs	Identifié	Porte le nom de Cumberland Curling Club	I-1

* *Désigné* : désigné en vertu de la Partie IV de la Loi sur le patrimoine de l'Ontario.

Catalogué : catalogué comme parcelle du patrimoine par la Commission de la capitale nationale ou la Ville d'Ottawa.

Identifié : identifié par l'examen des cartes historiques ou par l'examen sur le terrain.

4.0 Conclusions

D'après les recherches historiques, les origines du peuplement des corridors d'étude individuels et de leur zone d'étude plus vaste datent du début du XIX^e siècle. L'analyse des bases de données disponibles, telles que la base de données des lieux historiques nationaux du Canada de Parcs Canada et la base de données sur les biens patrimoniaux de l'Ontario du ministère de la Culture, a confirmé qu'aucune ressource du patrimoine culturel en surface située dans les corridors d'étude n'a été désignée en vertu de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario* ou reconnue en tant que site historique national. Toutefois, des communications avec la Ville d'Ottawa et la Commission de la capitale nationale ont confirmé que ces organismes avaient identifié plusieurs ressources du patrimoine culturel dans le corridor d'études, soit parce qu'ils sont inscrits dans le registre du patrimoine municipal ou qu'ils sont désignés auprès du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine. Chacun des corridors d'étude présente des paysages distincts qui ont fait l'objet de divers niveaux de développement, lesquels ont par la suite influé sur la composition et la

préservation des ressources du patrimoine culturel. Toutefois, même si les projets d'infrastructure, les plans de morcellement des terrains, les nouvelles voies de transports et le développement relativement récent des parcs d'affaires du XX^e siècle influent maintenant sur les terres de la zone d'étude dont les racines remontent au peuplement du début du XIX^e siècle et au développement du début du XX^e siècle, un amalgame complexe de ressources du patrimoine culturel demeure existant et témoigne des thèmes historiques, architecturaux et contextuels diversifiés qui ont façonné le développement de la Ville d'Ottawa. Ci-dessous est présenté le sommaire des résultats des travaux sur le terrain dans chaque corridor d'étude.

4.1 Corridor d'étude 1 (148-Pink – Riddell-March) et corridor d'étude 2 (boulevard des Allumettières – Riddell-March)

- Le corridor d'étude 1 et le corridor d'étude 2 comprennent un total de 33 ressources du patrimoine culturel, dont 14 ressources du patrimoine bâti et 19 ressources du paysage culturel. Ces ressources comprennent 11 résidences (BHR 1 à BHR 7, BHR 9, BHR 11, BHR 13 et BHR 14), une école (BHR 8), une auberge (BHR 10), un hôtel de ville (BHR 12), une église et un cimetière (CLR 6), 12 paysages agricoles (CLR 1 à CLR 5, CLR 7, CLR 8, CLR 12 à CLR 14, CLR 18, et CLR 19), quatre paysages routiers (CLR 9, CLR 15 à CLR 17), et deux paysages ferroviaires (CLR 10 et CLR 11).
- La Ville d'Ottawa a identifié huit ressources du patrimoine culturel (BHR 6 à BHR 9, BHR 12, BHR 13, CLR 6 et CLR 18) et la Commission de la capitale nationale a identifié une ressource du patrimoine culturel (CLR 19) dans le corridor d'étude 1 et le corridor d'étude 2. Pendant l'examen sur le terrain, on n'a pas pu avoir pleinement accès à la source identifiée par la Commission de la capitale nationale puisque les structures sont bien en retrait de l'emprise routière existante. Il est probable que cette propriété soit un complexe agricole.
- Les ressources du patrimoine culturel identifiées dans le corridor d'étude 1 et le corridor d'étude 2 sont principalement associées aux modèles de peuplement du XIX^e siècle, au développement du début du XX^e siècle, aux économies agricoles historiques et à des styles architecturaux variés allant de l'architecture des bâtiments de pierres de la vallée Rideau à l'architecture régionale des cabanes en bois rond et des fermes plus modestes de l'Ontario.
- Les ressources du patrimoine culturel identifiées dans ces corridors d'étude sont principalement concentrées le long du chemin March, au nord du chemin Klondike, un nombre limité de ces ressources étant situées près de l'échangeur du chemin March et de l'autoroute 417.

4.2 Corridor d'étude 3 (boulevard des Allumettières – chemin Moodie)

- Le corridor d'étude 3 comprend un total de sept ressources du patrimoine culturel, dont quatre ressources du patrimoine bâti et trois ressources du paysage culturel. Ces ressources comprennent quatre résidences (BHR 1 à BHR 4), deux paysages agricoles (CLR 1 et CLR 3) et un paysage routier (CLR 2);
- La Ville d'Ottawa a identifié deux ressources (BHR 1 et CLR 1) et la Commission de la capitale nationale a identifié une ressource (CLR 3) dans le corridor d'étude 3. La Commission de la

capitale nationale a aussi identifié une ressource sur l'avenue Carling, mais l'examen sur le terrain a confirmé que cette ressource est située bien à l'extérieur des limites du corridor d'étude.

- Les ressources du patrimoine culturel situées au nord de l'autoroute 417, le long du chemin Moodie et de l'avenue Carling, sont associées au développement du début du XX^e siècle dans l'ancien canton de Nepean, lors de la mise en service de la voie de tramway Britannia et de l'ouverture du parc Britannia en 1900. Au début du XX^e siècle et jusque dans les années 1920, les terres le long de la rivière des Outaouais qui entourent le parc Britannia sont devenues un site pour l'investissement local puisque le tramway rendait ce secteur plus accessible et que la popularité du parc Britannia faisait de ce secteur une niche qui attirait à la fois les gens de la classe ouvrière et de la classe moyenne. Le lotissement Rocky Point, qui était situé environ où se trouve actuellement l'intersection du chemin Moodie et de l'avenue Carling, avait été établi en 1900 par un résident d'été de ce secteur, E.L. Brittain (Elliott, 1991). Bien que ce lotissement ne se soit pas avéré très populaire étant donné l'accès limité, il est probable que les ressources résidentielles du patrimoine culturel identifiées dans ce secteur soient associées à ces développements et à cette époque.
- Les ressources du paysage culturel identifiées au sud de l'autoroute 417 étaient toutes deux inaccessibles pendant l'examen sur le terrain étant donné l'accumulation de neige, l'état des accotements non labourés et la grande distance entre les structures de ces propriétés et de l'emprise routière actuelle. Toutefois, l'analyse des cartes aériennes et l'observation de certaines de ces structures à partir de l'autoroute 417 suggèrent que ces deux ressources comprennent des complexes agricoles associés aux économies agricoles de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle dans le secteur.

4.3 Corridor d'étude 4 (boulevard des Allumettières – chemin Acres)

- Le corridor d'étude 4 comprend un total de trois ressources du patrimoine culturel, dont une ressource du patrimoine bâti et deux ressources du paysage culturel. Ces ressources comprennent une résidence (BHR 1), un espace public ou de loisirs (CLR 1) et un paysage agricole (CLR 2).
- La Ville d'Ottawa a identifié une ressource du patrimoine culturel dans ce corridor d'étude, laquelle est située au sud de l'autoroute 417 et à l'est du chemin Acres, mais l'examen sur le terrain a confirmé que cette structure patrimoniale n'existe plus. La Commission de la capitale nationale n'a identifié aucune ressource du patrimoine culturel dans ce corridor d'étude.
- La résidence identifiée pendant l'examen sur le terrain est située à l'angle nord-ouest du chemin Richmond et du chemin Acres et est représentative des fermes du début du XX^e siècle. Il est possible que cette résidence soit associée aux terres agricoles situées à l'ouest (CLR 2), mais les recherches historiques n'ont pas pu confirmer cette hypothèse. On ne prévoit pas que le projet proposé ait des incidences sur cette résidence.
- L'espace public et de loisirs identifié à l'intersection du chemin Holly Acres et de l'avenue Carling est d'intérêt patrimonial. Le parc situé dans ce secteur se nomme le parc Andrew-Haydon et il a été officiellement établi au début des années 1970. Bien que ce paysage spécifique, de la manière dont il est utilisé aujourd'hui, ne soit pas ancien au sens historique, ces terres sont depuis très longtemps associées à la baie Graham qui, au début du XX^e siècle, présentait des rives

sablonneuses et qui promettait de devenir une destination pour les vacanciers. Pendant l'aménagement de la voie de tramway Britannia en 1900, les résidents de l'ancien canton de Nepean se sont intéressés à ce secteur et ont commencé à y construire des chalets. Jusque dans les années 1970, on pouvait apercevoir de vieux chalets sur les rives de la rivière des Outaouais, à l'endroit où se situe maintenant le parc. De nos jours, le paysage du parc Andrew-Haydon est relié sur les plans physique et culturel au parc Dick-Bell à l'ouest et au parc Britannia à l'est, ce qui présente un grand intérêt patrimonial. Le parc Britannia est utilisé depuis 1900 et il sert de point central physique et culturel important dans l'ouest d'Ottawa. Sur le plan historique, la création du parc Britannia vers la fin du XIX^e siècle et l'aménagement de la voie de tramway Britannia en 1900 ont entraîné très tôt le développement par lotissement et la construction de chalets le long des rives de la rivière des Outaouais. Peu après qu'elle ait établi le parc, la Ottawa Electric Railway y construisit des vestiaires, un pavillon pour le Britannia Rowing Club ainsi qu'un auditorium. En 1904, le parc était utilisé pour la présentation de divers concerts et films et on y accueillait jusqu'à 6 000 personnes par soir (Elliott, 1991). Les premières utilisations et les utilisations courantes du parc Britannia ont depuis été reproduites et appuyées par l'aménagement du parc Andrew-Haydon, un espace public grandement utilisé qui offre des sentiers, un abri d'orchestre, des vestiaires, un pavillon de repos et un terrain de jeu pour les enfants.

4.4 Corridor d'étude 5 (île Kettle)

- Le corridor d'étude 5 comprend un total de sept ressources du patrimoine culturel, dont quatre ressources du patrimoine bâti et trois ressources du paysage culturel. Ces ressources comprennent deux résidences (BHR 1 et BHR 2), une institution (BHR 3), un restaurant (BHR 4), un paysage (CLR 1), un centre d'entraînement de la Gendarmerie royale du Canada (CLR 2) et un ancien complexe d'habitation de l'Aviation royale du Canada (ARC) (CLR 3);
- La Ville d'Ottawa a identifié cinq ressources du patrimoine culturel dans ce corridor d'étude (BHR 1 à BHR 4 et CLR 2) et la Commission de la capitale nationale n'a identifié aucune ressource du patrimoine culturel dans ce corridor d'étude. La Ville d'Ottawa a identifié plusieurs autres ressources du patrimoine culturel dans ce corridor d'étude, mais l'examen sur le terrain a confirmé que les ressources situées au 665, chemin Montréal, au 753, chemin Montréal, au 622, chemin Montréal, au 637, rue Centre, au 749, avenue Trojan et au 675, chemin Gardenvale ne sont plus des biens historiques.
- Les ressources du patrimoine culturel identifiées dans le corridor d'étude 5 ont des formes diverses et elles sont en partie associées sur le plan historique et physique. Des structures plus anciennes construites en pierre et représentatives des peuplements du XIX^e siècle sont situées dans la partie sud du corridor, aux chemins Montréal et Cyrville (BHR 3 et BHR 4). Deux autres structures qui sont plus étroitement associées au développement urbain résidentiel et institutionnel du XX^e siècle sont situées à l'intersection du chemin Montréal et de la promenade de l'Aviation. En se déplaçant vers le nord sur la promenade de l'Aviation vers le chemin Hemlock, on peut constater que le paysage se transforme et que les ressources du patrimoine culturel (CLR 1 à CLR 3) identifiées et situées dans cette partie du corridor d'étude sont associées aux utilisations militaires des terres avoisinantes de la fin du XIX^e siècle et du XX^e siècle, notamment le terrain d'aviation Rockcliffe, une ancienne base de l'ARC (qui est maintenant la base des Forces canadiennes de Rockcliffe) et un centre d'entraînement de la Gendarmerie royale du Canada. Les ressources du patrimoine culturel identifiées et situées à l'est de la promenade de l'Aviation et au sud du chemin Hemlock (CLR 3) comprennent un ancien complexe d'habitation

de l'ARC. Un réseau de rues remonte la colline au sud du chemin Hemlock et présente un paysage de résidences qui sont interreliées les unes aux autres sur le plan historique et qui sont associées aux terrains bordant le terrain d'aviation Rockcliffe. D'après des recherches limitées dans les archives, la période de construction de ces résidences n'est pas déterminée. Toutefois, l'échelle, la masse et les matériaux de ces résidences sont uniformes et présentent les styles architecturaux Four Square, Cape Cod et Victory de type régional, lesquels étaient très populaires entre les années 1920 et 1950. De plus, bien que le terrain d'aviation Rockcliffe ait été modifié par la construction du Musée de l'aviation, il conserve une grande importance patrimoniale, ce qui est également le cas du centre d'entraînement de la GRC qui est situé à l'ouest, qui a été identifié par la Ville d'Ottawa comme élément d'intérêt patrimonial.

- Dans le secteur adjacent au corridor d'étude 5 et à l'ouest de la promenade de l'Aviation se situent plusieurs ressources du patrimoine culturel importantes, notamment le cimetière Beechwood, le village de Rockcliffe et le club New Edinburgh d'Ottawa. Ces trois ressources ont déjà été officiellement reconnues; le cimetière Beechwood est reconnu comme étant un site national historique tandis que le club New Edinburgh d'Ottawa et le village de Rockcliffe sont désignés en vertu de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*. Ces ressources n'ont été ni évaluées ni documentées pendant l'examen sur le terrain puisqu'elles se situent à l'extérieur du corridor. Toutefois, si ces ressources risquent de subir les impacts de l'aménagement du corridor, une étude de suivi sur le terrain devrait être effectuée.

4.5 Corridor d'étude 6 (île Lower Duck) et corridor d'étude 7 (aéroport de Gatineau)

- Le corridor d'étude 6 et le corridor d'étude 7 comprennent au total quatre ressources du paysage culturel, soit quatre paysages agricoles. Même si ces corridors d'étude proposent des tracés routiers différents, la partie du boulevard St-Joseph qui pourrait être touchée par les projets proposés dans les deux corridors d'étude comprend environ les mêmes ressources du patrimoine culturel.
- Deux ressources du patrimoine culturel (CLR 1 et CLR 2) dans le corridor d'étude 6 et le corridor d'étude 7 ont été identifiées par la Ville d'Ottawa et deux autres ressources ont été identifiées par la Commission de la capitale nationale (CLR 3) et pendant l'examen sur le terrain (CLR 4).
- Les ressources du patrimoine culturel identifiées sont clairement associées aux modèles de peuplement et aux économies agricoles du XIX^e siècle, lesquelles prévalent encore aujourd'hui dans cette partie d'Ottawa, comme l'illustrent les tracés des labours situés au nord de la route 174.

4.6 Corridor d'étude 8 (montée Mineault – chemin 10th Line)

- Le corridor d'étude 8 comprend deux ressources du patrimoine culturel, dont une résidence (BHR 1) et les vestiges d'un paysage agricole (CLR 1).
- Ni la Ville d'Ottawa ni la Commission de la capitale nationale n'a identifié de ressource du patrimoine culturel dans cette zone d'étude.

- Ce corridor d'étude a été lourdement touché par le développement résidentiel par lotissement et les deux éléments du patrimoine culturel qui ont subsisté reflètent les modèles de développement du milieu du XX^e siècle.

4.7 Corridor d'étude 9 (île Petrie)

- Le corridor d'étude 9 comprend un élément du paysage culturel, soit l'île Petrie
- La Ville d'Ottawa et la Commission de la capitale nationale n'ont identifié aucune ressource du patrimoine culturel dans ce corridor d'étude.
- Le seul élément de paysage culturel identifié a conservé certaines valeurs historiques associées au grand incendie qui est survenu à Ottawa au début du XX^e siècle, aux familles d'entrepreneurs qui ont établi les activités de navigation commerciale et aux activités d'extraction du sable sur l'île. Cet élément constitue un paysage public qui a été utilisé à différentes périodes au cours du dernier siècle. De plus, deux chalets associés à la famille Grandmaître seraient situés sur l'île; cette famille était propriétaire de l'île vers le milieu du XX^e siècle. Bien que ces éléments résidentiels n'aient pas pu être documentés pendant l'examen sur le terrain en raison des conditions météorologiques et de la couverture de neige, ils présentent un intérêt patrimonial potentiel. Il en est de même pour un certain nombre de chalets et un commerce d'appâts et d'articles de pêche qui sont situés à l'extrémité sud de l'île et qui contribuent à la valeur patrimoniale du paysage. Des recherches supplémentaires doivent être effectuées pour déterminer l'importance historique spécifique de ces chalets et de cet ancien commerce d'articles de pêche.

4.8 Corridor d'étude 10 (Masson-Angers – Cumberland)

- Le corridor d'étude 10 comprend trois ressources du patrimoine culturel, dont deux résidences (BHR 1 et BHR 2) et un espace communautaire et de loisirs (BHR 3);
- La Ville d'Ottawa et la Commission de la capitale nationale n'ont identifié aucune ressource du patrimoine culturel dans ce corridor d'étude.
- Les trois ressources du patrimoine culturel identifiées sont modestes et présente un style, une échelle et une masse architecturaux régionaux. Toutefois, d'après l'information historique limitée disponible sur cette partie du corridor d'étude et les données recueillies pendant l'examen sur le terrain, ces structures semblent être représentatives du développement du début et du milieu du XX^e siècle dans la Ville d'Ottawa et être étroitement associées au peuplement historique de Cumberland.

5.0 Recommandations

La construction d'un pont et le tracé des routes associées à cette construction peuvent affecter les ressources du patrimoine bâti et du paysage culturel de différentes façons, notamment par la perte ou le déplacement des ressources à la suite de leur extraction ou de leur démolition ou par la perturbation des ressources à la suite de l'introduction d'éléments physiques, visuels, sonores ou atmosphériques qui ne sont pas en harmonie avec les ressources ou avec leur milieu environnant.

Les ressources du patrimoine culturel peuvent également être directement touchées lorsque le corridor d'étude croise des emprises routières adjacentes qui forment les paysages routiers (c'est-à-dire des paysages qui sont historiquement associés aux levés d'origine des cantons, aux peuplements agricoles et au transport). Habituellement, ces paysages routiers adjacents comprennent deux voies, des surfaces pavées et des accotements de gravier bordés de fossés gazonnés, de clôtures ou de rangées d'arbres. Les impacts négatifs se limitent habituellement aux améliorations des intersections, par exemple l'enlèvement de végétation pour améliorer les lignes de vue et la vision diurne, ainsi que l'installation de murets de béton et de sections de trottoirs.

En bref, les recommandations suivantes sont proposées :

1. Que les évaluations du patrimoine, y compris l'examen de suivi sur le terrain et toute recherche additionnelle dans les archives, soient effectuées à propos de chaque ressource située dans chaque corridor d'étude potentiel de la liste des corridors sélectionnés. Les lignes directrices de la province devraient être consultées à cet égard.
2. Qu'un examen sur le terrain détaillé soit effectué à propos du corridor d'étude privilégié afin de recueillir de l'information supplémentaire sur chaque ressource du patrimoine culturel identifiée et pour confirmer l'emplacement et l'intégrité de cette ressource. Par la suite, chaque ressource devrait être évaluée afin qu'on puisse déterminer son importance patrimoniale et des mesures d'atténuation appropriées allant de la préservation à la documentation devraient être établies au besoin.
3. Que l'emprise des terrains à proximité des ressources du patrimoine bâti et du paysage culturel ne soit pas utilisée dans la mesure du possible.
4. En ce qui concerne le corridor d'étude 5 (île Kettle), que tous les impacts potentiels sur les ressources du patrimoine culturel avoisinantes qui ont été désignées en vertu de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario* et qui ont été reconnues en tant que sites historiques nationaux soient pris en considération. Il est également recommandé que ces ressources soient prises en considération dans l'évaluation des impacts de la construction sur les ressources du patrimoine culturel avoisinantes.
5. En ce qui concerne le corridor d'étude 6 (île Lower Duck) et le corridor d'étude 7 (aéroport de Gatineau), que la documentation du 1513, boulevard St-Joseph et du 1691, boulevard St-Joseph soit effectuée si ces corridors sont des options faisant partie de la liste des corridors sélectionnés.
6. En ce qui concerne le corridor d'étude 9 (île Petrie), qu'une documentation approfondie des structures et paysages situés sur l'île Petrie soit effectuée pour l'évaluation des impacts de la liaison proposée à cet endroit sur les ressources du patrimoine culturel avoisinantes. Les conditions météorologiques et l'épaisse couverture de neige ne nous ont pas permis d'effectuer une documentation photographique détaillée pendant cette évaluation. Les chalets associés à la famille Grandmaître et les quais associés à la navigation commerciale du début et du milieu du XX^e siècle sur l'île devraient être documentés.
7. En ce qui concerne le corridor d'étude 10 (Massons-Angers – Cumberland), que des recherches supplémentaires soient effectuées dans les archives pour évaluer les impacts de la

liaison proposée à cet endroit sur les ressources du patrimoine culturel avoisinantes. Pendant l'évaluation effectuée, une recherche limitée dans les archives a été obtenue à propos de ce corridor d'étude. La salle de l'histoire locale de la bibliothèque de Cumberland devrait être consultée dans le cadre de cette recherche de suivi.

8. Pour le moment, aucune mesure d'atténuation spécifique n'est recommandée à propos des emplacements proposés pour les ponts. Il est toutefois recommandé que, lorsque les aspects techniques le permettent, toute amélioration n'entraîne qu'une apparence « travaillée » minimale pour demeurer en harmonie avec le milieu environnant et respecter les proportions des paysages avoisinants qui sont associés aux utilisations agricoles et aux modèles des premiers peuplements.

6.0 Bibliographie

Archaeological Services Inc. et Geomatics International Inc.

- 1999 *The Archaeological Resource Potential Mapping Study of the Regional Municipality of Ottawa-Carleton – Planning Report*. Rapport dans les dossiers de l'ancienne municipalité régionale d'Ottawa-Carleton, maintenant la Ville d'Ottawa.

Agence canadienne d'évaluation environnementale

- 1996 *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* : Document de référence sur les ressources du patrimoine physique et culturel

- 2003 *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*

Beaulieu, Jean-Francois

- 1997 *The Forgotten Wharves of the United Counties of Prescott-Russell*.
http://epe.lac-bac.gc.ca/100/200/300/ont_archaeol_soc/wharves/jeanfr.htm

Cimetière Beechwood

- 2007 *Histoire corporative. Cimetière Beechwood Cemetery*.
http://www.beechwoodcemetery.com/fr/Corporate_History_46.html

Ville d'Ottawa

- 1956 *Insurance Plan of the City of Ottawa, volume 3; plan 334*. Montréal : Underwriter's Survey Bureau.

Ville d'Ottawa

- 1956 *Insurance Plan of the City of Ottawa, volume 2; plan 201*. Montréal : Underwriter's Survey Bureau.

Elliott, Bruce

- 1991 *The City Beyond: A History of Nepean, Birthplace of Canada's Capital 1792-1990*. Ottawa : Ville d'Ottawa.

Gloucester Historical Society (GHS)

- 2007 *A Historical Timeline for the Township of Gloucester*.
<http://www.gloucesterhistory.com/history.html>

H.Belden & Co.

- 1879 *Illustrated Historical Atlas of the County of Carleton (y compris la Ville d'Ottawa)*, Ontario, Toronto : H. Belden & Co.

- 1881 *Prescott and Russell Supplement in Illustrated Atlas of the Dominion of Canada*. Toronto : H. Belden & Co.

Mika, Nick et Helma Mika

- 1977 *Places in Ontario: Their Name Origins and History (Part I A-E)*. Belleville, Mika Publishing Company.

- 1983 *Places in Ontario: Their Name Origins and History (Part III N-Z)*. Belleville, Mika Publishing Company.
- Ministère de la Culture, Ontario
- 1981 Guidelines on the Man-Made Heritage Component of Environmental Assessments
- 1992 Guidelines for Preparing the Cultural Heritage Resource Component of Environmental Assessments
- 2005 *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*.
- Ministère de l'Environnement de l'Ontario
- 2006 *Loi sur les évaluations environnementales* de l'Ontario
- Ministère des Affaires municipales et du Logement, Ontario
- 2005 *Loi sur l'aménagement du territoire* de l'Ontario
- 2005 Déclaration de principes provinciale
- Ministère des transports de l'Ontario
- 2006 Environmental Reference for Highway Design: Cultural Heritage – Built Heritage and Cultural Heritage Landscapes
- 2007 Environmental Guide for Built Heritage and Cultural Heritage Landscapes
- Société immobilière de l'Ontario
- 2007 Heritage Management Process: Handbook, Société immobilière de l'Ontario
- Parcs Canada
- 2005 Lieu historique national du Canada du Canal-Rideau
http://www.pc.gc.ca/lhn-nhs/on/rideau/natcul/natcul2_f.asp
- Payne, Stephen R.
- 1998 *A History of the Rockcliffe Airport Site: Home of the Aviation Museum* (historique de la base d'aviation de Rockcliffe), Ottawa, Canada, Musée de l'aviation du Canada
<http://www.aviation.technomuses.ca/pdf/rockcliffe.pdf>
- Taylor, John H.
- 1986 *Ottawa, an Illustrated History*. Toronto, James and Lorimer & Company, éditeurs, et Musée canadien des civilisations, Musées nationaux du Canada
- The Township of Cumberland Planning Department (TCPD)
- 1994 *The Development Guidelines for Historic Cumberland Village*. Document dans les dossiers du département d'aménagement du territoire, canton de Cumberland.
- Turner, Larry
- 1992 *Rideau Canal Bibliography 1972-1992*. Smiths Falls, Friends of the Rideau et le Commonwealth Historic Management Limited.

Tweddle, Al et Paul Le Fort

2002 Petrie Island in Modern Times. The Friends of Petrie Island.

<http://www.fallingbrook.com/petrieisland/history/moderntimes2.htm>

Vincent, Richard et John Savage

2004 A Short History of the Ottawa New Edinburgh Club. The Ottawa New Edinburgh Club.

<http://onec.ca/history.html>

Walker, Harry et Olive Walker

1968 *Carleton Saga*. Ottawa, Carleton County Council.

Wilson, Marilyn

2007 History. Rockcliffe Park.

<http://www.rockcliffepark.com/rockcliffe/index.cfm?fuseaction=history>

ANNEXE A

Répertoire et cartes des ressources du patrimoine bâti et du paysage culturel

**Corridors d'étude 1 et 2: Aylmer – Kanata
Étude de l'évaluation environnementale des liaisons interprovinciales
Région de la capitale nationale, Ontario**



Ressource du patrimoine bâti :	BHR 1
Emplacement :	1091, avenue Riddell
Type d'élément :	Résidence
Période de construction :	Avant 1900
Matériaux de construction :	Bois rond
Description :	Cette structure est une résidence en bois rond d'un étage et demi avec une toiture à deux versants, une véranda à l'avant et un ajout à l'arrière.
Type d'architecture :	Résidence agricole de type régionale de l'Ontario
Associations historiques :	Établissement du canton
Autres commentaires :	

Voir la figure A-4.



Ressource du patrimoine bâti :	BHR 2
Emplacement :	8, croissant Campbell-Reid
Type d'élément :	Résidence
Période de construction :	Après 1900
Matériaux de construction :	Parement synthétique sur une fondation qui pourrait être de béton
Description :	Cette résidence de deux étages comprend une lucarne à deux versants situé au centre et une toiture à deux versants en bardeaux d'asphalte. Les fenêtres et l'entrée avant semblent avoir été récemment modifiées. Un ajout a été apporté à l'arrière de la résidence.
Type d'architecture :	Résidence agricole de type régional de l'Ontario
Associations historiques :	Établissement du canton
Autres commentaires :	Ne paraît pas sur la carte en raison du tracé du corridor qui paraît en superposé.



Ressource du patrimoine bâti :	BHR 3
Emplacement :	1175, chemin March
Type d'élément :	Résidence
Période de construction :	Vers les années 1940
Matériaux de construction :	Construction à ossature en bois avec fondation de béton
Description :	Résidence d'un étage et demi avec une toiture à deux versants à pente prononcée, ainsi qu'une véranda arrière et des fenêtres panoramiques sur la façade avant. Cette structure est grandement représentative des logements bâtis immédiatement après la Deuxième Guerre mondiale pour loger les anciens combattants.
Type d'architecture :	Résidence de type Victory
Associations historiques :	Établissement du canton
Autres commentaires :	Cette structure abrite maintenant un salon de coiffure.

Voir la figure A-4.



Ressource du patrimoine bâti :	BHR 4
Emplacement :	936, chemin March
Type d'élément :	Résidence
Période de construction :	Avant 1900
Matériaux de construction :	Briques sur une fondation non déterminée
Description :	Structure d'un étage et demi avec lucarne centrale à deux versants
Type d'architecture :	Résidence agricole de type régional de l'Ontario
Associations historiques :	Établissement du canton
Autres commentaires :	En raison de la présence de nombreux arbres, il s'est avéré difficile d'observer cette propriété de la route et la documentation est donc limitée.

Voir la figure A-3.



Ressource du patrimoine bâti :	BHR 5
Emplacement :	927, chemin March
Type d'élément :	Résidence
Période de construction :	Avant 1900
Matériaux de construction :	Briques
Description :	Cette structure est une résidence d'un étage et demi qui est représentative des résidences agricoles de type régional de l'Ontario. Une lucarne centrale à deux versants et à pente prononcée orne la façade avant et un ajout abritant une cuisine d'été fait saillie à l'arrière de la structure. Il semble que la véranda située sur l'élévation sud ait été fermée.
Type d'architecture :	Résidence agricole de type régional de l'Ontario
Associations historiques :	Établissement du canton
Autres commentaires :	

Voir la figure A-3.



Ressource du patrimoine bâti :	BHR 6
Emplacement :	1150, chemin Old Carp
Type d'élément :	Résidence
Période de construction :	Milieu du XIX ^e siècle
Matériaux de construction :	Extérieur de pierres sur une fondation de pierres
Description :	Cette structure est une résidence d'un étage et demi construite avec des matériaux pierreux dans un style modeste et représentatif des résidences agricoles de type régional. La résidence a été grandement modifiée puisqu'on y a fait un ajout en bois à l'arrière qui présente une toiture peu attrayante et une véranda sur la façade avant.
Type d'architecture :	Résidence agricole en pierres
Associations historiques :	Établissement du canton; peuplement agricole
Autres commentaires :	

Voir la figure A-4.



Ressource du patrimoine bâti :	BHR 7
Emplacement :	910, chemin March
Type d'élément :	Résidence
Période de construction :	Avant 1900
Matériaux de construction :	Construction en pierres sur fondation en pierres
Description :	Cette structure est une résidence d'un étage et demi ornée d'une série de lucarnes à deux versants à pente prononcée. L'extérieur et la fondation sont des constructions faites en pierres des champs, un matériau habituellement utilisé pour les premières maisons bâties dans la vallée de l'Outaouais en général. Des fenêtres en baie d'origine ornent la façade avant et une véranda fermée a été construite sur l'élévation sud. La toiture a récemment été modifiée et un ajout à toit en appentis a été construit sur la façade avant.
Type d'architecture :	Résidence agricole de type victorien régional
Associations historiques :	Établissement du canton
Autres commentaires :	Abrite un commerce faisant la vente de « bœuf maigre ».

Voir la figure A-3.



Élément du patrimoine bâti :	BHR 8
Emplacement :	895, chemin March
Type d'élément :	École-pensionnat (à l'origine)
Période de construction :	1892
Matériaux de construction :	Construction en pierres sur fondation en pierres
Description :	Cette structure d'un étage a été construite avec des pierres des champs et était autrefois l'école secondaire no 2 de l'ancien peuplement March. Même si cette structure abrite maintenant le cabinet d'un chirurgien plasticien et qu'elle comprend un ajout à l'arrière, sa forme architecturale d'origine, soit une école d'une seule pièce, est clairement visible. La pierre sur laquelle est inscrite l'année « 1892 » orne toujours la façade avant et les éléments du vestibule d'entrée ont été conservés.
Type d'architecture :	Construction typique des écoles du XIX ^e siècle
Associations historiques :	Établissement du canton
Autres commentaires :	Abrite maintenant le bureau d'un chirurgien plasticien.

Voir la figure A-3.



Ressource du patrimoine bâti :	BHR 9
Emplacement :	806, chemin March
Type d'élément :	Résidence
Période de construction :	Avant 1900
Matériaux de construction :	Extérieur en pierres sur fondation en pierres
Description :	Cette structure est une résidence d'un étage et demi construite avec des pierres des champs, lesquelles étaient fréquemment utilisées au XIX ^e siècle dans la vallée de l'Outaouais. La structure comprend des lucarnes à deux versants assortis sur la façade avant et des fenêtres à guillotine double recouvertes de voussoirs de pierres et d'appuis à tenons en ciment. Il semble que cette structure sera relocalisée. Cette structure est bien en vue à l'angle des chemins March et Klondike.
Type d'architecture :	Résidence agricole de type régional de l'Ontario
Associations historiques :	Établissement du canton; communauté de Klondike
Autres commentaires :	À l'abandon

Voir la figure A-3.



Ressource du patrimoine bâti :	BHR 10
Emplacement :	Adresse inconnue : angle des chemins Klondike et March
Type d'élément :	Auberge
Période de construction :	Avant 1900
Matériaux de construction :	Extérieur de briques sur fondation de briques
Description :	Cet immeuble de deux étages et demi comprend une toiture à quatre versants en bardeaux d'asphalte, une lucarne à deux versants et des fenêtres à guillotine double sur des appuis à tenons en béton. Cette structure était bien connue en tant qu'auberge ou hôtel vers la fin du XIX ^e siècle et au XX ^e siècle. L'échelle et la masse de cette structure, combinées à son emplacement à l'angle des chemins March et Klondike, contribuent à sa valeur contextuelle.
Type d'architecture :	
Associations historiques :	Établissement du canton et développement dans la communauté de Klondike
Autres commentaires :	Auberge « Klondike Inn »

Voir la figure A-3.



Ressource du patrimoine bâti :	BHR 11
Emplacement :	811, chemin March
Type d'élément :	Résidence
Période de construction :	Après 1900
Matériaux de construction :	Ossature de bois sur fondation de béton
Description :	Cette résidence d'un étage et demi comprend une toiture à deux versants en bardeaux d'asphalte et une lucarne centrale avec toiture en appentis. Une véranda supportée par des colonnes de bois est représentative des structures du début du XX ^e siècle.
Type d'architecture :	Style classique édouardien/bungalow californien
Associations historiques :	Établissement et développement du canton
Autres commentaires :	

Voir la figure A-3.



Ressource du patrimoine bâti :	BHR 12
Emplacement :	821, chemin March
Type d'élément :	Hôtel de ville
Période de construction :	Avant 1900
Matériaux de construction :	Extérieur en pierres sur fondation en pierres
Description :	Cette structure d'un étage a été construite avec des pierres des champs et abritait à l'origine l'hôtel de ville. Les pierres d'angle sont bien visibles sur cette structure, ainsi que les voussoirs de pierres et les clés de voûte. Le vestibule d'entrée a été conservé, mais les matériaux recouvrant le toit ont récemment été changés.
Type d'architecture :	
Associations historiques :	Établissement du canton
Autres commentaires :	

Voir la figure A-3.



Ressource du patrimoine bâti :	BHR 13
Emplacement :	11, chemin Hines
Type d'élément :	Résidence
Période de construction :	Avant 1900
Matériaux de construction :	Pierres
Description :	Cette structure de deux étages et demi comprend des avant-toits à retour massifs, des voussoirs de pierres, des fenêtres à guillotine double et des fenêtres palladiennes centrales placées sous les crêtes à deux versants. L'échelle et la masse de cette résidence, combinées à la longue allée d'accès à la propriété, indiquent que cette structure était relativement importante et pouvait être associée à une personne prestigieuse.
Type d'architecture :	Résidence agricole classique de la vallée de l'Outaouais en Ontario
Associations historiques :	Établissement du canton
Autres commentaires :	Abrite maintenant le complexe « Mos Aid » dans le parc d'affaires de Kanata. La longue allée et la bordure d'arbres sont toujours visibles.

Voir la figure A-2.



Ressource du patrimoine bâti :	BHR 14
Emplacement :	1090, chemin March
Type d'élément :	Résidence
Période de construction :	Après 1900
Matériaux de construction :	Revêtement possible de clin sur fondation de béton
Description :	Cette structure est une résidence d'un étage et demi avec une toiture à deux versants brisés de bardeaux d'asphalte. Même si un ajout harmonieux a été fait à la façade avant, il est possible que la structure d'origine ait servi de grange et ait été convertie en résidence.
Type d'architecture :	
Associations historiques :	Établissement du canton
Autres commentaires :	
Voir la figure A-3.	



Ressource du paysage culturel :

CLR 1

Emplacement :

Aucune adresse : avenue Riddell, à l'est du chemin Dunrobin

Type d'élément :

Paysage agricole

Description :

Ce paysage comprend une série d'anciennes constructions accolées et de remises qui faisaient probablement partie d'une ferme. Les plus grandes constructions accolées sont des structures comprenant un toit à deux versants simple et un revêtement constitué principalement de planches verticales avec quelques matériaux d'aluminium. Les remises plus petites semblent avoir un revêtement de panneaux affleurés horizontaux ou être construites en bois rond dans certains cas. Une des structures plus anciennes (à droite sur la photographie) est située à proximité de l'emprise routière actuelle.

Autres commentaires :

Voir la figure A-4.



Ressource du paysage culturel :
Emplacement :

CLR 2
1235, chemin March

Type d'élément :

Paysage agricole

Description :

Ce paysage comprend une résidence d'un étage et demi à ossature en bois avec une toiture à deux versants en bardeaux d'asphalte et à pente prononcée ainsi qu'une fondation en béton, qui a probablement été construite avant 1900. Près de la résidence se trouvent trois granges qui sont utilisées encore aujourd'hui. Deux des granges ont un revêtement de planches verticales et des toitures à deux versants en aluminium. La troisième grange est munie d'une toiture à deux versants brisés et un revêtement de panneaux affleurés horizontaux. Les structures sont situées bien en retrait de l'emprise routière actuelle et au bout d'une longue allée.

Autres commentaires :

Voir la figure A-4.



Ressource du paysage culturel :

CLR 3

Emplacement :

1210, chemin March

Type d'élément :

Paysage agricole

Description :

Ce paysage comprend une résidence agricole en bois rond d'un étage et demi ayant une toiture à deux versants et une lucarne centrale à deux versants, qui a probablement été construite avant 1900. La porte avant semble être d'origine, ce qui semble également être le cas des fenêtres verticales à guillotine dont les ouvertures sont en bois. La résidence est située bien en retrait de l'emprise routière actuelle et deux granges modestes en planches verticales sont situées derrière la résidence.

Autres commentaires :

Voir la figure A-4.



Ressource du paysage culturel :
Emplacement :

CLR 4
1186, chemin March

Type d'élément :

Paysage agricole

Description :

Ce paysage comprend une résidence modifiée de la fin du XIX^e siècle et une remise. La résidence est une construction d'un étage et demi à ossature en bois sur une fondation qui pourrait être de béton avec une toiture à deux versants et à pente prononcée. Cette résidence était probablement orientée vers le nord-ouest et elle comporte des éléments structuraux associés au style architectural régional victorien. Elle présente également des ajouts et des lucarnes sur le côté sud-est. Une petite remise est située sur l'élévation nord-ouest et est construite avec des planches verticales.

Autres commentaires :

Voir la figure A-4.



Ressource du paysage culturel :
Emplacement :

CLR 5
Aucune adresse : située directement au nord-ouest du 1175,
chemin March

Type d'élément :

Ancien paysage agricole

Description :

Cet ancien paysage agricole/ferme est maintenant abandonné et le zonage permet maintenant le développement résidentiel. Bien qu'il n'y ait aucune structure située sur cette propriété, une empreinte indélébile a été faite sur ce paysage naturel, laquelle est bien visible grâce à l'allée majestueuse qui menait autrefois aux structures situées à grande distance de l'emprise routière actuelle. Une rangée d'arbres borde toujours les avenues et les vestiges de la clôture.

Autres commentaires :

Voir la figure A-4.



Ressource du paysage culturel :
Emplacement :

CLR 6
 1135, chemin March

Type d'élément :

Église et cimetière

Description :

Ce paysage comprend l'église catholique romaine, le presbytère et le cimetière St-Isodore. L'église a été construite en 1886, comme l'indique la pierre de date, et elle comprend un clocher orné, des vousoirs de pierres et des fenêtres en voûte de style Romanesque. La résidence de briques de deux étages et demi, construite vers les années 1880, est située à côté de l'église et présente une toiture en bardeaux d'asphalte de type mansarde, une véranda avant et des lucarnes à deux versants. Cette résidence sert peut-être actuellement de presbytère. Le cimetière adjacent, qui est entièrement clôturé, comprend plus de cent pierres tombales, plusieurs d'entre elles étant très anciennes. D'autres tombes sont situées au-delà de la ligne d'arbres qui paraît sur la photographie.

Autres commentaires :

Voir la figure A-3.



Ressource du paysage culturel :

CLR 7

Emplacement :

1126, chemin March

Type d'élément :

Paysage agricole

Description :

Ce paysage comprend une résidence agricole de type classique régional de l'Ontario dont l'ossature et l'extérieur sont en bois. Elle est munie d'une lucarne centrale à deux versants, d'éléments structuraux simples, de fenêtres verticales à guillotine et d'une cuisine d'été qui a été ajoutée à l'arrière. Une remise en planches verticales est située derrière la maison.

Autres commentaires :

Voir la figure A-3.



Ressource du paysage culturel :
Emplacement :

CLR 8
941, chemin March

Type d'élément :

Paysage agricole

Description :

Ce paysage agricole comprend une résidence de type colonial hollandais, des granges bâties de planches verticales avec des toitures à deux versants en aluminium, un silo recouvert de métal rouillé et une remise.

Autres commentaires :

Bien que le complexe agricole semble être physiquement associé à la résidence de style colonial hollandais, il est possible que le complexe agricole était historiquement associé à la résidence de briques identifiée par le numéro BHR 5. D'autres recherches doivent être effectuées pour déterminer les liens historiques qui existent entre ces structures.

Voir la figure A-3.



Ressource du paysage culturel :

CLR 10

Emplacement :

Voie ferrée sur le côté sud de l'avenue Carling

Type d'élément :

Paysage ferroviaire

Description :

Ce paysage ferroviaire fait partie des Chemins de fer nationaux du Canada et est associé au développement de la fin du XIX^e siècle dans ce secteur.

Autres commentaires :

Voir la figure A-2.



Ressource du paysage culturel :

CLR 11

Emplacement :

Voie ferrée du CN qui croise l'avenue Riddell

Type d'élément :

Paysage ferroviaire

Description :

Ce paysage ferroviaire fait partie du système des Chemins de fer nationaux du Canada et est peut-être associé au développement du début du XX^e siècle.

Autres commentaires :

Voir la figure A-4.



Ressource du paysage culturel :

CLR 12

Emplacement :

821, chemin Corkstown

Type d'élément :

Paysage agricole

Description :

Ce paysage comprend une résidence agricole de type régional de l'Ontario munie d'une lucarne centrale à deux versants, d'une fenêtre emboîtée et d'une véranda avant. La propriété comprend également deux granges en planches verticales avec des toitures de bois et d'aluminium. Un panneau indiquant « Greenbelt Farm » a été installé à l'entrée de la propriété.

Autres commentaires :

Voir la figure A-1.



Ressource du paysage culturel :

CLR 13

Emplacement :

Aucune adresse : chemin March

Type d'élément :

Vestiges de paysage agricole

Description :

Ce paysage, qui comprend les vestiges d'une ferme et de tracés de labours, a été vendu et devrait accueillir un nouveau développement. L'entrée à partir de la route et les tracés de labours suggèrent que cette propriété était utilisée à des fins agricoles, ce qui était fréquent dans le secteur.

Autres commentaires :

Voir la figure A-3.



Ressource du paysage culturel :

CLR 14

Emplacement :

1035, chemin March

Type d'élément :

Paysage agricole

Description :

Ce paysage comprend une résidence agricole de type régional de l'Ontario d'un étage et demi à ossature de bois sur une fondation qui pourrait être de béton. Une grange construite de planches verticales avec une toiture à deux versants brisés et revêtu de métal est adjacente à la résidence. Les deux structures sont situées bien en retrait de l'emprise routière actuelle.

Autres commentaires :

Voir la figure A-3.



Ressource du paysage culturel :
Emplacement :

CLR 15
Chemin Klondike

Type d'élément :

Paysage routier

Description :

Ce paysage routier historique est important en raison de la relation avec l'ancienne communauté de Klondike. De plus, cette route conserve son caractère historique comme le démontrent son étroitesse, le terrain vallonné et le bord de chemin non nivelé.

Autres commentaires :

Voir la figure A-3.



Ressource du paysage culturel :

CLR 16

Emplacement :

Chemin 6th Line

Type d'élément :

Paysage routier

Description :

Ce paysage routier historique est associé au début de l'établissement du canton et est bien visible sur les cartes historiques de la zone d'étude. Cette route a conservé une grande partie de son caractère historique comme le démontrent la route étroite de deux voies avec un large accotement et les rangées d'arbres matures situées près de l'emprise routière actuelle.

Autres commentaires :

Voir la figure A-5.



Ressource du paysage culturel :

CLR 17

Emplacement :

Chemin March Valley

Type d'élément :

Paysage routier

Description :

Cette route historique est associée au début de l'établissement du canton et est bien visible sur les cartes historiques de la zone d'étude. Bien que des terres de la Couronne soient adjacentes à cette route, les terres boisées avoisinantes, l'étréitesse de la route et l'absence de développement dans le secteur avoisinant contribuent à son caractère historique.

Autres commentaires :

Voir la figure A-4.



Ressource du paysage culturel :

CLR 18

Emplacement :

139, chemin March

Type d'élément :

Paysage agricole

Description :

Ce paysage comprend une résidence agricole de type régional construite avant 1900 dont l'ossature est en bois, l'extérieur en clin et la fondation en béton. La propriété comprend une grande grange et deux remises plus petites.

Autres commentaires :

Voir la figure A-1.



Ressource du paysage culturel :
Emplacement :

CLR 19
101, chemin Herzberg

Type d'élément :

Paysage agricole

Description :

Étant donné que la propriété est située bien en retrait de l'emprise routière actuelle et étant donné les grandes accumulations de neige, les structures de cette propriété n'ont pas pu être observées. Toutefois, le panneau d'indication situé près de l'entrée de la propriété indiquent que celle-ci comprend plusieurs structures agricoles et peut-être une ferme.

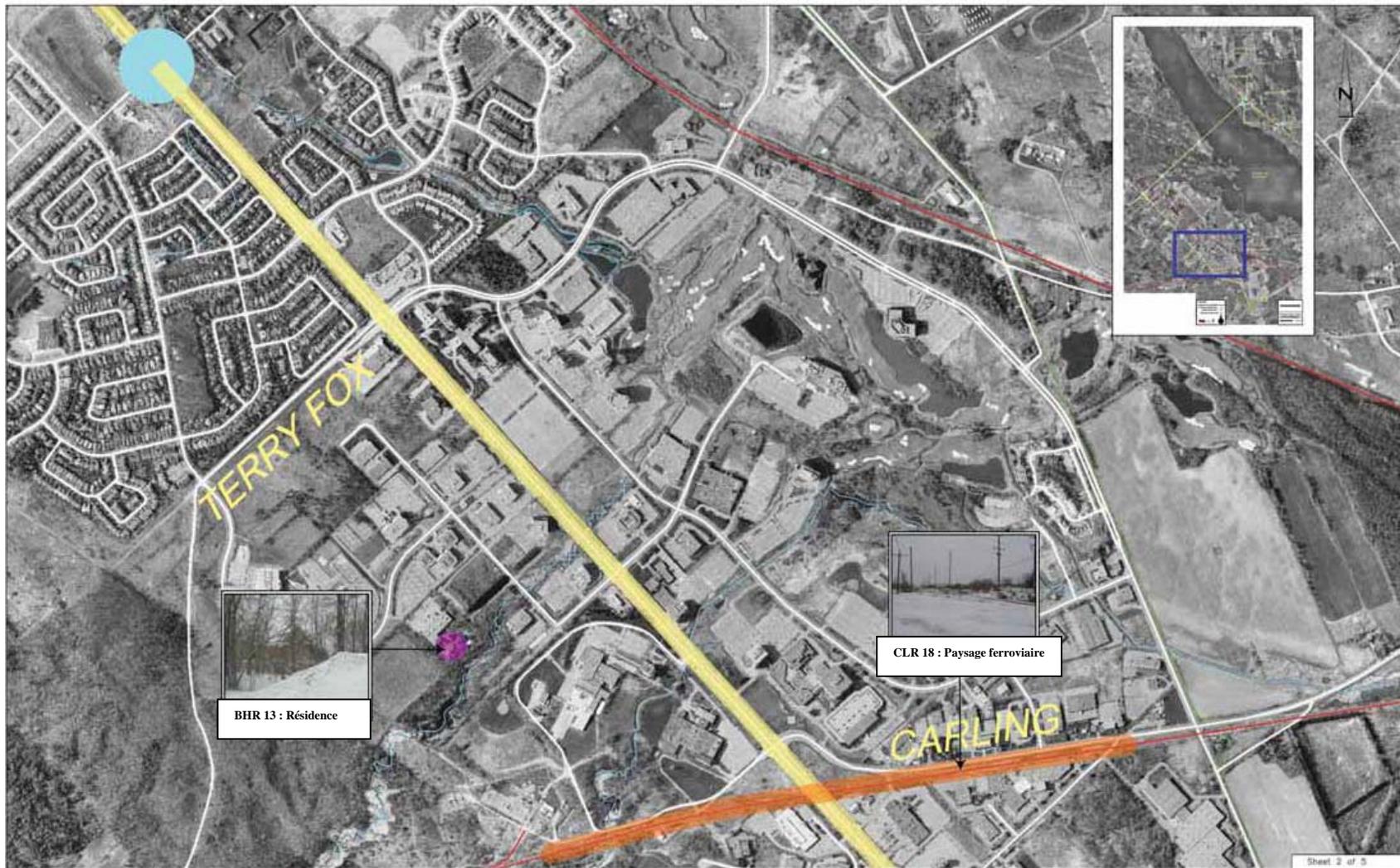
Autres commentaires :

Voir la figure A-1.

Figure A1 : Corridors d'étude 1 et 2: Aylmer – Kanata - Emplacement de ressources du paysage culturel



Figure A-2 : Corridors d'étude 1 et 2: Aylmer – Kanata - Emplacement de ressources du paysage culturel et Ressource du patrimoine bâti



Archaeological
Services
Inc.



- Ressource du patrimoine bâti
- Ressource du paysage culturel
- Corridor à l'étude

0 500m
SCALE
DATE: JAN 10, 2007 FILE: ORCA-56_57_airphoto

Figure A-3 : Corridors d'étude 1 et 2: Aylmer – Kanata - Emplacement de ressources du paysage culturel et Ressource du patrimoine bâti



Figure A-4 - Corridors d'étude 1 et 2: Aylmer – Kanata - Emplacement de ressources du paysage culturel et Ressource du patrimoine bâti

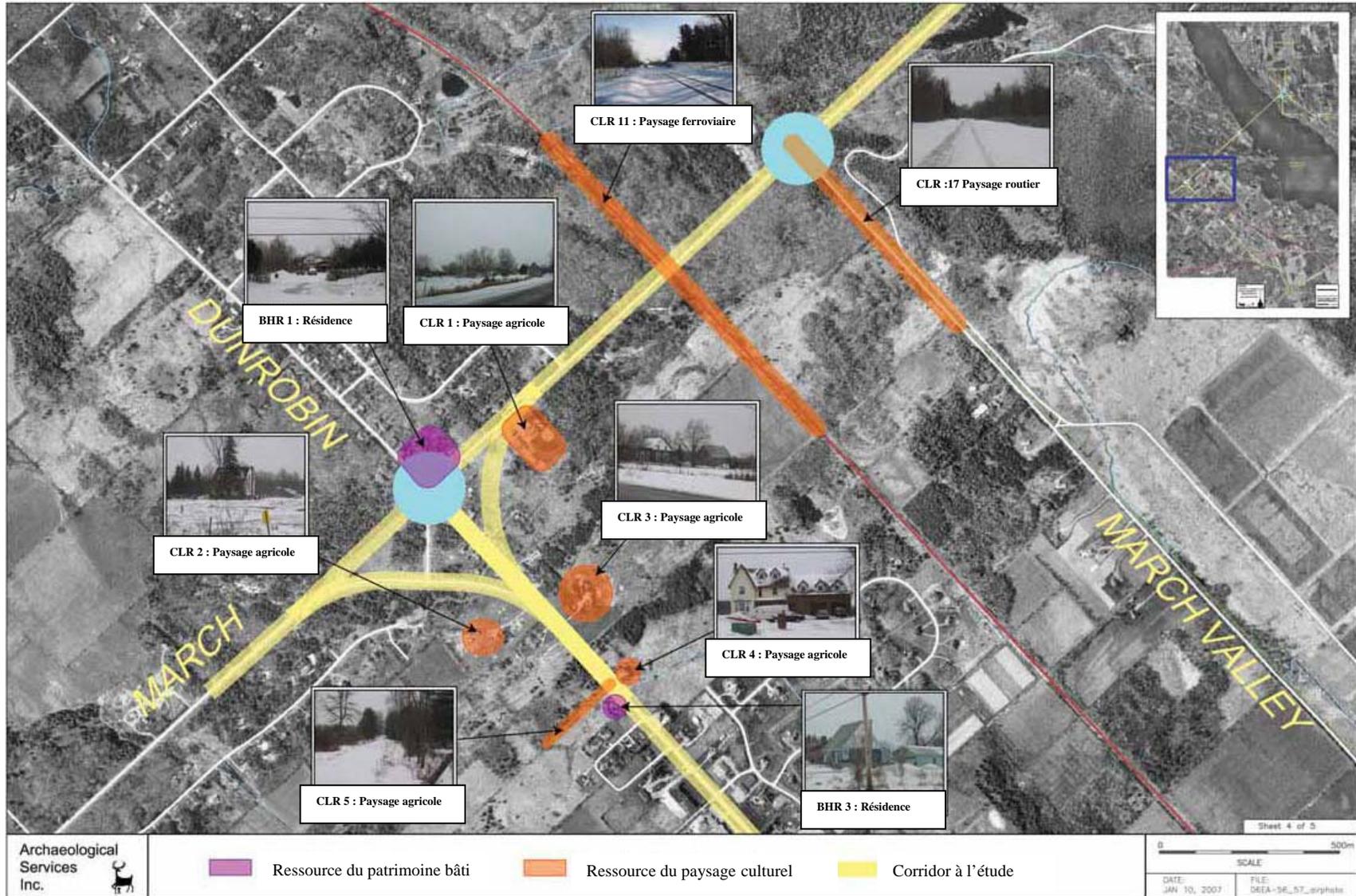
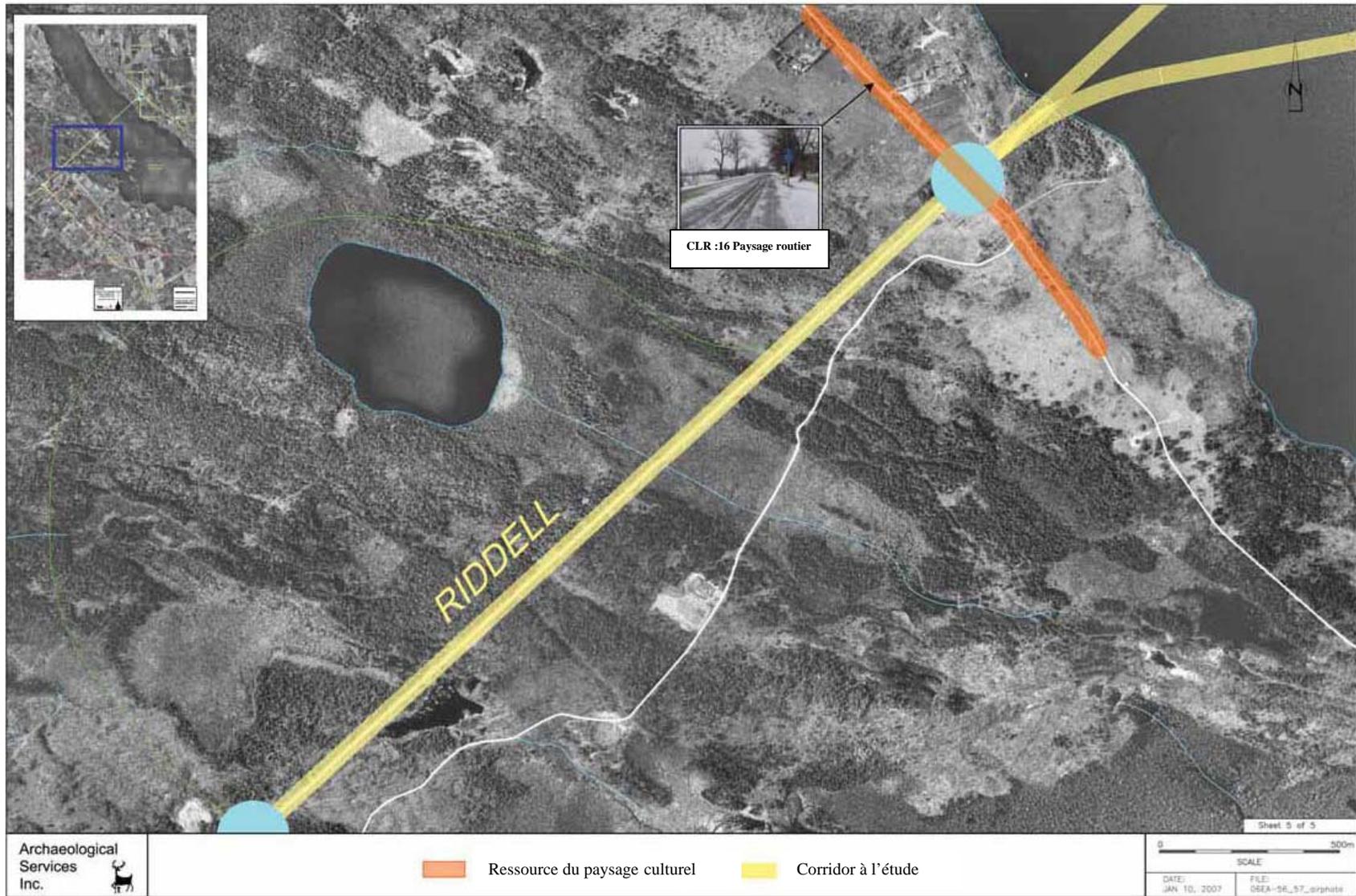


Figure A-5 - Corridors d'étude 1 et 2: Aylmer – Kanata - Emplacement de ressources du paysage culturel



ANNEXE B

Répertoire et cartes des ressources du patrimoine bâti et du paysage culturel

**Corridor d'étude 3 : lac Deschênes (chemin Moodie)
Étude de l'évaluation environnementale des liaisons interprovinciales
Région de la capitale nationale, Ontario**



Ressource du patrimoine bâti :	BHR 1
Emplacement :	3447, avenue Carling
Type d'élément :	Résidence
Période de construction :	Avant 1900
Matériaux de construction :	Extérieur en pierres sur fondation en pierres
Description :	Cette structure est une résidence d'un étage et demi dont la toiture à deux versants est en bardeaux d'asphalte et dont l'extérieur est en pierres. La façade est ornée d'une fenêtre à guillotine double. Un ajout de grande dimension a été fait à l'arrière de la structure.
Type d'architecture :	Résidence agricole de type régional de l'Ontario
Associations historiques :	Établissement du canton
Autres commentaires :	

Voir la figure B-1.



Ressource du patrimoine bâti :	BHR 2
Emplacement :	123, avenue James Cumming
Type d'élément :	Résidence
Période de construction :	Fin des années 1800/début des années 1900
Matériaux de construction :	Ossature en bois
Description :	Cette structure d'un étage et demi a une toiture en porte-à-faux à deux versants en bardeaux d'asphalte, lequel sert à couvrir la véranda. La cheminée de pierres et les ouvertures des fenêtres en bois sont toujours visibles. La dimension modeste et les détails de cette structure suggèrent qu'elle était peut-être utilisée à l'origine comme chalet et qu'elle est associée au développement le long de la rivière des Outaouais au début du XX ^e siècle.
Type d'architecture :	Chalet de type régional
Associations historiques :	Développement du canton
Autres commentaires :	

Voir la figure B-1.



Ressource du patrimoine bâti :	BHR 3
Emplacement :	121, avenue James Cumming
Type d'élément :	Résidence
Période de construction :	Début du XX ^e siècle
Matériaux de construction :	Ossature de bois
Description :	Cette structure d'un étage et demi est construite de parement de clin sur une fondation non déterminée. Les ouvertures des fenêtres en bois sont bien visibles. L'échelle et la conception modestes de cette résidence, combinées à sa proximité à la ressource BHR 2, suggèrent que cette résidence était peut-être un chalet au début du XX ^e siècle.
Type d'architecture :	Chalet de type régional
Associations historiques :	Développement du canton
Autres commentaires :	Voir la figure B-1.



Ressource du patrimoine bâti :	BHR 4
Emplacement :	19, chemin Moodie
Type d'élément :	Résidence
Période de construction :	Début du XX ^e siècle
Matériaux de construction :	Briques sur fondation non déterminée
Description :	Cette structure d'un étage et demi a une toiture à deux versants sur les côtés et à quatre versants sur le dessus. Cette structure très modeste, de conception de type régional et de style esthétique comprend des fenêtres situées de façon symétrique et une véranda avant supportée par de simples piliers de bois. On y observe des avant-toits à retour et une cheminée à l'arrière.
Type d'architecture :	Construction de type « Craftsman bungalow »
Associations historiques :	Établissement et développement du canton
Autres commentaires :	Voir la figure B-1.



Ressource du paysage culturel :
Emplacement :

CLR 1
3531, chemin Richmond

Type d'élément :

Paysage agricole

Description :

Étant donné les conditions météorologiques et puisque les structures de cette propriété sont situées bien en retrait de l'emprise routière, il a été difficile de prendre les photographies requises et d'identifier les structures en particulier. D'après les cartes aériennes existantes, il semble que la propriété comprenne un complexe agricole et une résidence.

Autres commentaires :

Cette propriété est située au sud de l'autoroute 417 et ne paraît pas sur les cartes de la zone d'étude.

s.o.



Ressource du paysage culturel :
Emplacement :

CLR 2
Chemin Corkstown

Type d'élément :

Paysage routier

Description :

Ce paysage routier historique est associé à l'établissement du canton et est bien visible sur les cartes historiques de la zone d'étude. Même si des lignes de transport d'électricité modernes bordent cette route, sa largeur limitée à deux voies, les clôtures agricoles et les larges accotements suggèrent qu'elle possède un caractère historique.

Autres commentaires :

Voir la figure B-1.



Ressource du paysage culturel :

CLR 3

Emplacement :

201, chemin Moodie

Type d'élément :

Paysage agricole

Description :

Cette propriété comprend une résidence, un silo et une série de granges et de remises. La résidence de briques d'un étage et demi est située dans la section est de cette propriété massive. Étant donné que les structures de cette propriété ne sont pas visibles à partir de l'emprise du chemin Moodie et qu'elles ne sont visibles qu'à partir du chemin Corkstown ou de l'autoroute 417, il s'est avéré difficile d'effectuer la documentation photographique suffisante sans entrer indûment sur une propriété privée.

Autres commentaires :

Cette propriété est située au sud de l'autoroute 417 et ne paraît pas sur les cartes de la zone d'étude.

Figure B-1 – Corridor 3- Emplacement de ressources du paysage culturel et Ressource du patrimoine bâti



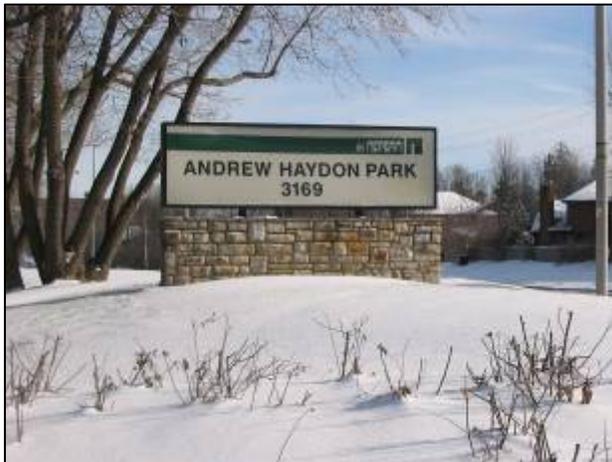
ANNEXE C

Répertoire et cartes des ressources du patrimoine bâti et du paysage culturel

**Corridor d'étude 4 : lac Deschênes (chemin Acres)
Étude de l'évaluation environnementale des liaisons interprovinciales
Région de la capitale nationale, Ontario**



Ressource du patrimoine bâti :	BHR 1
Emplacement :	Adresse inconnue; située à l'angle nord-ouest des chemins Richmond et Acres
Type d'élément :	Résidence
Période de construction :	Fin du XIX ^e siècle/début du XX ^e siècle
Matériaux de construction :	Briques sur fondation de béton
Description :	Cette structure de deux étages et demi a une toiture et des lucarnes à quatre versants. Deux cheminées, un vestibule d'entrée avec fronton supporté par des piliers de briques, ainsi que la véranda sur la façade arrière, contribuent à la valeur architecturale de cette structure.
Type d'architecture :	Classique édouardien
Associations historiques :	Développement du canton
Autres commentaires :	Cette propriété est située à l'extérieur du secteur qui paraît sur les cartes de la zone d'étude.



Ressource du paysage culturel :

CLR 1

Emplacement :

Parc Andrew-Haydon

Type d'élément :

Récréatif

Description :

Ce parc public est situé entre le parc Dick-Bell à l'ouest et le parc Britannia à l'est. Même si ce parc a été officiellement créé dans les années 1970, ses rives étaient autrefois des places sablonneuses et des chalets y avaient probablement été construits au début du XX^e siècle. Aujourd'hui, ce paysage récréatif est physiquement et historiquement associé au parc Britannia et il comprend l'abri d'orchestre « Kiwanis », des vestiaires, un pavillon de repos et un terrain de jeu pour enfants.

Autres commentaires :

Voir la figure C-1.



Ressource du paysage culturel :

CLR 2

Emplacement :

Aucune adresse; située à l'ouest du chemin Acres et au sud de la route 407

Type d'élément :

Paysage agricole (vestiges)

Description :

Bien que ce paysage ne comprenne pas d'éléments historiques, les tracés de labours et les vestiges de la clôture qu'on peut y observer suggèrent que cette propriété était utilisée pour des activités agricoles, lesquelles activités qui étaient prédominantes à l'époque dans ce secteur et lesquelles continuent d'être exercées dans une certaine mesure. De plus, la proximité de ce paysage à la ressource BHR 1 et à d'autres éléments historiques situés sur le chemin Richmond suggère que ce paysage a peut-être conservé des valeurs historiques et connexes.

Autres commentaires :

Voir la figure C-1.

Figure C-1 – Corridor 3- Emplacement de ressources du paysage culturel



ANNEXE D

Répertoire des ressources du patrimoine bâti et du paysage culturel

**Corridor d'étude 5 : île Kettle
Étude de l'évaluation environnementale des liaisons interprovinciales
Région de la capitale nationale, Ontario**



Ressource du patrimoine bâti :

BHR 1

Emplacement :

680, chemin Montréal

Type d'élément :

Résidence

Période de construction :

entre 1910 et 1940

Matériaux de construction :

Briques sur fondation de béton

Description :

Cette résidence d'un étage et demi a fait d'objet de modifications importantes mais elle semble présenter des éléments de construction représentatifs en partie du style architectural colonial hollandais. En raison de la couverture de neige et des rénovations en cours, il s'est avéré difficile d'évaluer à distance l'extérieur de la structure.

Type d'architecture :

Associations historiques :

Autres commentaires :

Voir la figure D-2.



Ressource du patrimoine bâti :	BHR 2
Emplacement :	700, chemin Montréal
Type d'élément :	Institutionnel
Période de construction :	1910-1930
Matériaux de construction :	Briques
Description :	Cette structure abrite les bureaux de l'administration centrale de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Cette structure est construite de briques polychromes sur une fondation de béton et est formée d'unités combinées de deux et trois étages. Le niveau de détail est relativement simple et des toitures à quatre versants sur le devant ornent chacune des baies.
Type d'architecture :	
Associations historiques :	Établissement du canton
Autres commentaires :	Cette structure est située à l'intersection achalandée du chemin Montréal et de la promenade de l'Aviation. Elle est située relativement en retrait de l'emprise routière actuelle.

Voir la figure D-2.



Ressource du patrimoine bâti :	BHR 3
Emplacement :	701, chemin Montréal
Type d'élément :	Résidence
Période de construction :	Avant 1900
Matériaux de construction :	Extérieur en pierres sur fondation en pierres
Description :	Cette structure est une résidence d'un étage et demi ornée d'une cheminée de pierres, d'une lucarne centrale à quatre versants, d'un vestibule d'entrée dont le fronton est supporté par des piliers de bois et de fenêtres à guillotine double. Cette résidence est actuellement située à l'angle nord-est de l'intersection de la promenade de l'Aviation et du chemin Montréal et elle est adjacente à l'hôpital Montfort.
Type d'architecture :	Résidence agricole de type régional de l'Ontario
Associations historiques :	Établissement du canton
Autres commentaires :	

Voir la figure D-2.



Ressource du patrimoine bâti :	BHR 4
Emplacement :	1353, chemin Cyrville
Type d'élément :	Résidence (à l'origine)
Période de construction :	Avant 1900
Matériaux de construction :	Extérieur en pierres sur fondation en pierres
Description :	Cette résidence de deux étages et demi a une toiture à quatre versants à pente moyenne ainsi que des cheminées en pierres assorties. Bien que l'extérieur de cette structure ait été modifié de façon non esthétique, sa forme d'origine, son échelle et sa masse demeurent visibles. D'autres détails tels que des fenêtres à guillotine double et de petites lucarnes à deux versants définissent cette résidence.
Type d'architecture :	
Associations historiques :	Établissement du canton
Autres commentaires :	Sert maintenant à abriter le restaurant Paddy Dea.

Voir la figure D-1.



Ressource du paysage culturel :
Emplacement :

CLR 1
 Côté est de la promenade Rockcliffe, le long de la rivière des Outaouais

Type d'élément :

Terrain d'aviation

Description :

Ce paysage comprend les terrains d'aviation entourant le Musée de l'aviation du Canada, qui ont été établis à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle et qui ont été utilisés à des fins militaires pendant la première moitié du XX^e siècle.

Autres commentaires :

Le Musée de l'aviation du Canada actuel est situé dans des installations construites au centre de l'ancien terrain d'aviation Rockcliffe. Ces installations abritent la Collection nationale de l'aéronautique, qui est composée des collections d'aéronefs du Musée canadien de la guerre et de l'ancien Musée national de l'aviation.

Voir la figure D-3.



Ressource du paysage culturel :
Emplacement :

CLR 2
 1-33, chemin Sandridge

Type d'élément :

Institutionnel

Description :

Ce paysage est formé d'un centre d'entraînement de la Gendarmerie royale du Canada, lequel abrite plusieurs dortoirs et structures institutionnelles plus grandes. Un des principaux bâtiments, qui est situé près de l'intersection du chemin Sandridge et du boulevard St-Laurent, comprend une pierre de date de 1930. Plusieurs des structures servant de dortoirs sont de belles constructions munies d'un toit à quatre versants et d'éléments de construction modestes et de type régional. Ce complexe s'étend au nord jusqu'à la promenade Rockcliffe et à l'est jusqu'au boulevard St-Laurent.

Autres commentaires :
 Voir la figure D-3.



Ressource du paysage culturel :
Emplacement :

CLR 3
Côté est de la promenade de l'Aviation, au sud de Hemlock

Type d'élément :

Lotissement résidentiel associé à un ancien complexe d'habitation de l'Aviation royale du Canada.

Description :

Ce paysage est formé d'un réseau de rues aménagées en lotissement et reliées à quelques routes collectives, qui abritent un grand nombre d'unités résidentielles construites dans les années 1940-1950. Les cartes d'assurance-incendie de 1956 confirment que ce complexe d'habitation avait déjà été construit à cette date. La plupart des bâtiments présentent un style esthétique associé aux styles « Four Square » et « Victory ». La distance physique identique entre chaque maison, l'uniformité des matériaux de construction utilisés et la masse des bâtiments présentent un aspect visuel unique et laissent une empreinte contextuelle. Ce complexe d'habitation a conservé des valeurs historiques et associées au terrain d'aviation Rockcliffe et aux utilisations militaires des terres avoisinantes dans la première moitié du XX^e siècle.

Autres commentaires :

Ancien complexe d'habitation de l'Aviation royale du Canada

Voir la figure D-2.

Figure D-1 : Corridor d'étude 5 : île Kettle - Répertoire des ressources du patrimoine bâti



Figure D-2 : Corridor d'étude 5 : île Kettle - Répertoire des ressources du patrimoine bâti et du paysage culturel

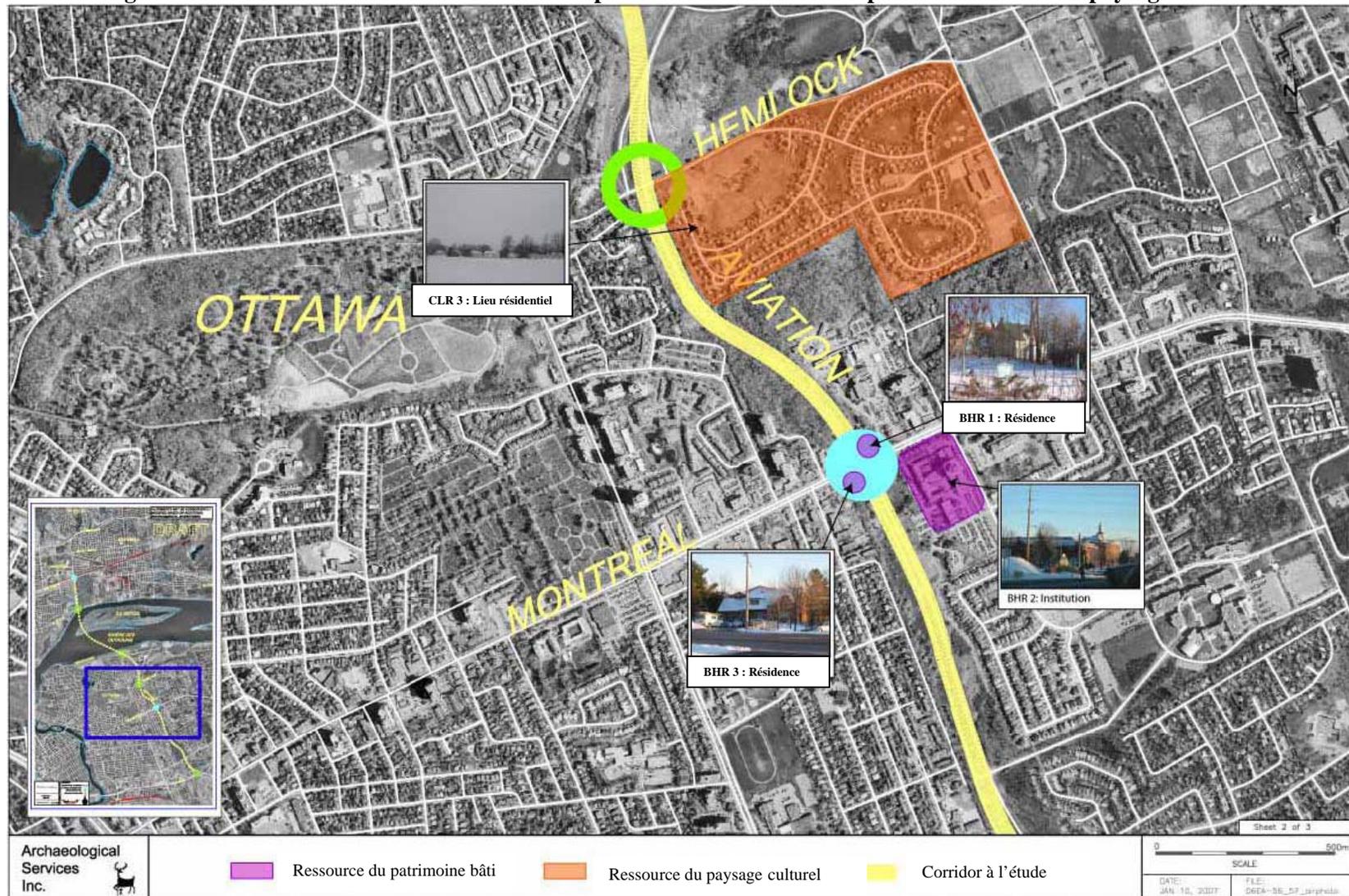
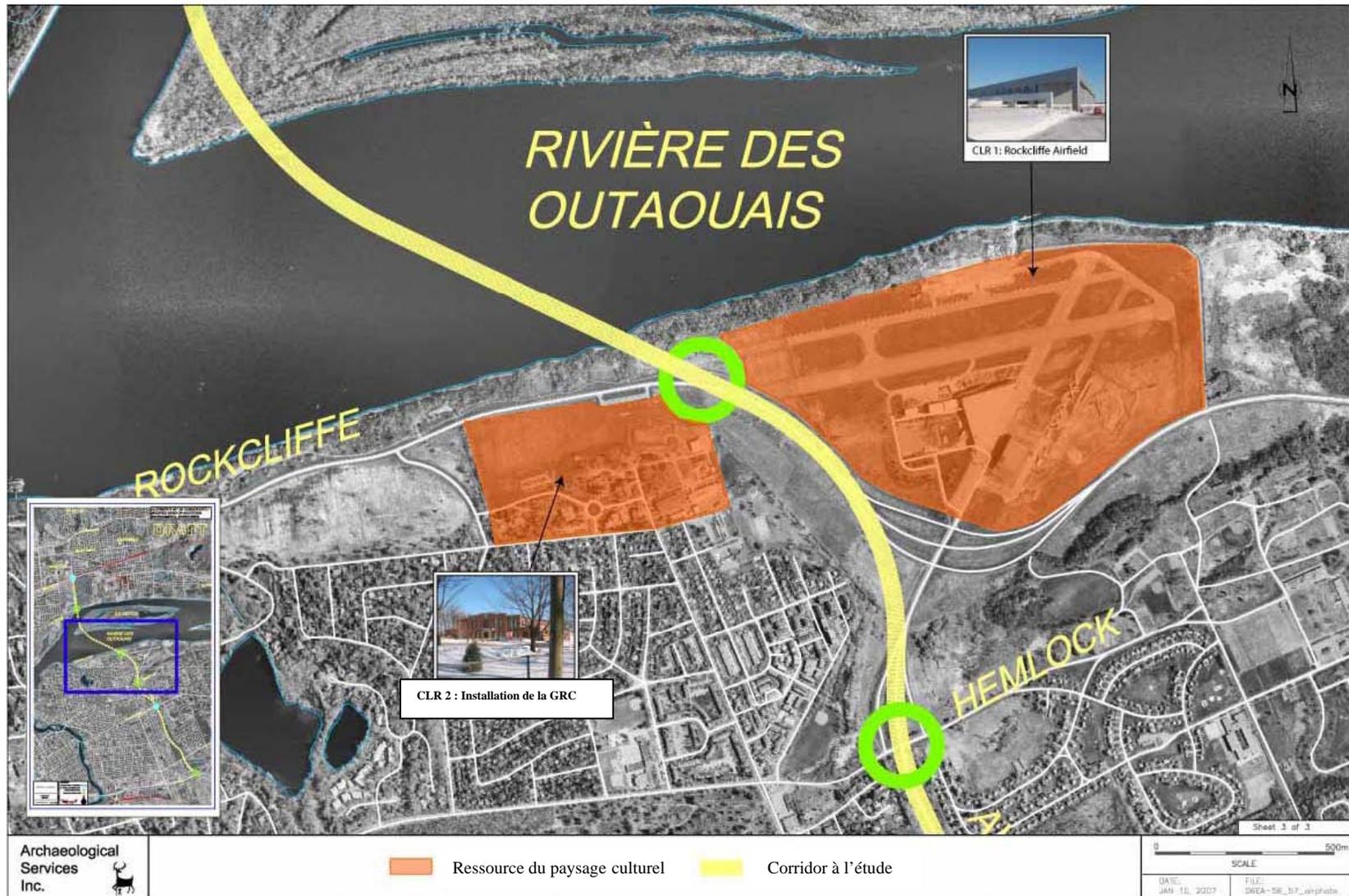


Figure D-3 : Corridor d'étude 5 : île Kettle - Répertoire des ressources du paysage culturel



ANNEXE E

Répertoire et cartes des ressources du patrimoine bâti et du paysage culturel

**Corridor d'étude 6 : île Lower Duck
Étude de l'évaluation environnementale des liaisons interprovinciales
Région de la capitale nationale, Ontario**



Ressource du paysage culturel :
Emplacement :

CLR 1
1399, boulevard St-Joseph

Type d'élément :

Paysage agricole

Description :

Ce paysage comprend une résidence de type régional construite vers 1900 et un complexe agricole formé de granges en planches verticales et d'une autre grange en pierres de type seigneurial français. Le centre Children's Heritage Centre et une garderie sont situés entre la résidence et le complexe agricole, ce qui suggère que les terres ont probablement été morcelées.

Autres commentaires :
Voir la figure E-1.



Ressource du paysage culturel :
Emplacement :

CLR 2
1445, boulevard St-Joseph

Type d'élément :

Paysage agricole

Description :

Ce paysage comprend une résidence en pierres de type régional et une grange. La résidence a probablement été construite au début du XX^e siècle et elle est munie d'une toiture à deux versants faisant face à l'avant et d'éléments de construction simples, notamment des fenêtres rectangulaires et une entrée décalée.

Autres commentaires :

Voir la figure E-1.



Ressource du paysage culturel :
Emplacement :

CLR 3
1501, boulevard St-Joseph

Type d'élément :

Paysage agricole

Description :

Ce paysage comprend une résidence agricole de deux étages et demi (vers 1910-1920) munie d'une toiture à quatre versants et d'un extérieur en stucco. La résidence est aussi munie d'une lucarne à quatre versants et de fenêtres à guillotine verticales. La propriété comprend également une grange de vente aux enchères construite de planches verticales et munie d'une toiture à deux versants légèrement brisés, un silo et une grange à deux versants qui sont situés à l'ouest de la résidence.

Autres commentaires :

Les bâtiments de ce complexe agricole demeurent utilisés encore aujourd'hui.

Voir la figure E-1.



Ressource du paysage culturel :

CLR 4

Emplacement :

1661, boulevard St-Joseph

Type d'élément :

Paysage agricole

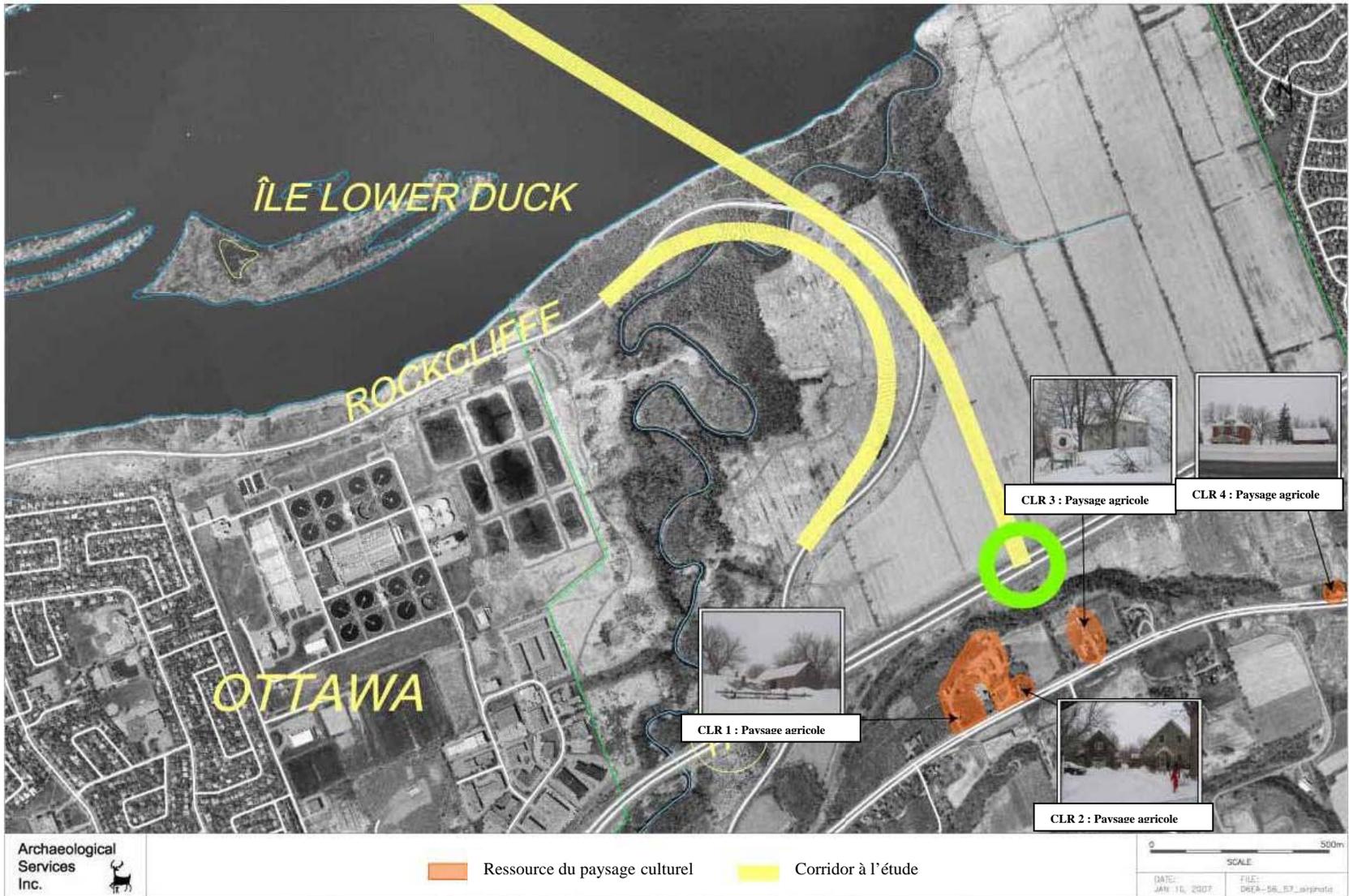
Description :

Ce paysage comprend une résidence de deux étages et demi munie d'une toiture et d'une lucarne à quatre versants. La résidence est également munie de fenêtres verticales à carreaux doubles et à guillotine double et d'une entrée recouverte par un fronton supporté par des colonnes. Une petite remise ou grange est située immédiatement à l'est de la résidence.

Autres commentaires :

Voir la figure E-1.

Figure E-1 : Corridor d'étude 6 : île Lower Duck - Répertoire et cartes des ressources du paysage culturel



ANNEXE F

Répertoire et cartes des ressources du patrimoine bâti et du paysage culturel

**Corridor d'étude 7 : aéroport de Gatineau
Étude de l'évaluation environnementale des liaisons interprovinciales
Région de la capitale nationale, Ontario**



Ressource du paysage culturel :
Emplacement :

CLR 1
1399, boulevard St-Joseph

Type d'élément :

Paysage agricole

Description :

Ce paysage comprend une résidence de type régional construite vers 1900 et un complexe agricole formé de granges en planches verticales et d'une autre grange en pierres de type seigneurial français. Le centre Children's Heritage Centre et une garderie sont situés entre la résidence et le complexe agricole, ce qui suggère que les terres ont probablement été morcelées.

Autres commentaires :

Voir la figure E-1.



Ressource du paysage culturel :
Emplacement :

CLR 2
1445, boulevard St-Joseph

Type d'élément :

Paysage agricole

Description :

Ce paysage comprend une résidence en pierres de type régional et une grange. La résidence a probablement été construite au début du XX^e siècle et elle est munie d'une toiture à deux versants faisant face à l'avant et d'éléments de construction simples, notamment des fenêtres rectangulaires et une entrée décalée.

Autres commentaires :

Voir la figure F-1.



Ressource du paysage culturel :
Emplacement :

CLR 3
1501, boulevard St-Joseph

Type d'élément :

Paysage agricole

Description :

Ce paysage comprend une résidence agricole de deux étages et demi (vers 1910-1920) munie d'une toiture à quatre versants et d'un extérieur en stucco. La résidence est aussi munie d'une lucarne à quatre versants et de fenêtres à guillotine verticales. La propriété comprend également une grange de vente aux enchères construite de planches verticales et munie d'une toiture à deux versants légèrement brisés, un silo et une grange à deux versants qui sont situés à l'ouest de la résidence. L'échelle et la masse de cette résidence suggèrent que cette structure a pu être utilisée comme auberge pour héberger les visiteurs qui se rendaient à la propriété pour participer à la vente aux enchères.

Autres commentaires :

Les bâtiments de ce complexe agricole demeurent utilisés encore aujourd'hui.

Voir la figure F-1.



Ressource du paysage culturel :

CLR 4

Emplacement :

1661, boulevard St-Joseph

Type d'élément :

Paysage agricole

Description :

Ce paysage comprend une résidence de deux étages et demi munie d'une toiture et d'une lucarne à quatre versants. La résidence est également munie de fenêtres verticales à carreaux doubles et à guillotine double et d'une entrée recouverte par un fronton supporté par des colonnes. Une petite remise ou grange est située immédiatement à l'est de la résidence.

Autres commentaires :

Voir la figure F-1.

Figure F-1 : Corridor d'étude 7 : aéroport de Gatineau - Répertoire et cartes des ressources du paysage culturel



ANNEXE G

Répertoire et cartes des ressources du patrimoine bâti et du paysage culturel

**Corridor d'étude 8 : montée Mineault – chemin 10th Line
Étude de l'évaluation environnementale des liaisons interprovinciales
Région de la capitale nationale, Ontario**



Ressource du patrimoine bâti :

BHR 1

Emplacement :

Adresse inconnue; située du côté est du chemin 10th Line et du côté nord du chemin Innes/boulevard St-Joseph.

Type d'élément :

Résidence

Période de construction :

Après 1900

Matériaux de construction :

Briques sur fondation de béton

Description :

Cette résidence d'un étage et demi est munie d'une toiture à deux versants en bardeaux d'asphalte et en porte-à-faux qui recouvre la véranda et qui est supportée par des colonnes de bois. Les éléments de construction sont simples et les fenêtres symétriques à guillotine double sont situées sur l'élévation est.

Type d'architecture :

Éléments de construction associés au style « bungalow californien »

Associations historiques :

Développement du canton

Autres commentaires :

Voir la figure G-1.



Ressource du paysage culturel :

CLR 1

Emplacement :

Adresse inconnue: située du côté nord du boulevard St-Joseph et à l'ouest du chemin 10th Line

Type d'élément :

Paysage agricole

Description :

Ce paysage comprend une résidence située près de l'emprise routière actuelle et un complexe agricole situé sur l'élévation nord de la propriété. L'extérieur de la résidence semble avoir été recouvert de briques récemment. Toutefois, la toiture à deux versants partiellement brisés et revêtue de métal suggère que cette résidence était peut-être utilisée comme grange à l'origine. D'autres structures agricoles sont situées derrière la résidence mais elles ne sont pas visibles à partir de l'emprise routière actuelle.

Autres commentaires :

Voir la figure G-1.

Figure G-1 : Corridor d'étude 8 : montée Mineault – chemin 10th Line - Répertoire et cartes des ressources du patrimoine bâti et du paysage culturel



ANNEXE H

Répertoire et cartes des ressources du patrimoine bâti et du paysage culturel

**Corridor d'étude 9 : île Petrie
Étude de l'évaluation environnementale des liaisons interprovinciales
Région de la capitale nationale, Ontario**



Ressource du paysage culturel :

CLR 1

Emplacement :

Île Petrie, y compris le pont, à partir de la partie continentale

Type d'élément :

Paysage culturel

Description :

Ce paysage comporte la ligne de côte faisant face à l'île Petrie, qui abrite un certain nombre de chalets et une boutique d'articles de pêche, la levée empierrée et l'île Petrie même. Même si l'île Petrie ne contient pas un grand nombre de structures historiques, deux chalets seraient toujours existants à l'ouest du cercle de circulation et seraient associés aux derniers propriétaires privés de l'île, la famille Grandmaître. De plus, l'île a conservé certaines valeurs historiques associées au grand incendie, à l'établissement et au développement du canton et au développement des économies industrielles locales.

Voir la figure H-1.

Figure H-1 : Corridor d'étude 9 : île Petrie - Répertoire et cartes des ressources du paysage culturel



ANNEXE I

Répertoire des ressources du patrimoine bâti et du paysage culturel

**Corridor d'étude 10 : Masson-Angers – Cumberland
Étude de l'évaluation environnementale des liaisons interprovinciales
Région de la capitale nationale, Ontario**



Ressource du patrimoine bâti :	BHR 1
Emplacement :	Adresse inconnue: située à l'angle sud-est des rues Third et Cameron
Type d'élément :	Résidence
Période de construction :	Après 1900
Matériaux de construction :	Ossature de bois sur une fondation qui pourrait être de béton
Description :	Cette résidence d'un étage et demi est munie d'une toiture à deux versants à pente moyenne et d'une lucarne toit en appentis.
Type d'architecture :	
Associations historiques :	Développement du canton du XX ^e siècle
Autres commentaires :	

Voir la figure I-1.



Ressource du patrimoine bâti :	BHR 2
Emplacement :	Adresse inconnue : située à l'angle sud-est de la rue Cameron et de la route 174
Type d'élément :	Résidence
Période de construction :	Après 1900
Matériaux de construction :	Ossature de bois sur une fondation qui pourrait être de béton
Description :	Cette résidence d'un étage et demi est munie d'une toiture à deux versants faisant face à l'avant, d'une façade décalée, de fenêtres rectangulaires simples à l'étage supérieur et d'une entrée située sur le côté nord de la façade avant.
Type d'architecture :	Propriété familiale de type régional
Associations historiques :	Développement du canton du XX ^e siècle
Autres commentaires :	

Voir la figure I-1.



Ressource du paysage culturel :
Emplacement :

BHR 3
985, rue Cameron

Type d'élément :

Espace communautaire/récréatif

Description :

Cette structure a simplement été construite sur un étage avec une ossature de bois. L'extérieur est recouvert d'un parement de clin ou de panneaux synthétiques et le bâtiment est muni d'une toiture à deux versants à pente moyenne. L'ajout à l'arrière de la structure, qui abrite la piste de curling, semble être relativement récent. Ce bâtiment comporte également des indications selon lesquelles il aurait été construit en 1946.

Autres commentaires :

Abrite maintenant le club de curling Cumberland

Voir la figure I-1.

Figure I-1 : Corridor d'étude 10 : Masson-Angers – Cumberland - Répertoire des ressources du patrimoine bâti et du paysage culturel

